

LA RENAISSANCE

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Directeur: OLIVAR ASSELIN

LE CANADA À GENÈVE

La déclaration faite en l'absence de M. King par M. Lapointe à titre de premier-ministre suppléant, touchant le rôle du Canada à Genève, a pris par surprise les politiciens anglais, qui depuis quelques semaines remplissaient nos journaux de la proposition « canadienne » touchant l'extension de l'embargo contre l'Italie. Le docteur Riddell, délégué canadien à Genève, président du Bureau international du Travail, avait suggéré d'interdire la vente à l'Italie du pétrole, du fer, de l'acier et de certains autres produits. Cela se passait le 2 novembre, et aussitôt la presse britannique fut pleine de la proposition « canadienne ». Or, dit M. Lapointe, il n'y a pas eu de proposition « canadienne ». Or, dit M. Lapointe, il n'y a pas eu de proposition « canadienne », et pour la bonne raison que le docteur Riddell parlait en son nom propre et que la politique canadienne en ces matières est maintenant définie par notre gouvernement, non par les délégués du Canada, permanents ou non. Le DEVOIR félicite M. Lapointe de cette déclaration, où peut-être faut-il voir en effet le désir du premier-ministre suppléant de dégager notre politique du faux pas où l'avait mise, d'abord le chauvinisme de M. Bennett, puis la faiblesse de M. King.

M. Riddell a parlé pour lui-même, paraît-il. Cela n'a pas empêché les délégués anglais de classer comme officielle sa suggestion, où le Canada avait d'autant moins à voir que notre pays n'exporte en Italie ni pétrole, ni fer, ni aucun des produits auxquels il s'agirait d'étendre l'embargo.

Si M. Riddell a fait du zèle, comme tous ceux de nos délégués qui subissent l'ascendant, parfois la dictée, des délégués anglais, c'est ce qu'il faudrait savoir, car alors il y aurait certaines choses à remettre en place, en même temps que certains hommes à déplacer.

Et si M. Riddell a vraiment parlé avec l'assentiment du cabinet canadien, ou seulement de notre ministre des affaires étrangères (qui, sauf erreur, est M. King), voilà ce qu'il faudrait également savoir, car nos délégués sont loin, et il ne leur appartient nullement de se prononcer au nom et aux dépens du pays sur des questions qui n'intéressent que le gouvernement britannique et qui, même au point de vue moral, n'intéressent aucunement le Canada.

Un journal « indépendant »

M. Hector Authier, député de l'Abitibi, a adressé la lettre suivante au DEVOIR, qui la publiait dans son numéro du 2 décembre :

« Dépêches mensongères et malicieuses », vous ai-je dit des vendredis derniers des télégrammes d'Amos publiés la veille par le DEVOIR.

Dépêches malicieuses qui débutent par cette explosion de rage : « On veut faire arrêter une cinquantaine de personnes qui ont travaillé contre l'élection de M. Emile Lesage. »

Dépêches mensongères qui contiennent presque autant de faussetés que de phrases. Elles affirment que M. Lesage a pris 1600 voix de majorité dans le terrain organisé du comté. C'est un mensonge si l'on veut parler du territoire organisé en municipalités pour les fins électorales, car la majorité de M. Lesage n'y atteint pas mille voix. C'est un plus grand mensonge si l'on veut parler du territoire organisé en paroisses (avec curés résidents), car la majorité de M. Lesage n'y atteint pas 300 voix.

La dépêche continue : « Dans la partie non organisée, qui peut représenter environ 2500 personnes, on paraît avoir trouvé le moyen de fabriquer 3000 à 4000 votes. » C'est un autre mensonge malicieux, car comment l'auteur de cette dépêche peut-il ignorer la présence d'environ 3000 hommes nouveaux et anciens colons, dans les cantons non érigés en municipalités, comme Roquemare, Hébécourt, Duparquet, Dufresnoy, Clermont, Cléry, Destor, Villemontel, Berri, Réarn, Lamorandière, Rochebeaucourt, Malartic, Varsan, Paskals, etc., etc. ? en plus de 3500 hommes qui travaillent dans les mines ou dans le voisinage immédiat ? en plus de milliers d'hommes qui travaillent dans les chantiers, la construction des chemins, des lignes de transmission, etc. ?

Dans le paragraphe suivant de la première dépêche, on parle des menaces qui ont été faites aux représentants du candidat conservateur et aux électeurs. On parle d'irrégularités.

Tout cela est simplement de la mauvaise humeur de mauvais perdants.

« Les esprits sont fort montés », contiennent les dépêches d'Amos. Oui, les esprits de ceux qui ont rédigé ces messages, véritables incitations à l'émeute, sont évidemment très montés.

Ils l'étaient dès lundi après-midi, car ils faisaient démolir un pont et barrer une route pour empêcher de mes partisans de se rendre voter. Ils l'étaient, excités, lundi soir, alors qu'ils envoyaient des hommes à la rencontre des messagers qui apportaient certaines boîtes de scrutin pour essayer d'enlever ou de détruire ces boîtes. Ce sont ces gens-là qui parlent des violences des partisans d'Authier !

La population de l'Abitibi est parfaitement calme, à l'exception de quelques excités qui se démentent pour expliquer leurs dépêches mensongères de lundi soir annonçant l'élection de M. Lesage.

Le bouquet, c'est sans doute cet autre télégramme d'Amos publié aussi dans le DEVOIR de jeudi, disant que j'ai eu bon de m'éloigner d'Amos mercredi parce que les esprits y étaient montés contre moi et que j'ai dû me faire protéger par six hommes de police de ma demeure au convoi du chemin de fer.

L'auteur de cette invention mensongère devra répondre devant les tribunaux de son mensonge, de même que son comparse, le maire... qui a endossé cette blague.

Ces correspondants spéciaux et nouveaux du DEVOIR s'élèvent vraiment à la hauteur de Tartarin.

Quand ils parlent des ovations faites à M. Lesage à toutes les gares, mercredi, c'est très drôle pour ceux qui ont

HAILÉ SÉLASSIÉ



LA PALME

été témoins des faits. Le prétendu feu d'artifice de Senneterre est une tarasconnade de première grandeur.

Et que dire du monsieur qui a visité la salle de rédaction du DEVOIR, jeudi, et affirmé que toutes les paroisses de l'Abitibi, moins trois, ont donné des majorités substantielles à M. Lesage ? — Il y a dans l'Abitibi trente curés résidents d'autant de paroisses. Quinze de ces paroisses ont donné des majorités à M. Lesage, et quinze m'ont donné des majorités. Voilà la vérité exacte. (...)

M. Authier représente l'Abitibi depuis l'institution de cette colonie en comté ; on le désigne couramment comme successeur de M. Vautrin à la Colonisation ou comme président de la Chambre : il n'est pas à présumer qu'il aurait eu besoin de voler son élection, ou si cela était, il en faudrait d'autres preuves que celles dont le DEVOIR a entouré ses histoires à dormir debout. Du seul fait qu'elles paraissent dans un journal réputé indépendant des luttes électorales, ces histoires ont acquis quelque créance. Un journal indépendant n'est pas forcé de toujours dire la vérité ; il peut lui arriver d'être trompé ; mais quand il s'obstine à propager des faits qui ne sont vraisemblablement que des mensonges, la chose devient plus grave pour la réputation de la « bonne » presse, exploiteuse d'encycliques. Si M. Authier n'avait pas écrit sa lettre, le DEVOIR aurait continué de le clouer au pilori. Après cette lettre, il ne reste rien des insinuations du DEVOIR) mais il ne reste rien non plus de la réputation de véracité de ce journal, qu'on peut désormais classer comme un organe d'opposition purement et simplement.

La « politique basée sur les encycliques »

Le nouveau député de Montmagny, M. Grégoire, écrit dans un manifeste post-électoral :

M. Taschereau continuera de se moquer, s'il le veut, de notre politique basée sur les encycliques. Nous nous préparons à l'appliquer, car le pouvoir sera à nous tout prochainement, et le peuple a prouvé qu'il veut un changement de politique.

M. Taschereau ni personne ne s'est moqué de la politique « basée sur les encycliques ». On a seulement pris avec le scepticisme qu'il fallait l'usage que certains politiciens de la province de Québec faisaient des encycliques. M. Grégoire parle de « la politique basée sur les encycliques » que lui et ses collègues se préparent à appliquer. Peut-il nous dire si cette politique est celle de M. Duplessis, d'aucun des conservateurs qui le suivent, ou même d'une majorité des membres de l'Action libérale nationale, ou Action nationale, ainsi qu'on dit maintenant en haine du libéralisme économique, sinon du libéralisme que tout le monde connaît en notre province.

M. Taschereau avait dans son cabinet un homme (ministre du Travail) qui a fait de son mieux pour appliquer les encycliques, avec l'aide d'un chef de cabinet qui était lui-même encycliquier jusqu'à la gauche : un organe de l'Internationale ouvrière nord-américaine a dit de M. Arcand qu'à lui seul il avait fait faire plus de progrès à la cause ouvrière « que l'Internationale depuis sa

fondation ». Eh bien, ce collègue de M. Taschereau, dans une population catholique dirigée par des Père Archange et des William Tremblay, il s'est fait battre à plate couture.

Pour appliquer la politique des encycliques, il faudra, en notre province, attendre que le ridicule député de Montmagny ait passé de vie à trépas. La perspective n'est guère consolante pour M. Grégoire, mais au moins est-elle conforme aux faits. La cause de la justice sociale ne s'en portera d'ailleurs pas plus mal.

Une note de M. l'abbé Laliberté

Nous reproduisons dans notre dernier numéro une note du SOLEIL où il était question notamment d'un discours électoral que M. l'abbé Maurice Laliberté, professeur au grand séminaire de Québec, aurait prononcé à Sainte-Croix de Lothbinière le dimanche d'avant l'élection. M. Laliberté écrit à ce sujet au SOLEIL lui-même et à l'ACTION CATHOLIQUE :

A SAINTE-CROIX

Un journal publiait lundi dernier que la veille j'avais annoncé aux gens de Ste-Croix un discours politique. Voici ses paroles : il « les invita à attendre en leur annonçant qu'il leur parlerait de politique ». Tous mes concitoyens de Ste-Croix en sont les témoins, je n'ai annoncé ni discours, ni assemblée. C'est plutôt un incident étrange qui a réuni les gens et a transformé une conversation privée en discussion publique. Cette discussion tantôt sérieuse, tantôt drôlatique, tantôt calme, tantôt animée, fut toujours très digne et fait honneur aux gens de Sainte-Croix.

L'abbé M. LALIBERTE

Le SOLEIL ajoute à cette note, pour tout commentaire :

L'unique commentaire que nous ajoutons à cette explication, c'est que les témoins de cette scène peu banale jugeront, entre la note du SOLEIL et celle de M. l'abbé Laliberté, laquelle est la plus véridique. En attendant de porter tous les incidents de la dernière campagne devant certains tribunaux autorisés, le jugement du peuple ne nous fait pas peur. Avec son sens de la mesure et de l'équité, la paroisse de Ste-Croix saura ce qu'il convient de penser et de retenir de cette intervention. Empressons-nous de dire que nous ne prétendons pas que M. l'abbé Laliberté a outrepassé son droit en participant à la campagne électorale. Entre son cas et celui de quelques-uns de ses confrères ecclésiastiques, nous avons su établir la distinction nécessaire.

La note de M. Laliberté nous rappelle la dénegation que nous adressa un jour, touchant un discours semblable, mais prononcé en chaire, M. le curé Lavergne, lui aussi de Québec. Un auditeur ayant pris des notes sténographiques, M. Lavergne ne poussa pas plus loin la controverse, qui mourut de sa belle mort.

Sommaire

En page deux :

La critique des livres JULES AURIC

En page trois :

Légendes tenaces ANDRÉ BOWMAN

En page quatre :

Questions de langue HENRI ROULLAUD

En page cinq :

Moi, sociable VALDOMBRE
Robert Pilot PIERRE DARSEREAU

En page six :

Une idylle à la cour de François Ier LUCIENNE ARNAUDET

En page sept :

Le gardien HÉLÈNE ROLLIN

En page huit :

The Student Christian Movement of Canada JEAN-ROBERT BONNIER
Vaincre la peur MICHEL DETROYAT

En page neuf :

Les films du jour LOUIS PELLAND
Les Concerts Symphoniques INTERIM
Variétés continentales LOUIS PELLAND

En page dix :

Les difficultés de l'Angleterre THOMAS GREENWOOD
en Égypte
Comment l'Italie se défend CHARLES CARRY
contre les sanctions
Majesté romaine PHILIPPE BERTAULT
et tendresse flamande

En page onze :

Pour la baisse des prix JEAN-MARIE NADEAU
Chronique financière AUGUR

En page douze :

La transfusion du sang Dr G. A. SÉGUIN
A la recherche de trésors engloutis A. P. LUSCOMBE WHYTE
La Conférence internationale du Travail HENRI BINET

Un album sur le voyage de la Mission Cartier

Ce n'est pas une relation officielle du voyage de la Mission Jacques Cartier que nous font tenir les Editions de l'Atlantique, mais un recueil de discours prononcés et d'articles écrits par des membres de la Mission, soit à bord du *Champlain*, soit de retour en France. L'ouvrage est luxueusement édité sous un format de 9 pouces sur 11, orné de photos hors texte avec un portrait de Jacques Cartier au frontispice.

Il s'est glissé dans le texte quelques petites erreurs qu'une révision soignée aurait sans doute permis d'éviter. Par exemple, M. Henry Bordeaux écrit à deux reprises « les Laurentines » et situe à 4,000 milles de Québec la ville de Pembroke. Cela n'empêchera pas les petites Canadiennes de le lire (« Il est si fin » !), mais lui-même aurait préféré s'en tenir à la vérité. Le compte-rendu du discours prononcé par le cardinal-archevêque de Québec à bord du *Champlain* nous montre le drapeau qui « ferma son aile blanche et repassa les mers », car notre cardinal n'est pas ennemi du lieu-commun, loin de là. Un drapeau qui eût « ouvert » son aile blanche pour repasser les mers eût été moins poétique. Enfin, ne pourrait-on cesser de reproduire dans ces publications semi-officielles les exagérations des discours officiels : un million et demi, deux millions, de descendants de Français dans la seule Nouvelle-Angleterre, c'est certainement assez dire, peut-être trop, si l'on compte tous ceux qui ont abdicé, mais du nombre il y aurait à défalquer ceux qui ont déjà fait leur choix pour la langue et les coutumes de l'Oncle Sam.

L'article de M. Gabriel Louis-Jaray sur l'Acadie est bien documenté et très instructif.

Gaspillages

La FINANCIAL POST de Toronto signale que depuis les élections du 14 octobre le cabinet d'Ottawa a annulé pour 12 millions de travaux publics adjugés à la veille des élections ou durant la campagne électorale. Ces travaux n'avaient apparemment pour objet que de procurer des fonds à la caisse électorale du parti au pouvoir.

Ce n'est donc pas M. Taschereau seulement qui fait réparer les routes à la veille d'un scrutin... Ce n'est pas non plus le parti tory seulement qui a en ces dernières années gaspillé les millions en travaux inutiles : le chemin de fer de la Baie d'Hudson, avec l'aménagement du port de Churchill, a coûté plus de 60 millions pour une saison de navigation de moins de six semaines. Cet acte de folie administrative a été voté par les Tories et les Libéraux. Il n'en coûte pas moins cher au pays pour cela. On prévoit le temps où il faudra lever, pour les mettre au rancart, les rails et les traverses du chemin de fer, si on ne veut pas que toute la voie s'enlise dans la savane. Quant à l'intérêt sur les 60 millions, le pays devra naturellement courir après.

Olivar ASSELIN

Montréal, 4 décembre 1935.

Mazarin

par Auguste Bailly

Un vol. à 15 fr., chez A. Fayard, à Paris.

L'auteur écrit de cet ouvrage : « L'étude de Mazarin est la suite logique de celle de Richelieu : j'ai été encouragé à l'entreprendre par l'accueil qu'avait reçu du public mon dernier livre. Cependant, à première vue, l'homme me semblait moins intéressant : l'inflexible rigueur de Richelieu, son orgueil, sa violence même, prêtent à tous ses actes, à toute sa vie, un caractère extraordinairement spectaculaire et dramatique. Toujours fuyant, biaisant, accommodant, et ne faisant front qu'en de rares circonstances, Mazarin ne se dresse pas devant nous dans une aussi éclatante lumière : bien plutôt pourrait-on dire qu'il faut le saisir dans la pénombre. Mais alors, du point de vue psychologique — qui seul, selon moi, confère à l'histoire toute sa valeur humaine, en l'expliquant par l'intérieur — toute l'existence de l'Italien pose un passionnant problème : comment, par des voies contraires à celles qui suivait et qu'il suivait Richelieu, a-t-il pu parvenir, exactement, aux résultats politiques que Richelieu voulait atteindre ?... Comment se conciliaient en lui une certaine bassesse de caractère et une incontestable grandeur ? Comment se dosent dans ses attitudes, dans ses propos, l'hypocrisie et la sincérité ?... Comment cet Italien est-il devenu un grand ministre français, aussi dévoué aux intérêts de la France que l'avait été son prédécesseur ?... Dans quelle mesure son pouvoir dépendait-il de l'amour de la reine, et dans quelle mesure était-il amoureux lui-même ?... Que valent les attaques, les calomnies, les injures qu'il a subies avec tant d'indifférence apparente ?... Quels étaient ses points d'appui psychologiques : son fétichisme de joueur, sa foi dans son

étoile, ou son mépris de l'humanité ?... Ainsi se multipliaient les questions dans ma pensée, et, peu à peu, avançant dans mon étude, je parvenais à cette conclusion que la personnalité de Mazarin était certainement plus complexe, plus nuancée, plus subtile, que celle de Richelieu. J'ai essayé, par une étude minutieuse de ses actes, de ses paroles, de ses lettres, de m'insinuer dans le labyrinthe de cette pensée, et de me l'assimiler suffisamment pour ne pas m'égarer. J'ai tâché, enfin, de recomposer cette grande figure, avec ses lumières, avec ses ombres ; et je n'exprime qu'un souhait, c'est que mes lecteurs éprouvent, en lisant ce livre, un peu des satisfactions intellectuelles que j'ai trouvées à l'écrire. »

Etudiants et Etudiantes

par Fortunat Strowski de l'Institut

Une brochure de 10 pages x 74, profusément illustrée, dans la collection *Voir et Savoir* à 5 fr. 50, chez Flammarion, à Paris.

L'étudiant — donc l'étudiante — a les plus vieux titres de noblesse. Depuis qu'Eve a goûté le fruit de l'arbre de la Science, ses enfants ont voulu tout comprendre, et il n'est personne qui, de siècle en siècle, n'ait été de quelque façon un étudiant. Si l'humanité a marqué une conquête progressive, c'est parce que les hommes ont travaillé, cherché et appris.

Des gymnases antiques aux « amphithéâtres » de nos facultés, des corporations du moyen âge aux universités d'Amérique, des collèges de l'ancien régime, ou des « scholars » d'Oxford, aux écoles des Chinois, les mêmes jeunes gens se pressent, ardents, turbulents, impatient d'orienter leur destin. Leurs travaux — comme leurs plaisirs — sont en quelque sorte éternels.

Quels ont été et quels sont — à travers le passé et le monde — leurs études, leurs examens, leurs mœurs surtout ? Et leurs jeux, leurs « chahuts », leurs brimades ?

Grâce à la collection « Voir... et... Savoir » qui saisit l'actualité dans ses éléments permanents, un des maîtres de la jeunesse, M. Fortunat Strowski, de l'Institut, nous le montre dans une fresque joyeuse et émouvante, pittoresque et humaine. Une étonnante illustration, qui n'avait encore jamais été recueillie, complète celle-ci de façon tout à fait divertissante.

Au seuil de l'année scolaire, *Etudiants et Etudiantes* aura un écho immense. Et non pas seulement chez les jeunes ! Mais aussi chez tous. N'avons-nous pas tous été étudiants, et — comme tout homme qui pense — ne le restons-nous pas toujours ?

Guynemer

par Henry Bordeaux de l'Académie française

Réédité chez Flammarion, dans la collection « Hier et Aujourd'hui ». Une brochure à 3 fr. 75, sous couverture illustrée et avec quatre planches hors-texte en héliogravure.

Un jour de septembre 1917, Guynemer disparaît en plein ciel. Il a vingt-trois ans ; il compte 53 victoires officielles. Ce fut, dans toute la France, une traînée de douleur comme si, parmi tant de soldats exposés à la mort, celui-là dût seul être immortel.

Sa vie fulgurante où la hâte a multiplié les exploits, Henry Bordeaux l'évoque dans un livre émouvant. Avec le sentiment de la force secrète qui animait ce héros, le biographe du grand « as » a écrit pour l'avenir une épopée vivante où le ciel, le feu, la gloire jouent leur partie.

Guynemer apparaît comme notre nouveau Roland. Il en a la jeunesse et la flamme brûlante. Cet archange casqué qui fond du ciel, l'épée à la main, est le dernier des chevaliers errants.

Sa mort complète son destin. Celui qui était le mouvement et la vie n'a pas accepté de se coucher dans une tombe. La terre a refusé de recevoir ses restes. L'air qui lui appartient par droit de conquête, les a — par miracle — gardés.

La vie légendaire que retrace Henry Bordeaux s'accommoda d'un destin mystérieux. C'est un preux d'autrefois qui est entré vivant dans l'immortalité.

Jadis, en Russie

Nous avons publié, la semaine dernière, sous ce titre, quelques intéressants souvenirs d'une voyageuse. Dans la mise en page, un court paragraphe étant tombé, la description que l'auteur faisait de Moscou semblait, de ce fait, se rapporter à Avignon. — N. de la R.

Quatre continents

poèmes, par Luc Durtain

Un vol. in-18, chez Flammarion.

Quoi qu'il écrive, — qu'il nous captive avec les péripéties d'un roman ou vous entraîne à l'un de ses inventaires du monde, — Luc Durtain est avant tout un poète. Poète au sens original du mot, qu'il a naguère éclairé dans *D'homme à homme* : créateur de verbe, de rythmes, d'images.

Poète en vers, et des plus écoutés, il le fut aussi dès le début de sa carrière. Aujourd'hui, *Quatre continents* apparaît à l'avant-garde de la poésie nouvelle, et, tout en respectant le génie de la langue, déploie merveilleusement le côté sensible, dynamique, — primitif, pourrait-on dire, — de l'auteur de *Captain O. K.*

Après tant de bouleversements dont notre âge fut le témoin, ne nous faut-il pas des conceptions neuves ? Le titre même indique qu'il ne s'agit pas ici d'exercices de virtuosité. Le poète apporte d'abord, en vivantes images, saisies sur place, les vues les plus diverses du globe, de Venise au Niagara ou à Rio de Janeiro, de la forêt vierge aux temples d'Égypte ou d'Asie. Les *Quatre continents*, en vérité ! Puis, c'est la robuste fresque de notre vie occidentale. Le geste épuisant de l'individu parmi les cités des machines, son effort vers la justice : cette poésie moderne du travail attendait un grand interprète.

Vision dramatique du monde qui offre, à elle seule, les dimensions d'un ample ouvrage !

Prisons d'autrefois

par F. Funck-Brentano de l'Institut

Un vol. in-16, orné de 4 planches hors-texte en héliogravure. Chez Flammarion.

Sur les prisons de l'Ancien régime, d'innombrables légendes ont circulé. Il n'y aurait eu, prétendent certains, que cages de fer, lettres de cachet arbitraires, cachots sans air ni lumière, tortures effroyables, etc. M. Danseur a montré ici-même ce qu'il fallait penser de ce tableau. Lettres de cachet et cachots ont

existé, mais plus rares qu'on ne l'a dit, et parce que, dans une époque de mœurs rudes, tout était rude.

Comment vivaient les prisonniers autrefois ? En quels endroits étaient enfermés le grand seigneur débauché ou prodigue, le vulgaire voleur, le criminel ? Comment étaient-ils traités ? Quels étaient leur nourriture, leur habillement, leurs occupations ?

F. Funck-Brentano, de l'Institut, un des historiens qui ont le mieux pénétré dans la vie sociale de notre passé, répond à toutes ces questions d'une façon à la fois pittoresque et profonde.

Avant tout l'Ancien régime tendait à provoquer un redressement moral du condamné, d'où la diversité des modes et des cadres de détention usités. Châteaux du roi, citadelles militaires, abbayes et couvents, renfermes, hôpitaux, dépôts de mendicité, prisons de droit commun, etc., accueillait les hôtes indésirables.

Au cours de son livre passionnant, *Prisons d'autrefois* (Flammarion, éditeur. Collection « Hier et Aujourd'hui », un volume : 3 fr. 75), F. Funck-Brentano, déroule devant nous une sorte de fresque fantastique où la misère, la débauche, le crime, mais aussi des éléments moins tragiques, parfois comiques, mettent leurs couleurs contrastées.

Et l'on comprend que la liberté est le premier des biens !

Guénolé

roman, par Florian Le Roy

Un vol. in-16 à 12 fr., aux Éditions Tallandier, 75, rue Dareau, à Paris (14e).

Guénolé : histoire d'un jeune Breton qui rêve d'intellectualité, de spiritualisme, et que l'influence maternelle confine dans l'épicerie familiale. Autour de lui s'agit un milieu modeste que ravagent les passions primaires de l'intérêt, qui ne connaît l'affection et l'amour que sous une forme en quelque sorte animale, à l'image de l'épouse que la tradition maternelle a imposée à Guénolé.

Il s'agit là d'une première œuvre qui annonce un auteur d'avenir.

Le maréchal Ney

par Henri Welschinger de l'Institut

Un vol. in-16 relié, à 15 fr., chez Plon, à Paris.

Après avoir présenté à nouveau au public le *Divorce de Napoléon*, la Bibliothèque historique Plon s'enrichit du célèbre ouvrage de M. H. Welschinger sur le maréchal Ney. Le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, l'atmosphère des Cent-Jours, la défaite de l'Empereur et le rétablissement de la monarchie, tous ces événements qui se sont passés en moins de quatre mois, le grand historien les fait revivre avec son art habituel, précis et coloré.

La tragique histoire du maréchal Ney incarne en quelque sorte le drame profond que vécurent les compagnons et les soldats de l'Empereur lors de son retour et de sa seconde abdication.

Ney s'était rallié à la monarchie. A l'annonce du débarquement de Napoléon, il est même l'un des plus acharnés à vouloir sa perte et il parle de le ramener « dans une cage de fer ». Il se met aussitôt à la disposition de Louis XVIII et part pour Besançon et Lons-le-Saunier dans le but d'organiser la résistance. Mais partout l'Empereur est acclamé, partout les troupes envoyées pour le combattre se joignent à lui. Ney ne peut s'opposer à cette marche triomphale, et, dans sa fameuse proclamation du 14 mars 1815, il se rallie à Napoléon. Trahison ? Opportunisme ? M. H. Welschinger expose sincèrement et complètement les données de cet angoissant problème psychologique et trace un saisissant tableau du combat qui se livra dans ce cœur vaillant mais indécis.

Pendant les Cent-Jours, Ney vécut retiré. Il ne reprit un commandement que pour la guerre et fut d'une folle témérité à Waterloo.

Après la défaite, il n'emigra pas et, visé par les ordonnances de représailles de Louis XVIII, fut bientôt arrêté et emprisonné à la Conciergerie. Jugé par la Chambre des Pairs — le conseil de guerre s'était déclaré incompétent — il fut, après de longs débats dont M. H. Welschinger retrace admirablement l'atmosphère, condamné à mort. Et le 7 décembre 1815, le « brave des braves », qui avait échappé tant de fois aux balles ennemies, tombait sous les balles françaises.

Bénédiction

Roman par Claude Silve

Un vol. in-16 à 15 francs. Chez Bernard Grasset, 61, rue des Saints-Pères, Paris.

Claude Silve a débuté en littérature par *La Cité des Lampes*, paru en 1912. Ce livre, où l'aventure d'une âme est décrite d'une manière si aiguë et si délicate, était la première œuvre d'une toute jeune fille. Les milieux littéraires et le public lui firent un très grand succès. Malgré toutes les promesses d'avenir, tous les encouragements d'un succès aussi insolite, Claude Silve, ensuite, s'est volontairement confinée dans un long silence. C'est en 1929 seulement qu'elle fait paraître *La Fiebre bleue*, qui exprime toute la nostalgie des départs chez ceux que tourmente le besoin d'errer. Depuis six ans, à part quelques très rares articles de revue, Madame Claude Silve ne nous avait rien livré de son travail de chaque jour... Voici que paraît chez Bernard Grasset son nouveau livre *Bénédiction*, livre essentiellement « d'atmosphère » et de charme, qui est comme un « dépaysement » hors du monde désordonné d'aujourd'hui.

Comme les précédents ouvrages de l'auteur, *Bénédiction* nous procure cette même impression : celle de la découverte inattendue d'une source. En divinissant les sources, les Anciens consacraient l'affluement soudain d'un secret enfoui ; l'écllosion merveilleuse de l'élément vital en un point d'élection, après de longs cheminement au cœur des mystères souterrains. *Bénédiction* est tout cela : par le récit de l'explosion brève d'un drame longuement pressenti sous d'immobiles apparences ; par le style, par l'élégance continue d'images ; par son profond symbolisme ; enfin par cette exquise atmosphère des lieux où la nature encore à demi prisonnière du rêve s'échappe vers son mélancolique destin.

Ceux qui ont aimé *La Cité des Lampes* et *La Fiebre bleue* liront, avec le même délice, la nouvelle œuvre de Claude Silve. Au cours de leur lecture, ils évoqueront certains grands noms : Tolstol, Rilke, Larbaud... écrivains secrets et rares, comme celle sur qui, aujourd'hui, l'attention du public lettré est de nouveau attirée.

Léopold RICHER

Jules AURIC

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

Lancel



Ecoutez l'Emission Sweet Caporal. Tous les mercredis soirs, à 8 heures.

CKAC Montréal
CHRC Québec
CHLP Montréal
CKCH Hull
CRCS ChicoutimiCIGARETTES
SWEET
CAPORAL

Nous acceptons maintenant, comme série complète, 52 "Mains de Poker" portant n°importe quel numéro.

Révolution avortée

La fin du mois de novembre a été marquée par des troubles sanglants au Brésil, qui a perdu la belle stabilité dont il était si fier, depuis que la crise économique a chambardé le pays.

L'affaire, quoique violente et brutale, n'a pas été aussi importante qu'elle paraissait l'être au commencement. Dans une semaine, les forces gouvernementales ont écrasé le mouvement séditionnel.

On semble attribuer aux communistes la responsabilité du soulèvement, parce que le chef de la rébellion est allé passer quelques années d'exil en Russie. Il n'est peut-être pas besoin d'aller aussi loin pour expliquer l'affaire. Depuis quelques années, la révolution sévit à l'état endémique sur tout le continent sud-américain. Que Carlos Prestes soit allé à Moscou apprendre la technique perfectionnée de la révolution, c'est bien possible, mais avec ou sans bolchevisme, l'Amérique du Sud est dans un tel état d'instabilité qu'il faut chaque jour s'attendre à tout. Aussi ne faut-il pas prendre trop au tragique cette révolution avortée. L'ère des *provinciamientos* n'est pas encore close dans l'hémisphère austral. Elle ne le sera vraisemblablement pas de sitôt.

André BOWMAN

Tribut du lecteur

A propos des licenciés en sciences commerciales

Montréal, le 30 nov. 35

Au directeur de la RENAISSANCE, Montréal.

Monsieur le directeur,

Dans votre numéro du 23 novembre, vous avez reproduit quatre articles de l'ÉVÉNEMENT, de Québec, sur les œuvres du gouvernement provincial. Or le rédacteur de l'article sur l'Instruction publique y est allé un peu fort dans son « enthousiasme » sur les succès remportés par les diplômés de l'École des H. Etudes comales. Il prétend que « 98 p.c. », sur ses 350 diplômés, occupent de belles situations dans le monde des affaires »...

C'est, pour le moins, très inexact. En parcourant la liste des anciens dans l'annuaire récemment paru, je trouve qu'on ignore la position occupée par au moins 58 d'entre eux. Je suis de ce nombre, car je ne travaille pas depuis plusieurs années. Donc le chiffre de sept est largement dépassé. Je ne crois pas que les autres occupent tous « de belles situations ». Il fallait les « compter » contrairement à ce que ce type écrivait quelques lignes plus haut.

Agréé, monsieur, mes salutations.

LUCIEN LUSIGNAN, L.S.C.

Notre commerce avec l'Italie

Voici comment il s'est détaillé de 1921 à 1934 :

	Exportations	Importations
1921	57.758.343	1.745.330
1922	15.335.818	1.387.370
1923	12.073.332	1.601.225
1924	18.501.578	1.849.844
1925	14.142.975	1.930.492
1926	22.153.553	2.597.759
1927	22.108.083	3.444.062
1928	18.742.516	4.241.802
1929	23.024.899	4.260.325
1930	11.387.294	4.963.694
1931	14.552.319	5.048.957
1932	4.265.324	4.193.437
1933	4.126.362	2.806.361
1934	3.038.112	2.643.781

Il faudrait voir si nous n'avons pas exporté certains articles par l'Angleterre, car on voit bien, parmi les exportations enregistrées durant les douze mois terminés le 30 octobre dernier : « Stockfish, \$169,599 », mais il faudrait voir si l'on entend par « stockfish » les salaisons de morue, qui intéressent surtout la Gaspésie et les Provinces-Maritimes.

Olivar ASSELIN

Publication ajournée

Par suite de contretemps, l'ouvrage de MM. Francis-J. Audet et Gérard Malchelosse sur les *Pseudonymes canadiens* annoncé pour septembre dernier ne paraîtra qu'en janvier prochain. Cette compilation ne fera cependant que gagner au retard : de 2.000 pseudonymes qu'elle comprenait au début de l'été écoulé, elle s'est accrue à 2.500. C'est dire que l'ouvrage se trouvera bien près d'être complet et de tout repos. Nos félicitations aux érudits Audet et Malchelosse.

LA RENAISSANCE

hebdomadaire politique et littéraire

150, rue Saint-Catherine, Montréal

Case postale 4018 Tél. : PL 8511

Directeur : OLIVAR ASSELIN

ABONNEMENT :

1 an 6 mois

Espagne } \$3.50 2.00

Royaume-Uni } \$3.50 2.00

France } \$3.50 2.00

Etats-Unis } \$3.50 2.00

Canada } \$3.50 2.00

Autres pays } \$4 2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-poste ou chèque affranchi payable au pair à Montréal.

Publié par les Éditions de LA RENAISSANCE (limitée), Montréal

et imprimé par la Cie de Publication la PATRIE, Montréal

Administrateur : Pierre ASSELIN

Secrétaire de la rédaction : Jean-Claude Martin

Directeur de la Publicité : F.-X. Lizotte

POLITIQUE EXTÉRIEURE

Le procès des Oustachis

Il a fallu attendre le courrier de France pour obtenir quelques renseignements sur le procès des assassins du roi Alexandre Ier et de M. Barthou. C'est ce qui explique notre retard à parler de cette sinistre affaire. C'est le 17 novembre, treize mois après l'attentat, qu'a commencé le procès. Comme on pouvait s'y attendre, les premières séances n'ont pas été d'un intérêt palpitant, mais elles permettent de constater que les faits reprochés aux accusés n'ont été rendus possibles que grâce à la complicité tacite d'un et même de plusieurs gouvernements. On s'aperçoit aussi que l'on a affaire à un groupe extrêmement dangereux, qui a déjà opéré en d'autres pays et qui, de connivence avec des Ukrainiens, est responsable de l'assassinat de l'ancien ministre polonais de l'intérieur. On voit réapparaître la figure sinistre et énigmatique d'Anton Pavelich, qui du fond de l'Allemagne, où il s'était réfugié depuis plusieurs années, a dirigé maints complots et meurtres politiques. Le promoteur du crime est actuellement détenu à Turin avec un de ses complices, mais ne paraît pas être sur le point d'être extradé. On peut s'étonner de la mansuétude du gouvernement italien pour un assassin politique et de celle du gouvernement autrichien, qui de son côté prend apparemment soin de la santé d'un troisième bandit, le nommé Percevitich, retenu à Vienne depuis plus d'un an.

Au cours des déclarations hypocrites faites après les assassinats de Marseille, les gouvernements avaient décidé d'entreprendre une action commune pour détruire le terrorisme international. Un an s'est écoulé et rien n'a encore été fait dans ce sens. Des criminels notoires ne peuvent être extradés et l'on continuera, comme par le passé, de faire assassiner les hommes politiques gênants.

Ce qui console, c'est que la morale des rois n'est pas la même que celle des simples particuliers...

Les premiers sursauts

Si les Allemands étaient capables de reconnaissance, ils auraient depuis longtemps tressé des couronnes au peuple et aux dirigeants anglais, qui n'ont cessé de les soutenir dans leurs revendications les plus exorbitantes. Car, sans aucun doute, seule l'intervention de Londres a empêché le morcellement de l'empire allemand, l'application des sanctions aux coupables de guerre et l'exécution des réparations. Tout ceci cons-

titue un motif suffisant de reconnaissance, extérieure tout au moins.

Or, on en cherche vainement des manifestations. L'Allemagne, quoique jouant la carte anglaise dans la grande partie internationale actuellement en cours, entend montrer à Londres qu'elle est une grande puissance avec laquelle il ne faut pas badiner. C'est ainsi qu'à la suite du congrès — ne pourrait-on pas dire la foire ? — de Nuremberg, au cours duquel le Fuehrer a lancé une fois de plus l'anathème contre les Juifs, les autorités allemandes ont arrêté un sujet britannique sémite, qui avait eu le malheur d'avoir des relations avec une blonde Gretchen. Il a fallu l'intervention des autorités pour faire libérer ce Juif anglais, coupable d'une ridicule affaire de couchage. Quelques jours après, le vice-consul anglais à Hanovre se voyait retirer l'exequatur sous prétexte d'espionnage, alors qu'il n'avait fait que renseigner son gouvernement. Toujours psychologues, les Allemands ont continué, en injuriant grossièrement Winston Churchill, ancien et futur ministre, coupable à leurs yeux d'avoir dit quatre vérités élémentaires sur le Reich et ses dirigeants. On semble considérer à Berlin qu'un sujet britannique n'a pas le droit dans son propre pays d'émettre des opinions contraires aux vues des dirigeants nazis.

Enfin, le dénommé Hafstengel a poursuivi en justice le DAILY EXPRESS, qui avait rapporté les paroles plus que blessantes d'un fonctionnaire allemand sur l'Angleterre et les Anglais. Il est probable que la série continuera.

Mais en attendant, les Anglais se sont éveillés. Ils ont commencé par expulser sommairement un correspondant allemand qui envoyait des lettres aussi fantaisistes qu'injurieuses pour le pays qui lui donnait hospitalité, ils ont mis la main sur un espion dangereux dont le procès vient de s'ouvrir et il est probable qu'ils ne s'arrêteront pas de sitôt. Quand la patience anglaise est à bout, il est assez dangereux de se frotter aux autorités britanniques.

On enregistre les premiers sursauts de l'opinion publique, en Angleterre, contre les prétentions et les méthodes des Allemands. Ce n'est qu'un commencement. Et Berlin sera étonné le jour où Londres prendra parti contre l'Allemagne !

André BOWMAN

Dialogue d'actualité

— Vous revenez de Rome, et vous avez vu Mussolini, que veut-il au juste ?
— Il veut être nommé valet de chambre du Pape.
— Hein ! Pourquoi donc ?
— Pour pouvoir brosser les habits saints !

Les légendes tenaces

Les légendes les plus tenaces sont généralement celles qui touchent, non pas à l'honneur national d'un peuple, mais bien à son amour-propre et surtout à celui de ses chefs. La Grande Guerre nous en fournit maint exemple et la mort récente de l'amiral Jellicoe a réveillé de nouveau la vieille controverse à la fin de savoir qui, des Anglais ou des Allemands, avaient été les véritables vainqueurs de la journée mémorable du Jutland.

Les critiques n'ont pas manqué en Grande-Bretagne pour accuser l'ancien amiralissime d'avoir manqué du cran nécessaire pour remporter une victoire décisive sur les Allemands. Beaucoup d'auteurs se sont complus à comparer fâcheusement la prudence de Jellicoe à l'entrain endiablé de Beatty, commandant des croiseurs de bataille. On a dressé des bilans, comparé les pertes en hommes et en bâtiments ; on a fait grand état du tonnage coulé, mais on a un peu négligé la chose principale, à savoir : le résultat ultime de la bataille de Skagerak.

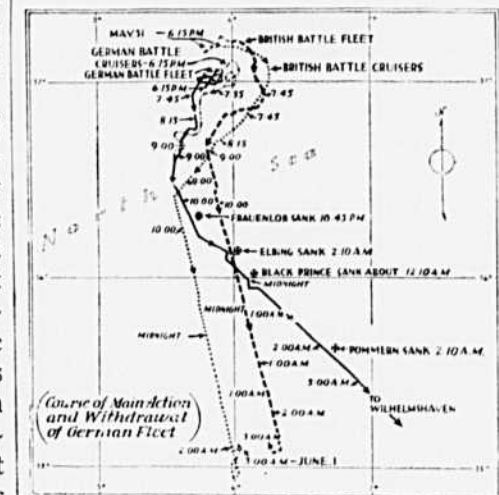
Or, si l'on examine froidement les faits, on constate que, quelles qu'aient pu être les pertes britanniques comparées à celles de la flotte impériale allemande, cette dernière est revenue au port, paralysée, et elle n'a jamais plus

publia en 1919 un livre dans lequel il tentait une justification personnelle en déclarant froidement que l'escadre allemande avait remporté une grande victoire dans la Mer du Nord. Le pseudo-succès de la flotte germanique était destiné, avant tout, à des fins de propagande. Mais, il y avait, dans cette assertion d'une victoire l'idée bien nette de sauver l'amour-propre national et aussi la réputation de l'amiral et de l'armée.

Le 31 mai 1916, à 2 heures 18 de l'après-midi, le croiseur britannique *Galatea* signalait à Beatty la présence de la flotte allemande et l'engagement ne tardait pas à avoir lieu. A 3 h. 50, Beatty et Hipper ouvraient presque simultanément le feu à une distance de 16 milles et en quelques minutes plusieurs obus allemands bien placés faisaient sauter les croiseurs de bataille *Indefatigable* et *Queen Mary*, qui coulaient avec tout leur équipage. Beatty, malgré son état d'infériorité numérique, s'accrochait à la flotte allemande, afin de donner le temps à Jellicoe d'arriver sur les lieux. La bataille fut très chaude et les pertes anglaises, considérables. Presque tout le tonnage coulé date de cette période du combat. Les Allemands semblaient avoir un avantage marqué quand la Grande Flotte

britannique eut des pertes s'élevant à plus de 6.000 hommes et à 112.000 tonnes, c'est-à-dire le double de celles des Allemands, elles sont attribuables à l'action du début. Une heure de combat de plus et la *Hochseeflotte* aurait été anéantie.

On ne peut donc pas conclure, comme le faisait Scheer et les autres auteurs allemands, à une victoire germanique dans la Mer du Nord. Néanmoins, la légende a persisté : Jellicoe avait subi un



Trajet suivi par les flottes durant l'engagement principal. Les escadres de Jellicoe « barrent le T » (doublement la flotte allemande) et infligent de lourdes pertes à l'amiral Scheer, qui se sauve grâce à l'obscurité.

échec très sérieux. Encore un mensonge allemand, non pas parce que la légende ne cadre pas avec les faits, mais parce que les intéressés ont systématiquement faussé les données du problème.

On ne peut trouver de parallèle à cette déformation systématique que dans la légende du fameux « coup de poignard dans le dos » dont aurait été victime l'armée allemande à la veille de l'armistice.

Vaincue, l'Allemagne ou plutôt ses chefs militaires responsables du désastre essayèrent toujours de se justifier. Or, si l'on se borne à l'étude des faits indiscutables, on trouve que c'est le haut commandement allemand lui-même, c'est-à-dire Ludendorff qui, le 1er octobre 1918, demanda aux autorités civiles de solliciter une armistice des Alliés. Le chef d'état-major général déclarait qu'il n'était plus possible de tenir militairement. Quel aveu d'impuissance ! Et malgré cette déclaration, communiquée à la population civile par le haut commandement lui-même, l'ancien quartier-maître général de l'armée allemande prétendit dans ses mémoires que c'est le fléchissement de l'intérieur qui l'obligea à capituler ! La légende du coup de couteau dans le dos flattait trop bien l'amour-propre national, en même temps qu'il sauvait la réputation de certains chefs, pour ne pas être aussitôt acceptée comme parole d'évangile. La légende dure toujours ; elle est même à la base du mouvement ultra-nationaliste en Allemagne et de la victoire de Hitler.

André BOWMAN

La situation de M. Laval

Le président du conseil a obtenu, lors de la rentrée des Chambres, une majorité de plus de cent voix dans un vote de confiance sur sa politique des décrets-lois.

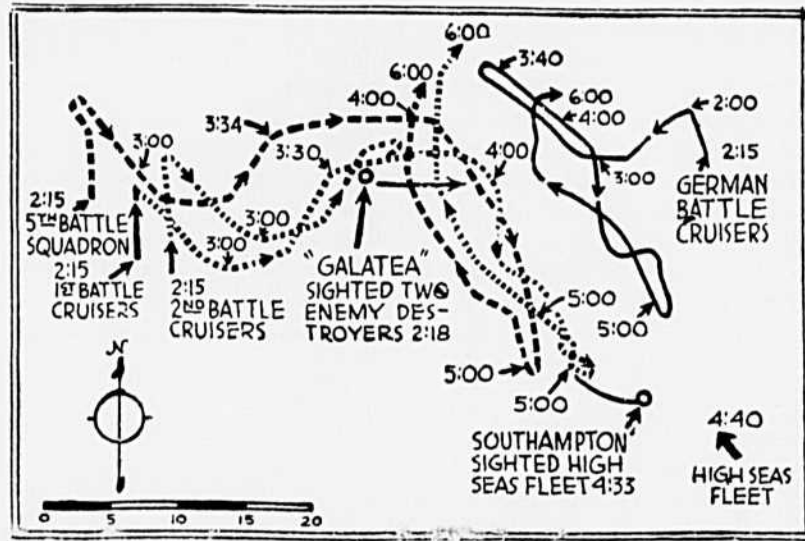
Au premier abord, on pourrait croire que cette victoire consolide la position du ministre, qui a besoin de l'appui du pays pour poursuivre la défense du franc et ses négociations pour le maintien de la paix. Après réflexion, on est moins optimiste, eu égard à la situation générale du pays qui laisse de plus en plus à désirer. Les recettes de la trésorerie sont en diminution, l'agitation politique est intense, la situation internationale est très tendue et le problème de la sécurité soulève des inquiétudes de plus en plus grandes un peu partout.

Il n'y a à la politique actuelle poursuivie par M. Laval qu'une issue : la cascade de ministères, selon l'expression imagée de Lucien Romier. Or, cette cascade ne tarderait pas à donner naissance à un torrent destructeur. C'est pourquoi il faudrait souhaiter voir durer le cabinet. Malheureusement, le gouvernement Laval s'est fait l'objet de critiques de plus en plus acerbes dans les milieux parlementaires mécontents.

La seule chose qui le maintienne au pouvoir est l'impossibilité où l'on est de trouver au gouvernement actuel un successeur possible acceptable à l'opinion en même temps qu'au Parlement. Un cabinet Herriot serait obligé de s'appuyer sur ce qu'on appelle en France une majorité nationale d'une part et sur le groupe cartelliste de l'autre, ce qui est visiblement une solution impossible. Un ministère Flandin (prédécesseur de Laval) annoncerait une rupture avec les éléments de gauche tout-puissants ; autre solution impossible, eu égard à la majorité de la Chambre. Enfin l'arrivée de cartellistes avoués comme Paul Boncour signifierait le retour à la politique purement intérieure, c'est-à-dire à l'asservissement aux pacifistes « bellicistes » qui ne parlent que de Genève, de la paix et de la guerre contre l'Italie, et la dissolution des ligues qui se sont formées au cours de ces dernières années. Etant donné que seules les ligues de droite seraient visées, il y aurait de grandes chances de voir le sang couler un peu partout, et le pays plongé dans une lutte paralysante et fratricide, juste au moment où il est le plus nécessaire d'ouvrir l'œil, et le bon.

On ne voit donc pas trop qui pourrait prendre la succession de M. Laval, si ce n'est M. Laval lui-même, en replaçant son ministère. Mais lui laissera-t-on le temps de retoucher son cabinet ?

André BOWMAN



Premier contact et mouvement initial d'engagement entre les flottes anglaise et allemande, à 3 heures 50, le 31 mai 1916. C'est au cours de cet engagement que l'escadre britannique subit les plus grosses pertes de la journée. Le graphique montre les mouvements des deux flottes.

tenté de sortie de grande envergure : le haut commandement allemand ne se sentait plus de force à affronter les escadres de Jellicoe. Le blocus s'est resserré et malgré la guerre sous-marine qui suivit, il a fortement contribué à jeter l'Allemagne à genoux.

Et cependant, jamais les gens de Berlin n'ont admis la défaite, pas plus, du reste, que l'écroulement militaire qui s'est traduit par l'armistice du 11 novembre. Tous les écrivains germaniques, en particulier les amiraux ayant pris part à l'engagement, ont essayé, en torturant les statistiques, de fausser entièrement le tableau. C'est ainsi que l'amiral Scheer, commandant de la *Hochseeflotte*,

renforcée de l'escadre Jerram, venant d'Invergoron, fit son apparition. A partir de ce moment, le caractère de la bataille changea entièrement : malgré le désavantage de la position — les Anglais se battaient avec le soleil contre eux et distinguaient très mal leurs adversaires — les canons britanniques scalèrent les tourelles allemandes, désorganisèrent le tir ennemi et obligèrent la flotte allemande à rompre le contact et à chercher, à l'abri de l'obscurité, un refuge vers ses bases. L'escadre allemande avait fui, après des pertes sérieuses, et elle ne ressortit plus jamais. On compta 74 touches de gros obus anglais contre 70 allemands et si la flotte

Attention !

Berlin pressent le succès anglais. Aussi joue-t-il la carte britannique, écrit dans le JOURNAL Saint-Brice, qui ajoute :

En attendant, l'attitude de l'Allemagne est parfaitement claire. Elle croit à la supériorité britannique. C'est un hommage qui ne pourrait se retourner contre le Reich et que dans une seule hypothèse : celle de l'Italie triomphant complètement du monde entier. Eventualité bien peu vraisemblable. Le conflit, en réalité, ne peut se terminer que par une victoire complète de l'Angleterre ou par un compromis dans lequel l'action conciliante de la France saura ménager assez l'Italie pour que le succès britannique ne soit pas écrasant. C'est pourquoi les Allemands, tout en se prosternant devant l'Angleterre, ne dédaignent pas de nous faire quelques petits gestes d'amitié.

Mais c'est à Londres que vont leurs avances, et pour cause ! Les dirigeants anglais ne répètent-ils pas sur tous les tons qu'il faut absolument trouver le moyen de ramener le Reich dans la famille des nations ? Le 31 octobre encore, M. Baldwin déclarait que si la Société des nations n'existait que pour maintenir les choses dans l'état où elles sont, elle tomberait en poussière.

Une question : qui donc fera les frais de la démolition du monde ?

L'impossible alliance

Emile Buré ayant demandé à Henri de Kerillis s'il s'était rallié à « l'impossible alliance », celui-ci a répondu :

Sur le fond du problème russo-allemand, je ne suis pas d'accord avec M. Laval. Je ne crois pas, hélas ! à la possibilité de s'entendre avec l'Allemagne. Au milieu de bien des hésitations et de bien des tourments de pensée, je suis

plutôt porté à conclure en faveur de la politique française qui se poursuit depuis mille ans. Cette politique, elle consiste à contenir l'expansion allemande pour empêcher l'Europe de devenir germanique. Elle signifie qu'il faut avoir des alliés en Orient sans s'occuper des changements de régime et des convulsions religieuses, politiques ou sociales qui s'y opèrent à tout moment. Elle suppose qu'on s'entende avec les Russes comme nos pères s'entendaient avec le Grand Turc (même quand le croissant menaçait la croix), avec le roi de Pologne, avec le roi de Suède, et enfin avec les tsars. Nos intérêts nationaux sont éternels. Seulement, pour faire cette grande politique française que réclamaient Doumergue, Barthou, Cambon, Barrère, Fleuriat, Paul Reynaud, Pertinax et l'état-major général avec Weygand et Lyautey en tête, il faut, sinon des grands hommes, du moins des hommes d'Etat forts et libres.

L'union fera la paix

« Si le 11 novembre n'était point la fête de la paix, il vaudrait mieux renoncer à célébrer cet anniversaire », dit le TEMPS, qui développe ainsi sa pensée :

En ces jours difficiles, plus encore qu'à l'ordinaire, le monde nous observe. Qu'attendre de la France divisée ? se demandent tous les observateurs. Et les uns déplorent nos divisions, mais d'autres s'en louent. Le 11 novembre est une occasion de nous montrer tels que nous sommes, et nous sommes évidemment meilleurs que nous ne le montrons habituellement. Mais on nous jugerait avec plus de respect ou, en tout cas, avec plus de prudence si nous ne laissions pas croire que nous nous relâchons. On sait que nous sommes forts sur les champs de bataille ; mais ce n'est plus de cela qu'il s'agit, et, pour qu'il ne puisse jamais s'agir de cela, ne donnons pas à

penser que nous sommes faibles hors des combats.

Les dévaluateurs

JOURNAL DES DÉBATS.

Les dévaluateurs sont d'espèce et de tempérament divers. Les uns préconisent l'opération lointaine encore, par l'alignement sur les monnaies anglo-saxonnes à l'heure de la stabilisation. Les autres méditent une mesure à la belge, c'est-à-dire une nouvelle loi monétaire décidant que le franc n'aura plus, pour valeur légale, que, par exemple, la valeur des 4/5 du poids d'or actuel. Il faudrait 20% de moins.

Viennent enfin les dévaluateurs qui repoussent l'étiquette, mais qui souhaitent néanmoins la dévaluation et manœuvrent en conséquence dans le secret espoir qu'elle sera rendue inévitable par l'anarchie qu'ils entretiennent. Ceux-là comptent être les premiers à pouvoir disposer des milliards procurés par l'opération à laquelle ils auront poussé.

La commission des finances appartient à cette dernière catégorie.

Avoués ou cachés, convaincus ou sceptiques, doctrinaires ou utilitaires, les partisans français d'une manipulation monétaire française n'ont pas le droit d'insister à notre égard les pertes que lui vaudrait la dévaluation. Un gouvernement qui s'y déciderait pour des considérations de facilité politique encourrait des responsabilités économiques et probablement sociales.

Ni M. Laval, ni M. Régner ne seront les ministres de la dévaluation. Ils l'ont dit. Nous le savons. Raison de plus pour opposer aux tentatives qui, dans le moment présent, conduisent à la destruction de leur œuvre budgétaire, considérée par eux, à juste titre, comme la garantie première du franc, la plus inflexible vigueur.

A. R. B.

La presse ÉTRANGÈRE

Ce que l'Italie achète à l'étranger

Le QUOTIDIEN publie un tableau des fournisseurs de matières premières à l'Italie.

Si les sanctions jouent, l'Italie ne recevra plus :

1° Du pétrole : de la Roumanie, 39% ; de l'U.R.S.S., 26% ; de la Perse, 10%.

2° De l'acier : de la France, 47% ; de la Tchécoslovaquie, 8%.

3° Du fer : de la France, 17% ; de l'U.R.S.S., 30% ; de l'Algérie, 21% ; de l'Espagne, 10% ; de la Tchécoslovaquie, 24% ; de la Belgique, 29%.

4° De la houille : de la Grande-Bretagne, 39% ; de l'U.R.S.S., 6% ; de la Pologne, 10%.

5° Du cuivre : du Chili, 30% ; du Portugal, 22% ; de la Belgique, 5%.

6° Du nickel : de la Grande-Bretagne, 31% ; de la Norvège, 15%.

7° Du caoutchouc : des Indes britanniques, 47% ; des Indes néerlandaises, 45%.

8° De la laine : de l'Union sud-Africaine, 13% ; de l'Argentine, 20% ; de la Belgique, 44%.

9° Du coton : des Indes britanniques, 16%.

Elle recevra :

1° Du pétrole : des Etats-Unis, 15%.

2° De l'acier : de l'Allemagne, 10% ; de l'Autriche, 23% ; de la Suisse, 7% ; des Etats-Unis, 27%.

3° Du fer : de l'Allemagne, 11% ; de l'Italie, 12%.

4° De la houille : de l'Allemagne, 40%.

5° Du cuivre : des Etats-Unis, 31%.

6° Du nickel : des Etats-Unis, 26% ; de l'Allemagne, 7%.

7° Du caoutchouc : des Etats-Unis (?).

8° De la laine : néant.

9° Du coton : des Etats-Unis, 61%.

On peut voir par ce tableau que les sanctions économiques ne joueront guère, même si elles sont mises rigoureusement en pratique par tous les membres de la S. D. N.

Les sanctions n'auraient vraisemblablement de portée qu'en cas de conflit prolongé, de guerre européenne.

Mais, dans ce cas, n'y aurait-il pas un regroupement politique qui changerait du tout au tout le problème des sanctions ?

La démarche allemande de Genève

La note verbale de la Wilhelmstrasse, écrit Pertinax dans l'ECHO DE PARIS, donne à entendre que le gouvernement hitlérien n'aidera pas l'Italie à combler

les trous ouverts dans son économie par les diverses mesures prescrites à Genève :

La chose est dite en termes embarrasés et qui ne sont point translucides. Par exemple, il est expliqué que l'Allemagne ne veut pas jouer le rôle d'un profiteur, qu'elle ne saurait sacrifier l'intérêt du consommateur germanique en permettant aux matières premières interdites de prendre, en quantités excessives, le chemin de la péninsule, que spéculation et hausse des prix seront réprimées, etc. Toutes ces périphrases sont destinées à apaiser l'ambassadeur d'Italie, M. Attolico, qui fit entendre la protestation de son pays dès le 7 novembre et n'obtint qu'un démenti de politesse. Mais, quant au fond, le choix d'Adolf Hitler et de ses conseillers n'est pas douteux.

Adolf Hitler a écrit dans MEIN KAMPF que tout devait être fait pour détacher l'Angleterre des coalitions continentales. Ce principe subsiste dans toute sa force. Une occasion a été saisie de plaider au cabinet de Downing Street, de favoriser, jusqu'à un certain point, une entreprise qui porte sa marque.

Comment la nécessité de sauvegarder l'entente franco-britannique pourrait-elle être démontrée avec plus d'éloquence ? La paix en dépend. Et le raisonnement qui consiste à dire que, devant l'agression allemande, l'Angleterre serait poussée vers nous par l'instinct de la conservation n'est point convaincant, car il importe au premier chef, en effet, que la guerre soit évitée, et seule une coopération franco-britannique affirmée d'avance peut exercer l'effet préventif requis.

Questions de langue

Extrait d'un excellent ouvrage paru il y a une trentaine d'années et que nous reproduisons par tranches, parce qu'il est encore et plus que jamais d'actualité.

SUITE

M. et Mme Laurent ont assisté la veille à la première représentation d'une pièce de théâtre et en lisent dans le journal un compte rendu critique avec intérêt. Ils arrivent à la conclusion de l'article : « C'est une œuvre dramatique puissante et pathétique, dont l'interprétation a été un peu gâtée par le grand premier rôle, trop mou, trop vulgaire même dans le personnage d'Adrien. Quant à la direction, elle a vraiment trop lésiné sur la décoration. L'œuvre méritait une mise en scène plus somptueuse. »

— L'auteur de l'article a peut-être raison, dit M. Laurent, mais j'avoue franchement qu'aucun de ces défauts ne m'a frappé et que j'ai été très fortement ému. Je ne connais pas grand chose en matière de théâtre, mais je trouve que celui qui tenait le rôle d'Adrien a très bien joué et que les scènes étaient très belles, surtout celle qui représentait un cimetière par un clair de lune.

S'apercevant que ces paroles causaient une surprise à Justine, il demanda :

— Ai-je encore commis une faute ?
— Pas une, deux.
— Lesquelles ?

— Vous dites qu'un des artistes a très bien joué. Je comprends que vous

estimez qu'il a bien tenu son emploi et que les observations du journal ne vous semblent pas justes, ou du moins vous paraissent trop sévères. Mais

Acteur — n'est pas français, et son emploi constitue un néologisme affreux. Le substantif *acteur* ne découle pas d'un verbe, comme *travailleur* de *travailler*, *mangeur* de *manger*, *fumeur* de *fumer*, etc. J'ai compris votre pensée, mais la façon dont vous l'avez exprimée m'a frappée d'étonnement par l'imprévu et l'audace du terme. Il ne faut jamais dire : l'artiste a bien joué, mais : l'artiste a bien joué.

Jouer — C'est un verbe actif qui a un grand nombre d'acceptations, propres et figurées. Dans le cas présent, *jouer* se dit d'un acteur, d'un comédien qui représente un personnage. L'acteur a bien, ou passablement, ou mal joué le rôle d'Adrien.

— Et la seconde faute, Justine ?

— Vous avez dit : « Les scènes étaient très belles. » Si vous aviez terminé là votre phrase, j'aurais pensé qu'il s'agissait des scènes successives constituant l'œuvre, et que votre compliment s'adressait à l'auteur. Mais vous avez ajouté : *surtout celle qui représentait un cimetière vu par un clair de lune*. Alors j'ai compris qu'il s'agissait de la décoration critiquée par le journal, et l'emploi abusif que vous faisiez du mot *scène* m'a frappée.

— Alors, comment faut-il dire ?

— Il faut dire

Décor — On appelle *décor*, au théâtre, l'ensemble des toiles peintes, montées ou non sur des châssis, et constituant un tableau : paysage, forêt, palais, cimetière, prison, cathédrale, etc. Il s'agit là du cadre, du lieu dans lequel se déroule l'action, et ce tableau se nomme *décor* et non *scène*. Les pièces de théâtre, imprimées ou manuscrites, portent en tête de chaque acte les indications de nature à en permettre la représentation exacte. Exemple : Le théâtre représente une place publique. Au centre, une fontaine. A droite, au premier plan, le portique d'une chapelle, etc. Il s'agit du *décor* à dresser sur la scène.

Scène — C'est la partie du théâtre où jouent les acteurs. On dit : la scène est large, profonde, petite, grande, trop élevée, trop basse. — *Enlevez les décors de la scène*. — *Ce décor compliqué rend la scène trop petite*.

On appelle encore *scène* les subdivisions d'un acte. La *scène* première, la *scène* huitième. La *scène* du quatrième acte entre Ruy Blas et don Salluste est étonnante.

Acte — C'est la division d'une pièce de théâtre. Les *actes* séparent les actions dramatiques, qui n'ont pas lieu dans le même temps ou dans le même endroit. Mais une pièce peut parfaitement avoir cinq *actes* et se dérouler dans un décor unique. Lorsqu'un *acte* contient deux ou plusieurs actions simultanées ou d'une succession très rapide, le changement de décor se fait sans interruption, soit à vue, soit en baissant le rideau pendant un temps très court et sans entr'acte. On dit alors que l'*acte* a deux ou trois *tableaux*.

Tableau — On appelle *tableau*, au théâtre, toute action se déroulant dans un décor différent. Voici, par exemple, une *férie* en cinq actes et vingt-deux *tableaux*. Les indications seront ainsi fournies :

PREMIER ACTE

« En route pour l'inconnu »
Premier tableau. — *Le défi*.
Deuxième tableau. — *En mer*.
Troisième tableau. — *La provocation*.

DEUXIÈME ACTE

« La lutte »
Premier tableau. — *Sur l'abîme*.
Deuxième tableau. — *Un revenant*.
Troisième tableau. — *Courage*.
Quatrième tableau. — *Sauvés*.
Etc.

Dans les pièces de théâtre, l'*acte* est l'équivalent de la partie d'un livre, avec ou sans titre ; les *tableaux* en sont les chapitres, avec ou sans titre également ; les *scènes* indiquent la rentrée ou la sortie des personnages.

— Dites-moi, Justine, puisque nous parlons de choses de théâtre, quelle différence il y a entre *entr'acte*, *intermède* et *intermission*.

Entr'acte — On appelle ainsi l'intervalle entre les actes d'une pièce. Ce temps est consacré à la pose, ou mieux à la plantation du décor nouveau, au repos des artistes et à celui des spectateurs.

Intermède — C'est un spectacle en hors-d'œuvre, ou une audition musicale n'ayant aucune relation avec la pièce. L'*intermède* a lieu généralement entre deux pièces d'une représentation théâtrale ; mais il peut aussi remplir les *entr'actes* et distraire ou divertir les spectateurs qui restent à leur siège en attendant la reprise du spectacle.

Intermission — Ce mot signifie interruption, discontinuation. C'est une sorte d'*entr'acte* plus prolongé. Ce mot est français, mais il est peu usité.

Henri ROULLAUD

A SUIVRE



Les routes aux Bermudes se déroulent à travers les plus pittoresques paysages. L'absence d'automobiles ajoute aux charmes d'un séjour en ce pays unique.

Gracieuseté de « Canadian West Indies League ».

Qui veut gagner \$15,000?

Un concours littéraire et international, ouvert à tous, dont le gagnant recevra un prix de 15,000 dollars (ou l'équivalent) en argent comptant, vient d'être annoncé par le docteur Herbert M. Moore, directeur de l'Université de Lake Forest, dans l'Etat de l'Illinois. Le prix sera décerné par le Conseil d'administration de l'Université de Lake Forest au nom de la Fondation Bross.

Ce prix sera attribué au meilleur livre ou manuscrit inédit, touchant les rapports des humanités, des sciences sociales, physiques et biologiques, ou toute autre branche du savoir humain, avec la religion chrétienne. Il sera alloué le premier janvier 1940, par un jury composé de trois savants, dont l'un représentera les sciences, l'autre les lettres, le troisième la théologie.

Cette allocation marquera le cinquantième anniversaire du premier prix décerné de la Fondation.

Elle fut établie en 1879 par feu William Bross, de Chicago, vice-gouverneur de l'Etat de l'Illinois de 1866 à 1870, en souvenir de la mort de son fils. La gérance de la Fondation fut confiée à perpétuité au Conseil d'administration de l'Université de Lake Forest. Dans le mandat de M. Bross au Conseil, on lit, textuellement : « Ce concours est ouvert aux savants, aux philosophes chrétiens, aux historiens de toutes les nations ». La Fondation vise à mettre en concurrence les plus riches talents et le savoir le plus pur du monde.

Le Conseil d'administration, pendant les 29 dernières années, a envoyé deux fois le prix décerné à l'étranger. En 1906, le professeur James Orr, du United Free Church College, de Glasgow, gagna le prix. L'an 1916, le prix fut décerné au révérend Thomas James Thorburn, de Hastings, en Angleterre. La liste d'autres hommes éminents qui ont fait des conférences à l'Université de Lake Forest sous les auspices de la Fondation Bross contient les noms suivants : le professeur Marcus Dods, du New College d'Edinbourg ; le professeur J. Arthur Thomson, de l'Université d'Aberdeen ; le docteur Frédéric Jones Bliss, de Beyrouth, en Syrie ; le révérend John N. Figgis, de Mirfield, en Angleterre ; le professeur

Une oeuvre de jeunesse de Raphaël

Elle vient d'être découverte dans l'église paroissiale de Castiglione del Lago, en Ombrie. Il y avait, dans cette église, une peinture sur bois représentant la Vierge et l'Enfant Jésus sur un trône entre saint Antoine, abbé, et sainte Marie-Madeleine. Cette peinture, fort abîmée et jusqu'ici très négligée, porte la date de 1500.

Au cours d'un travail attentif de nettoyage et de consolidation, le professeur Bertini Calosso a fait de cette peinture une étude approfondie et il est arrivé à la conclusion qu'il s'agit d'une oeuvre de jeunesse de Raphaël ; ce serait même, parmi les tableaux du maître, celui qui porte la date la plus ancienne.

Lectures

Bréviaire des Jeunes

par Henry-Paté

Un vol. chez Fasquelle, à Paris.

« Serions-nous la main et caissons » dit, avec bonhomie, Henry-Paté, aux jeunes qui sont venus le trouver pour lui exposer leurs inquiétudes et leurs angoisses.

De ces entretiens est né ce *Bréviaire des Jeunes* dans lequel l'auteur s'est efforcé de devenir le mentor des jeunes d'aujourd'hui, de leur suggérer les moyens de mettre en valeur leur propre personnalité, aussi bien que ceux de tirer le meilleur parti des circonstances actuelles et de surmonter les difficultés de l'heure présente.

Voici un beau livre riche de pensées et d'encouragements pour la jeunesse d'aujourd'hui.

Histoire du Cognac

par Robert Delamain

Préface de Gaston Chérau. — Un vol. de 144 pages avec 33 illustrations ; chez Stock, à Paris, 15 francs.

L'*Histoire du Cognac* inaugure une nouvelle série de volumes à paraître à la Librairie Stock sur « Les Richesses de la Terre », et montre les espoirs qu'on peut fonder sur cette initiative.

Sait-on ce que représente un petit verre de cognac ? A la vague idée que le consommateur a de cette eau-de-vie, de ce produit royal — qu'il confond plus ou moins ou compare avec d'autres liqueurs — ce livre vient substituer une connaissance précise, pleine de charme et d'enseignement.

L'*histoire du cognac* est un vrai roman. L'alambic fut utilisé faute de mieux dans les Charentes au cours d'années difficiles, et ainsi s'avéra la capacité de la région de Cognac, et d'elle seule dans le monde entier, de produire un « alcool naturel bon goût ». Alors fut découvert le vieillissement, et exploité ce magnifique monopole naturel en France et à l'étranger. Un progrès continu

du droit en assura le respect de la part des concurrents, et la loyauté au moyen d'un contrôle de plus en plus efficace du produit. Comment, enfin, le commerce du cognac s'harmonise avec le sol de la région et explique son aspect et les mœurs de ses habitants, de telle sorte qu'il en ressort une poésie véritable et une leçon parfaite de géographie humaine, voilà ce qu'éclaire en un style excellent ce petit volume. Il est admirablement présenté, et illustré de photographies originales commentées avec science et savoir.

La Fée

roman par Gyp

Un vol. in-16 relié, sous couverture illustrée. Chez Plon, Paris.

Si le charme de certaines femmes est fait tout entier de naturel et de simplicité vraie, il en est d'autres qui mettent une habileté redoutable à paraître telles et dont tous les actes, toutes les pensées, sont tendus vers le but unique de plaire, tout en semblant ignorer leur pouvoir.

Et quand cette habileté est doublée d'une enfantine beauté, d'un regard innocent, ces femmes peuvent exercer autour d'elles d'effroyables ravages : briser des cœurs, désunir des foyers, faire de deux frères des ennemis. C'est d'une de ces femmes, que l'admiration de tous fait appeler la Fée que Gyp conte l'histoire d'une plume vive et alerte et dont la verte bonhomie n'exclut pas la sévérité.

Jules AURIC

J.-E. FOURNIER

Limitée

Manufacturiers de valises et d'articles de voyages

17-25, Ouest, rue Notre-Dame

931 rue St-Laurent,

Succursales :

287 est, rue Ste-Catherine,

1011 est, rue Mont-Royal,

4222 rue Wellington, Verdun,

861 ouest, rue Notre-Dame.

Vins SUD-AFRICAINS

PORT PAARL TAWNY SHERRY SEC

75¢ LA BOUTEILLE DE 26 ONCES

LA JAMAÏQUE

VILLEGATURE TROPICALE FASHIONABLE

Dirigez-vous, dès maintenant vers cette attrayante Ile aux sources, sous les tropiques, où les brises estivales soufflent entre les montagnes et la mer.

Golf, tennis, équitation, sàcheting, natation (en eau salée et en eau douce), randonnées en auto sur des routes historiques, dans un décor de beauté saisissante. Danse, Divertissements. La saison de villégiature dure jusqu'à la fin d'avril.

PARTÉZ TOUT DE SUITE !

Pour renseignements complets, écrire au

Dépt. L/R, Service d'Organisation du Trafic-touristes, 403A, Immeuble de la Sun Life, Montréal, ou à Kingston, Jamaïque, Antilles.

BERMUDAS

Tous les Sports... au Choix !

Parmi les sportsmen, les Bermudes jouissent d'une renommée internationale — elles en sont redevables à certains avantages naturels, uniques au monde, et dont le plus important est certes un climat incomparable. Durant toute l'année, en effet, le Gulf-Stream, en modérant les températures excessives de l'hiver et de l'été, exerce sur ces îles fortunées la plus favorable des influences climatiques.

Inaccessibles aux rafales du large, de vastes et magnifiques nappes d'eau y attirent, des quatre coins du monde, les fervents du yachting. Régates et fêtes nautiques, avec leurs voiles blanches profilées sur l'azur de la mer et du ciel, font partie essentielle du brillant décor bermudien.

Des paysages d'une variété infinie ont mérité aux Bermudes le nom de paradis des golfeurs. Savamment agencés par les plus habiles spécialistes, encadrés par des falaises de corail et de radieux panoramas maritimes, de superbes terrains invitent les maîtres du niblick à leurs luttes amicales.

Bambins et nageurs intrépides sont également enthousiastes de ces plages fameuses, que nuance un rose lumineux, et de ces flots d'une transparence inouïe, dont le cristal se moire de saphir et d'émeraude... L'amateur de tennis n'a qu'à choisir entre le cours de gazon ou l'en-tout-cas... Le pêcheur y trouve des pièces de haute ligne... Et le cycliste, enfin, roule paisiblement sur des routes de corail, d'une blancheur éblouissante, où l'auto prohibée ne peut insulter ni l'ouïe ni l'odorat, et que n'a jamais souillées la neige fangeuse où patinent nos snow-boots hivernaux ! Bref, de l'arrière-saison au printemps prochain, vous pourrez, aux Bermudes, pratiquer tous vos sports favoris sous un climat idéal et dans de féeriques paysages !

"MAIS...AI-JE LES MOYENS D'ALLER AUX BERMUDES?"

Ceux qui vont aux Bermudes pour la première fois sont toujours agréablement surpris du coût raisonnable de leur voyage. Le prix du passage (aller et retour, avec baignoire), à bord d'un paquebot luxueux, peut n'être que de \$50 — c'est peu pour quatre joyeuses journées en mer (départ de New-York). \$60 pour un voyage un peu plus long (sans baignoire) — départ de Halifax ou de Boston. Aux Bermudes, on a, pour \$7 par jour, une chambre et des repas de tout premier ordre.

Demandez la notice à votre agence de voyages ou au "Bermuda Trade Development Board", Immeuble Sun Life, Montréal.

ARTS et LETTRES

ROBERT PILOT

Jusqu'ici, nous connaissions Robert Pilot comme une sorte de virtuose du gris. Il semblait que cette limitation de ses moyens et surtout ce refus de patauger dans la couleur vive et les contrastes résultât d'une discipline volontaire, d'un dédain de tous les effets faciles chers aux surréalistes. Pour certains, les compositions trop bien équilibrées et le métier vapoureux de Pilot, pour tout dire, son manque d'audace, constituaient des défauts graves. Pour d'autres, la sûreté de son dessin, l'excellence de sa perspective, la justesse et le bon goût de ses couleurs, le rangeaient parmi nos meilleurs artistes. Cela dépend de la définition que l'on veut donner de l'art et des distinctions qu'on fait entre les diverses inspirations. Les écoles ne sont rien que la préférence marquée d'un groupe d'hommes pour une technique spéciale. Le mal est que cette technique prenne si souvent le dessus et devienne l'Art lui-même ou tout au moins l'Ecole.

La substitution du moyen à la fin nous a plongés pendant une dizaine d'années dans les stériles élucubrations — intelligentes et souvent quasi-géniales élucubrations, il faut en convenir — d'un Picasso, d'un Matisse, grands rénovateurs, mais maîtres sans postérité!

Ce n'est malheureusement pas le moment d'ouvrir un débat sur la peinture « intellectuelle », la peinture raisonnée, instinctive, et sur les diverses tendances de l'art contemporain, dont les extravagances diminuent de jour en jour. Etablissons simplement qu'une catégorie d'artistes — les plus grands — produit des œuvres qu'on peut dire inspirées, c'est-à-dire que le fond, par sa conception et non par le choix du sujet, prime la forme, au point que celle-ci en est parfois altérée fortement. Une autre catégorie, visant à une expression harmonieuse de la nature, s'attache à la représenter sous une forme organique, en prenant pour base la valeur du sujet lui-même. Je ne continue pas d'énumérer les genres inférieurs : faiseurs de « joll », de paradoxal, copieurs de la nature et autres barbouilleurs plus ou moins habiles.

Or, je crois que nous pouvons ranger M. Robert Pilot dans la seconde catégorie (en autant que de telles distinctions ont une valeur objective). La progression qu'on peut observer dans son œuvre depuis quelque six ou sept ans dénote clairement le souci de maîtriser complètement son métier d'abord, de réaliser des images d'où sont scrupuleusement bannis tous les éléments susceptibles de fausser la composition, de varier ses couleurs dans les limites que lui impose sa conception propre du paysage et le métier

personnel qu'il s'est créé. On voit donc que la chose à peindre le préoccupe d'abord au point de vue du problème qu'elle pose. Aucun artiste digne de ce nom n'a manqué d'être attiré par les expériences que tente M. Robert Pilot, et à ce titre il se range parmi les plus honnêtes de nos artistes. Ne souhaiterait-on pas de voir plus répandue sa salutaire humilité et son goût méthodique de la recherche dans le monde de la couleur et de la forme?

Il n'y a qu'à visiter l'exposition des œuvres récentes de M. Pilot (la première depuis 1929 ou 1930, je crois), pour se convaincre de son extrême virtuosité.

Il y a là plusieurs tableaux qui rappellent sa manière la mieux connue, et d'autres — surtout de l'île d'Orléans et de Métis-sur-Mer — qui révèlent un aspect nouveau d'un talent qu'on avait eu grand tort de croire peu versatile.

D'abord, une grande machine intitulée *Louise Basin, Québec* — cela, une répétition de *Québec vu de Lévis* et *Lévis vu de Québec*, motif aussi familier dans l'œuvre de M. Pilot que les traditionnels chevaux chez Coburn. Métier nettement impressionniste : vapeur à la Monet, eaux en damier à la Pissarro, profil d'une cité sur un beau ciel pommelé. Le tableau a la profondeur et l'atmosphère beaucoup de fraîcheur, les tons sont frais mais fondus les uns dans les autres. Composition solide, mais peu intéressante. Excellent spécimen du Pilot première manière.

Et aussi *Military Church, Chambly*. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ce paysage a été admirablement compris par l'artiste. Cette église ne pourrait se situer ailleurs que dans la province de Québec : la qualité même de l'atmosphère, cette lumière grise qui éclaire doucement la neige et donne de si beaux tons verts à la glace, ces notes de couleur vive qu'elle atténue, tout cela est bien observé.

De même, l'église de Saint-Sauveur-des-Monts au milieu de bicoques orangées, vertes et rouges. Au premier plan, un arbre dénudé qui introduirait facilement de la confusion dans les plans, car les maisons sont vues à travers ses maigres rameaux. Or, la perspective demeure très juste, le paysage aéré, la ligne de la crête d'une bicoque au clocher pointu indique un beau mouvement. Déjà les couleurs sont mieux faites pour donner de la valeur à ces demi-teintes qu'affectionne M. Pilot et qui, dans maint tableau, perdent toute leur délicatesse faute de relief.

Pierre Mackay DANSEUR

1. Aux Galeries Watson.

SUITE A LA PAGE 6

A travers les chefs-d'œuvre



Antonio Des Pollajuolo qui débuta comme graveur sur métaux, devint par la suite orfèvre, sculpteur et peintre. Ce portrait de femme est une œuvre typique du peintre florentin qui, une fois qu'il eut consacré son talent à la peinture, n'en conserva pas moins ses qualités de finesse et de précision dans les détails qui en avaient fait un maître de l'orfèvrerie.

Philippe Chabaneix

André Thérive écrit dans le *feuilleton littéraire* du TEMPS :

M. Philippe Chabaneix ne publie rien qu'en brèves plaquettes, où deux quatrains ou plus s'assemblent à la page. Peut-être est-il sur le chemin du distique. En tout cas, sa poésie menue et dense brille, on le sait, par une concision exquise. Comme le feu nous force dans l'estime qu'on nourrit pour elle.

Voici une piécette où passe le souffle de Nerval et où tient tout un monde, ou du moins tout un roman, dont il vous reste à suppléer les décors, les péripéties :

Au delà de ces croix dont se rouille
[le fer,

De ces baisers vendus, de ces caresses
[feintes,
Et de ces ténébreux et mornes
[labyrinthes
Qui n'ont pour seul attrait que celui
[de l'enfer,
Entre Ver et Senlis je connais un
[domaine
De bois silencieux et de calmes étangs.
Où si tu revenais chaque nouveau
[printemps,
Les archers amoureux te prendraient
[comme reine.

Il est frappant que ces vers, craquants de matière, se paient le luxe d'être aisés et même nonchalants d'aspect. Ils ne se réduisent pas, loin de là, à la plus simple expression, à la nudité pure; aussi leur grâce provient-elle de cette langueur dans la rapidité, de leur apparence de chant étouffé, d'accents arrachés au silence. L'art en est très curieux et très subtil.

Revue des revues

La jeunesse studieuse de Rabelais

M. Edouard Herriot consacre à Rabelais une récente étude que publie CONFERENCE. M. Herriot s'attache à placer Rabelais dans son milieu : Lyon, Fontenay-le-Comte, Poitiers...

Depuis sa naissance jusqu'à l'âge de 27 ans, on ne sait que très peu de choses sur le futur auteur de *Pantagruel*. En 1521, Rabelais se lie avec le grand Guillaume Budé et assiste à la fameuse querelle religieuse et philosophique :

Dans leur cellule, frère Pierre Amy, frère François s'enthousiasment pour la Renaissance. Ils composent des pièces en vers grecs, lisent Homère et peuplent d'imaginaires païennes les rives de la Vendée, la colline aux beaux seins qui porte le couvent du Puy-Saint-Martin. Obligamment, Budé répond. Les supérieurs des deux Franciscains humanistes s'inquiètent; Pierre Amy doit s'évader. C'est que Budé tient ses jeunes correspondants informés des persécutions que les théologiens dirigent contre Erasme, le chef. Entre la théologie et l'humanisme, la bataille s'engage. Rabelais se perfectionne dans les lettres et aussi dans le droit.

L'un des foyers de la Renaissance française, en ce temps, c'est la petite et gracieuse — et aujourd'hui encore si aimable — ville de Fontenay-le-Comte. Elle a des fabriques nombreuses, une vie commerciale active, trois foires chaque année. Sous les remparts et les tours de son château, s'abrite un siège royal autour duquel se groupent des conseillers et avocats, des procureurs et clercs de justice, largement cultivés, amis des humanités, initiés aux méthodes récentes du droit qui, lui aussi, comme la médecine, sous l'influence des idées humanitaires, se transforme. Ici travaille André Tiraqueau, lié avec Budé et les deux Cordeliers de Fontenay. C'est une influence nouvelle qui va s'exercer sur l'esprit de Rabelais. Tiraqueau est demeuré célèbre pour deux ouvrages publiés par lui en 1513: son *De legibus conubialibus* et son édition du *De re uxoria* de Barbaro. Ne nous effrayons pas de ces titres; le jeune juge, âgé de vingt-quatre ans, ayant épousé une

fillette de onze ans, prétend se faire l'éducateur de sa femme, diriger ses lectures, lui offrir comme un bouquet de conseils avisés; ses traités sont, avant tout, un programme de vie conjugale, non sans quelques vives obscénités. Le *De legibus* fit du bruit, passa pour un réquisitoire contre les femmes et fut amplement discuté sous les lauriers de Fontenay. De ces discussions, Rabelais se souviendra lorsqu'il composera son *Tiers Livre*.

En tout cas, il poursuit ses études grecques et latines, traduit le deuxième livre d'Hérodote, élargit son érudition. La Sorbonne veille; elle s'est émue des commentaires d'Erasme sur le texte grec de l'Evangile de saint Luc; elle songe à interdire en France l'étude de la langue de Platon. Guillaume Budé se porte au secours de l'humanisme dans son livre *De studio litterarum recte instituendo*. Pierre Amy a dû fuir Fontenay et, semblait-il, se réfugier dans un couvent de Bénédictins aux environs d'Orléans, « comme on voudrait, écrit Budé aux deux moines hellénistes, pouvoir châtier ces supérieurs de couvents qui cultivent l'ignorance sous le nom d'orthodoxie !... Ce sont les dernières œuvres d'Erasme qui ont provoqué cet assaut des théologiens contre la langue grecque. Heureusement, ceux-ci n'ont plus aucun crédit à la cour et rien, désormais, n'arrêtera la Renaissance des lettres ».

Dans sa brièveté, comme ce texte est révélateur ! Il accuse la lutte désormais ouverte entre l'orthodoxie et les tendances critiques d'où naîtra la Réforme, entre le latin, gardien de la tradition, et le grec, véhicule du schisme. Il découvre François Ier; il précise qu'Erasme est bien le chef de l'armée libérale. Autorisé par un indult de Clément VII, Rabelais quitte les Frères Mineurs pour l'ordre de saint Benoît et Fontenay-le-Comte pour Maillezois, que dirige Geoffroy d'Estissac. Nous sommes au centre de la crise qui secoue, en cette époque, tant d'esprits.

Iles vides

La REVUE DES JEUNES publie un chapitre — *Le peuplement des îles* — du livre nouvellement paru de M. Aubert de la Rue sur *Les hommes et les îles*. Les îles, plus ou moins lointaines, ont toujours exercé une puissante attraction sur l'homme, en particulier celles des tropiques. Toutes cependant ne sont pas habitées ou ne l'ont pas toujours été. Au sujet des îles actuellement vides ou de celles qui l'étaient lors de leur découverte, nous citons le passage suivant :

Les îles sont relativement nombreuses qui étaient désertes au moment de leur découverte par les navigateurs européens. Certaines semblent bien n'avoir jamais eu d'habitants auparavant, tandis que d'autres ont été indiscutablement peuplées à une époque antérieure. C'est le cas de plusieurs petites îles, situées la plupart entre Tahiti et les Hawaï, telles que les îles Flint, Walkes, Fanning, Palmyra, Howland, qui sont aujourd'hui à l'Angleterre et Johnston ap-

SUITE A LA PAGE 6

MOI, SOCIABLE

M. Albert Lévesque, bien connu dans le monde des éditeurs, publie tous les ans, paraît-il, un *almanach* à l'occasion de Noël. Le moment est bien venu pour les critiques charitables d'offrir leurs meilleurs souhaits aux lecteurs du pays. C'est une coutume louable et qui me plonge dans une grande admiration.

Ce Monsieur Lévesque, dont les bonnes dispositions à l'égard des écrivains inconnus peuvent aller jusqu'au dévouement le plus héroïque, m'envoie fort digne d'intérêt un questionnaire fort intéressant, ma foi, et auquel j'ai bien voulu répondre, toujours avec l'enthousiasme que vous me connaissez. Par malheur, le ton de mon texte et sa longueur démentent ce que je ne convenais pas de la réputation de l'ALMANACH qui peut utiliser son papier et son « espace » à des fins plus nobles et plus intéressantes. Et ma copie me fut retournée.

J'ai pensé toutefois qu'il eût été peu convenable de priver les lecteurs de M. Lévesque de quelques instants de bonheur et, franchement, je ne puis pas résister au plaisir de m'exécuter moi-même. Voici le morceau :

JE SUIS né à Sainte-Adèle, comté de Terrebonne, P. Q., le 8 juillet 1894. J'ai passé deux années au collège de Saint-Laurent. Je n'allai pas plus loin que la Méthode, car je n'ai jamais été un fort en thème. Après quoi, faisant preuve de beaucoup d'aptitudes pour l'école buissonnière, mon père jugea bon de me donner deux précepteurs pendant deux ans : le premier, un professeur belge, le comte Maurice de Kervyn qui m'enseigna, je n'ai jamais su pourquoi, les éléments de la géométrie en même temps que la versification française; le second, un inspecteur d'écoles rurales, M. Jean-Baptiste Primeau, qui m'apprit à m'ouvrir la gueule, à dire franchement

et à me servir du dictionnaire. Puis, j'ai passé un an et demi à l'Institut agricole d'Okla où j'ai lu tout Balzac, tout Roussseau, tout Victor Hugo, tout Stendhal et tout Flaubert, en même temps que j'étudiais l'apiculture sous l'œil amusé de cet excellent père Maur. Rien d'étonnant que je voulais dire, à respecter l'ordre d'aujourd'hui, je sois plein de douceur dans mes relations sociales et littéraires et que je demeure l'homme le plus estimé de ses contemporains. J'ajouterai, afin de confondre tous ceux qui s'intéressent à ma personne, que j'ai lu les *Fables* de La Fontaine vers ma vingtième année. Racine et Corneille m'éblouirent quand j'avais tout près de trente ans. Ils m'épatent beaucoup moins aujourd'hui.

J'ai toujours été un homme très actif. Quant à mes « activités », elles se résument à bien peu de choses et j'oserais dire qu'il en est qui n'ont pas laissé une impression favorable parmi ceux qui me voulaient du mal. Je n'ai obtenu aucun titre; je ne possède aucun diplôme. Je ne suis membre d'aucune société ni d'aucun cercle, ce qui n'implique nullement que je passe ma vie dans les salles de couture ou de rédaction. J'ajouterai, pour plaire à plusieurs, que je suis totalement inconnu de la Société royale du Canada ou de toute autre institution honorable, excepté de l'Ecole littéraire de Montréal où j'ai passé en coup de bière et en coup de vent. Tous mes intimes savent que j'adore les sports en plein air, que j'ai commencé à jouer au tennis à quarante ans et que, de la sorte, j'ai fait se pâmer bien des jolies femmes et se crever des bourgeois authentiques, mais que la pratique de ce sport royal m'a permis de mesurer à cinq pieds de distance, plus ou moins, l'incommensurable bêtise humaine. Je suis un chasseur enragé; j'adore la pêche, encore que je ne sache

pas « moucher » avec art, m'étant appliqué jusqu'ici à moucher des marmots de lettres.

Vous devinez combien je raffole de la campagne, de mon pays natal surtout où je possède même une maison, ce qui laisse croire aux éditeurs que mes livres m'ont enrichi, quand, au contraire, je me dois de soigner mes amis pour ne pas crever de faim.

Actuellement, je suis à l'emploi du ministère de la Colonisation en qualité (mon Dieu ! oui) de directeur adjoint de la publicité. Des malins vous diront que je m'enlise dans un fromage ou dans un fonctionnarisme fort commode. Ne les écoutez pas : ce sont de mes amis. La vérité c'est que j'aime franchement les hommes de la terre et tout ce qui a trait à la survivance du sol. Je tiens cela de mon père. Je suis un paysan dans toute la force du mot. Je suis plus paysan que le paysan lui-même. Tous mes écrits en font foi avec scandale et grossièreté.

Je suis essentiellement « peuple ». Je n'oserais pas écrire « prolétaire », à cause de l'article 98. Et parce que j'aime les conquêtes, j'ajouterai que je suis très généreux de ma nature comme tous les hommes du peuple, ce qui me vaut chaque jour des ennemis sans nombre. Il sera peut-être important, mon cher enquêteur, de savoir que je pèse 193 livres et que j'ai l'air d'une brute. Je tiens à vous dire, toutefois, que je n'emploie jamais le mot « dynamique » pour « original » ni « climat » pour « histoire ». C'est une remarque à noter, à une époque où 85 pour 100 des écrivains sont devenus subitement fous.

J'ai débuté à l'AVENIR DU NORD de Jules-Edouard Prévost, cet excellent séateur et non moins excellent ami. Il a bien voulu accepter ma copie fort détestable, comme tout ce que je fais, du reste, pour ne pas déplaire au souvenir de mon père qui avait écrit dans le même journal des bouts d'articles, comme j'aimerais bien à en relire aujourd'hui, sous la plume de certains chroniqueurs qui se croient des Clément

Vautel ou des Guermantes et qui ne sont en réalité que de tristes et fort ennuyeux barbouilleurs. Un peu plus tard, cuirassé du pseudonyme de « Valdombre », j'ai collaboré à la MINERVE de papa Sauvé qui, malgré sa marotte politique, m'a donné de judicieux conseils et s'est conduit à mon égard comme un ami véritable et comme un véritable père. Par la suite, je me suis lancé, brisé sur le cou, tout un poulain des montagnes, dans le fameux MATIN de ce non moins fameux Roger Maillet, si spirituel, si Roger Bontemps, qui, à l'époque, faisait dans les enquêtes sérieuses et la haute politique. Depuis, il lance à travers les deux Amériques son PETIT JOURNAL, empli d'images, d'histoires d'enlèvements et d'enterrements et qui lui rapporte des tonnes de piastres, ce qui est plus pratique et plus drôle. Ce n'est pas moi qui l'en blâmerai.

HEARST A DU BON

J'ai collaboré, en outre, au NATIONALISTE, dirigé dans le temps par une espèce de misanthrope du nom d'Ernest Schenck qui ne manquait pas de vigueur d'esprit. Puis, j'ai passé au CANADA, si brillamment dirigé et rédigé pendant près de trois ans, si je ne me trompe, par Olivier Asselin, le seul journaliste français en terre canadienne, homme courageux s'il en fut jamais, homme extrêmement intelligent et l'un des rares Canadiens-Français qui aient droit à un monument sur la place publique. Inutile de dire que j'ai suivi ce maître de la plume, lorsqu'il fonda l'ORDRE, un des meilleurs journaux qui aient illuminé le jour sous le ciel glacé du Canada.

Je collabore présentement à la RENAISSANCE lorsque mes articles sont écrits en français, ce qui n'arrive pas souvent. Je ne me crois pas obligé de donner la liste des autres journaux ou revues où il m'est arrivé de tremper ma plume dans le savonnage et le bémolage, imitant en cela la plupart de mes compatriotes, ce qui me laisse bien indifférent

aujourd'hui et fort au-dessus des « tombeurs » de profession, lesquels ne sont, à tout prendre, (lorsqu'il s'agit de leurs amis) que des colombes en mal de louanges. La critique franchement impartiale n'existe pas.

J'ai, d'abord, publié un pamphlet intitulé *les Vivants et les autres*, complètement oublié aujourd'hui et même de Victor Bardeau que j'avais pris à partie, je n'ai jamais su pourquoi. En 1925, je collaborais aux fameuses *Soirées de l'école littéraire de Montréal* avec un article de quarante pages sur Léon Bloy, article qui me fait sourire aujourd'hui et que j'écarterais d'une autre encre, si j'en avais le loisir.

Je n'ajouterais que ces interminables soirées sont tombées dans l'oubli éternel aussi sûrement qu'une masse de plomb de cinq mille tonnes lancée du haut de la constellation du Bélier dans la mer la plus profonde.

Par la suite, me croyant inspiré, j'écrivis le *Secret de Lindbergh* que pas un critique n'a compris. Ils n'avaient pas, les dévoués serviteurs de leur propre « moi », car je ne sais pas si, en 1935, je signerais un chapitre, un seul, de ce *Secret* de métaphores ? Pressé par des amis charitables, je publiai, cinq ans (!) plus tard, *Ombres et clameurs* que des folliculaires appellent de la critique littéraire, et que je place, moi, sur le rayon des pamphlets dans la louange ou l'éreintement, pas de milieu. Tous frais payés, ce petit livre m'a procuré la jouissance de \$135.34. C'est beaucoup trop, je le sais bien, mais le public dans l'ombre s'arrachait mes clameurs. Que voulez-vous que j'y fasse ? J'étais si populaire.

Inutile de relater que je me nourrissais de caviar et que je prenais des bains de champagne. Je me suis mis alors à écrire *Un homme et son péché*. Je vivais à Sainte-Adèle. Depuis deux ans j'avais cette eau-forte devant mes yeux. C'était en 1933. Je ne pouvais pas ne pas l'écrire. Qu'on me pardonne.

Encouragé, je n'ai pas besoin de vous le dire, j'ai lancé dans le public, en 1934, des millions d'exemplaires de mon livre, *Le Déserteur* et autres récits de la terre.

Et puis, j'ai corrigé sérieusement *Un homme et son péché*. J'aurais peut-être mieux fait de corriger légèrement. Je me suis probablement trompé. Qui ne se trompe pas ? Les critiques de profession. Mais je ne suis pas un critique de profession. J'écris. Et j'ai publié une seconde édition de mon roman avec variantes et enfin l'édition définitive que j'ai soumise au prix David.

Vous me demandez encore, cher enquêteur, si j'ai des œuvres sur le métier ou en préparation, ce qui revient au même ? Certainement, puisque je suis un auteur consacré. Je travaille présentement à ma vie du curé Labelle, une vie romanesque, rutilante de soleil, de lots en bois debout et, pour tout dire, de misère. Il y a, en outre, mes *Figures françaises*, qui paraîtront bientôt si Dieu le veut. Enfin j'amasse patiemment des matériaux pour une histoire d'adultère qui se passe dans un village perdu du Nord, à l'époque de la colonisation, en 1887. C'est avouer que je suis prêt à faire face à l'orage. Mais étant incapable de consacrer plus de deux heures par jour à deux œuvres très importantes, c'est vous dire qu'elles ne paraîtront pas avant trois ou quatre ans, ce qui va permettre aux cochons et aux imbéciles qui en veulent à ma peau de respirer et de produire.

Mon cher enquêteur, vous êtes curieux de savoir où je demeure ? A Québec, pour vous servir, et sur la Grande Allée (naturellement !) au numéro 144, appartement 4. Je tiens à faire connaître à tous mes nombreux admirateurs que je ne réponds qu'aux lettres écrites clairement et brièvement. Quant à mes admiratrices, elles doivent être d'âge mûr et ressembler en tous points aux héroïnes d'Armand Silvestre. C'est tout.

VALDOMBRE

ROBERT PILOT

SUITE DE LA PAGE 5

Et puis, alors, du nouveau. Des aquarelles. Une série de tableaux de l'île d'Orléans et de la région de Québec (Beauport, etc.). Dans *Saint-François*, l'île d'Orléans éclate un rouge pur (c'est bien la première fois dans l'œuvre de Pilot qu'apparaît une couleur élémentaire) à côté d'un beau vert. La couleur extrêmement riche et nette, la lumière éclatante sans être dure, l'empêchent sur la composition, qui, en elle-même, est beaucoup moins intéressante que dans les œuvres précédentes, quoique solide.

On s'attarde avec plaisir à regarder ces paysages (entre autres, *Farmhouse: St-Laurent*) où la grande lumière pénètre et sculpte avec exactitude les maisons rouges et blanches, déchire le ciel et s'étale sur le gazon et les arbres. Une gamme étonnante de verts. Les scènes respirent une joie très lointaine des paysages d'hiver aux neiges bleutées et mauves. Ces rouges et ces verts chantent. Il y a là une note de joie, un enthousiasme d'une qualité tout à fait exquise. On sent que Pilot pourra se rendre très loin, tant le sens de la mesure, qui est son premier guide, ne lui manque jamais, tant son goût est sûr, même lorsqu'il ose des associations de couleurs complémentaires, et tant son observation se révèle toujours juste. Ses petites maisons rouges aux clôtures vertes, éclatantes sur la toile, ont du volume; son atmosphère, quand il peint les champs de l'île d'Orléans aux irrégularités variées de l'été, a de la densité.

La série des œuvres de Mété-sur-Mer est aussi très intéressante: mer et rochers, vagues dessinées d'un trait vigoureux, ciels où éclatent les rayons. Les couleurs de la plage et du roc, partout dans la péninsule gaspésienne, sont une tentation pour l'artiste: elles offrent des contrastes et des effets un peu faciles. C'est un écueil — c'est le cas de le dire — que M. Pilot a su éviter. On admirera surtout *Low Tide*, où l'agencement des vagues est très

complexe; *View from Boule Rocks* — belle perspective — et *Mété Beach*. Dans les scènes d'hiver, on cherchera peut-être l'influence de Cullen. Elle est indéniable, car personne n'a peint le beau visage de la neige laurienne avec autant de vérocité et de tendresse que le maître disparu. Cependant, chez Pilot, aucun effet tragique, un métier plus net et plus de lumière.

On notera encore un tout petit tableau des *Trois Sœurs* (au Rocher-Percé), petite merveille de délicatesse dans les nuances, d'une grande simplicité, et débordant de la lumière si pure qui n'éclaire que la Gaspésie et que si peu d'artistes ont réussi à fixer.

M. Pilot est un artiste dans le seul vrai sens de ce mot. Il aime le beau pour lui-même. Il a horreur des négligences et respecte trop son métier pour les souffrir. Certaines de ses compositions y perdent en mouvement et en animation. On redoute quelquefois chez lui — fût-ce à cause d'un excès de probité — le manque de spontanéité et d'imagination. On voudrait ici et là des compositions moins « calculées ». Quoiqu'il en soit, il est un de nos artistes les plus authentiques, un de nos meilleurs observateurs, un peintre dont la touche toujours légère modèle amoureusement son sujet et moins pour le transformer que pour le chanter.

Pierre Mackay DANSEREAU
Oka, 27 novembre.

Fête de la race

Les Espagnols et les Hispano-Américains célèbrent tous les ans la « Fiesta de la Raza », qui leur permet de commémorer leurs origines communes. Il va sans dire que le mot de « race » n'est pas pris ici au sens strict. Entre les habitants de Madrid et ceux de Buenos-Ayres ou de Lima, il s'agit plutôt d'une communauté de langue, car les Etats de l'Amérique du Sud ont absorbé une quantité d'éléments non espagnols, aborigènes, nègres, immigrés italiens, français, ou même allemands. Cela n'a pas empêché M. von Ribbentrop, représentant l'autre jour le Führer à la « Fête de la Race » à Berlin, de féliciter Espagnols et Sud-Américains de leur fidélité aux principes racistes !

Or, s'il y a un principe dont on se moque dans les républiques espagnoles, c'est bien celui de la race. Dans plusieurs de ces Etats, les hommes de race blanche ne sont qu'une infime minorité: si M. von Ribbentrop avait été voir un film sur le Pérou, que l'on a montré à Berlin, il aurait pu constater que la descendance des Castillans paraît extrêmement rare dans ce pays, où l'on rencontre tous les mélanges possibles d'Indiens, de blancs et de noirs.

Il est vrai qu'un écrivain espagnol, M. Caballero, fit au délégué du Führer la politesse de déclarer que Lope de Vega était un précurseur du national-socialisme.

Doux mystère



Pointe-sèche, par Louis Icart, actuellement exposée au rayon des cadres, chez Dupuis Frères.

Une idylle à la Cour de François Ier

C'ÉTAIT UN JOUR d'été. Le roi François Ier était à Chambord avec la cour; il aimait ce château qu'il avait tiré de ses ruines et embellissait pendant de longues années. Il aimait encore plus la vie qu'il y menait, gaie, brillante sous les plafonds dorés, parmi tant de beaux visages féminins: sa seconde femme Eléonore d'Autriche, sa sœur « la Marguerite des Marguerites », ses enfants surtout: François, doux et timide, qui, du temps de son enfance, « a délibéré une fois pour toutes de n'abandonner jamais sa main »; Henri, à la fois gracieux et grave; Charles, léger et séduisant qui lui ressemblait, et Madeleine la rêveuse et Marguerite la lettrée...

Madeleine de France a seize ans, une blondeur frêle, de grands yeux, la fine beauté de sa mère, Claude, morte si jeune. Elle, qui semble toujours songer, garde dans les plaisirs un mystérieux sourire fier. Elle attend l'amour et elle veut, dit-elle, « n'aimer qu'un roi ». En attendant, elle s'amuse comme une enfant avec sa sœur et ses suivantes.

Le Cosson est là tout près. Il fait chaud, terriblement chaud, l'eau est tentante, si fraîche sous les branches penchées! Madeleine, Marguerite et toutes les jeunes filles espagnoles se jouent dans la rivière avec des rires gais et de gentilles malices. Elles rient tant, les jeunes filles, qu'elles n'entendent point le pas d'un cheval sur l'herbe haute. Un cavalier de vingt-quatre ans, charmant, blond comme les genêts, Jacques V d'Ecosse, surpris par ce tumulte, met pied à terre et s'avance vers la rivière. Et là, il aperçoit la plus délicieuse petite nymphe qui se pût voir et la plus chaste en vérité, car, sitôt que ce visage indiscret s'est encadré entre les rameaux, elle a fui avec un cri effarouché et pense mourir de confusion. Lui, reste sur le bord de la rive à rêver: qui est-elle, cette jeune fille, cette jolie petite ondine? Son cœur s'émeut. Hélas! n'est-il pas déjà fiancé à Marie de Bourbon, fille du duc de Vendôme, pour laquelle il n'éprouve que de l'indifférence? Il a déjà refusé une union avec Marie d'Angleterre, il a repoussé la princesse de Danemark et n'a pas voulu entendre parler d'une alliance flatteuse avec une parente de Charles-Quint. Jacques a quitté l'Ecosse avec trois compagnons: comme Joffroy Rudel, il rêve d'une princesse lointaine qu'il aimera d'un merveilleux amour... Ah! si la petite fée était seulement princesse! N'importe! il veut la revoir...

Or, ce fut le plus simplement du monde qu'il la retrouva. Il vint à la cour de France, s'entretint longuement avec le roi qui l'embrassa comme un fils, et là, on lui présenta, en grande cérémonie, sa Majesté la reine, le Dauphin, les Princes et les Princesses. Ah mon Dieu! Celle-ci... Celle-ci... Madame Madeleine, mais c'est l'inconnue de tantôt! A peine ose-t-il la saluer. Elle est rouge jusqu'au front, et lui, il tremble comme un peuplier d'automne. La suite, ce fut un souper, puis un bal où les violons accompagnèrent le tendre aveu, puis les fiançailles à Blois. Le roi se fit bien un peu prier pour accorder son consentement, Madame Madeleine était si jeune et si fragile! Les médecins ne disaient-ils pas que le mariage et surtout la vie dans un dur climat ruineraient sa santé? Mais comment résister aux tendres repro-

ches, aux prières, aux larmes quand on est un père faible et bon? Le mariage se fit le premier janvier 1537 à Notre-Dame de Paris. La cérémonie fut magnifique, la petite mariée, belle comme un rêve, rayonnait de bonheur. Jacques V, sachant fort mal le français, était bien en peine pour répondre à toutes les harangues qu'on lui adressa, il s'en tira en prodiguant les marques de cordialité et les cadeaux les plus délicats.

A sa femme il donnait un douaire important, selon la coutume des rois d'Ecosse. Elle posséderait tout un comté et le palais de Falkland. François Ier avait déjà offert à Madeleine le comté de Gien, cent mille couronnes d'or et la promesse d'une rente de 30,000 livres. Jacques V, ordinairement économe, avait dévalisé toutes les boutiques de Paris, rien ne lui semblait trop beau pour Madeleine. Il lui acheta le plus gros diamant qu'il put trouver et lui conta merveilles sur les mines d'or qu'il faisait exploiter dans son royaume. La petite mariée croyait vivre un conte de fée.

On passa l'hiver à Paris. Les mois de froidure semblaient redoutables pour cet enfant fragile; elle avait presque peur maintenant de quitter la France. Un triste pressentiment lui disait qu'elle ne reverrait plus jamais ni Blois, ni Paris, son pays où elle avait été heureuse, auprès de ses parents si bons... Enfin, au printemps, les jeunes époux s'embarquèrent au Havre pour arriver sur les côtes étrangères en mai 1537. Madame Madeleine avait fort mal supporté la traversée malgré les chansons de Ronsard qui faisait partie de sa suite. En arrivant dans son nouveau royaume, elle était brisée de fatigue et lui fallut encore subir la lassitude des longues réceptions et des interminables discours de bienvenue. Son charme de fleur d'hiver conquit ses futurs sujets.

Revue des revues

SUITE DE LA PAGE 5

partenant aux Etats-Unis. On a retrouvé sur plusieurs d'entre elles des vestiges d'habitations et des ruines de marais, anciens temples polynésiens, montrant que l'homme les habita jadis. Il en fut de même de l'île Pitcairn, au Sud-Est de la Nouvelle-Calédonie, où des crânes, d'origine mélanésienne également, ont été retrouvés et où j'ai personnellement observé de grandes dalles de corail dressées qui n'ont pu l'être que par l'homme. Depuis lors, certaines de ces petites îles sont demeurées vides, mais d'autres ont été utilisées, soit comme relais de câbles, soit pour l'exploitation de gisements de phosphates.

Parmi les autres îles trouvées désertes, les unes, assez nombreuses, furent colonisées par la suite et ont souvent maintenant une population importante, comme cela s'est produit pour Madère, les Açores, la Réunion et l'île Maurice. D'autres, au contraire, sont demeurées vides ou ne sont habitées par l'homme que d'une façon temporaire. Elles lui servent de point d'appui, de bases de pêche principalement. C'est ce rôle qui est dévolu à la plupart des îles australes qui, à l'exception de l'île Stewart, de la Tasmanie et de la Terre-de-Feu, n'ont jamais eu de population autochtone. C'est ainsi que l'île Déception, la Géorgie du Sud, les Crozet, les Kerguelen servent périodiquement de rendez-vous aux chasseurs de phoques et de baleines.

(...) Des conditions climatiques défavorables sont une des raisons pour lesquelles beaucoup d'îles, comme la

plupart de celles qui environnent les pôles et où la nature est franchement hostile à l'homme, sont demeurées vides. L'exemple de certaines îles arctiques habitées, telles qu'il en existe dans l'extrême-nord canadien, en bordure du Groenland ou dans l'archipel des Svalbard, montre cependant que le climat, si rigoureux qu'il soit, n'est pas un obstacle absolu au peuplement d'une île. Seules, il est vrai, les îles arctiques du Nouveau-Monde ont des populations autochtones. Autant que les rigueurs du climat, l'isolement et surtout l'éloignement expliquent l'absence de l'homme de la plupart des petites îles australes. On exagère bien souvent en présentant sous un jour très défavorable les conditions de vie à la Terre de Feu, la région du globe où le peuplement humain s'est avancé le plus vers le Sud. Il en est en général de même à propos des autres terres subantarctiques dont certaines offrent pourtant à l'homme un milieu physique moins hostile que bien des contrées boréales et auquel il lui aurait été facile de s'adapter. Des îles comme les Crozet, les Kerguelen et Auckland sont moins totalement dépourvues de ressources qu'on ne le croit ordinairement. Leur climat est rude, certes, mais extrêmement sain. La chasse aux mammifères marins peut y être entreprise avec succès. Toutes abondent en eau douce et sont recouvertes de grandes prairies qui se prêtent à l'élevage du bétail. On y trouve des tourbières susceptibles de fournir à l'homme du combustible en quantité suffisante.

(...) L'absence de toute population sur certaines îles peut tenir aussi à l'impossibilité dans laquelle l'homme se trouverait de s'y procurer de l'eau, du bois ainsi que sa nourriture, comme il arrive en beaucoup d'îles absolument arides de la mer Rouge. En cas de nécessité, néanmoins, l'homme n'hésite pas à s'installer sur le rocher le plus stérile, l'île la plus dénuée de tout, quitte à se faire ravitailler entièrement de l'extérieur. C'est ce qui se produit pour certaines petites îles d'intérêt purement stratégique, Périm, par exemple. Il est plus étonnant, par contre, de voir désertes des îles pour lesquelles la question de l'isolement ne se pose pas plus que celle des possibilités de vie. Il existe en effet souvent dans les mers tropicales des archipels comprenant de petites îles fertiles qui demeurent inhabitées, sans raison apparente. En Polynésie, Alofi, l'une des îles Horn, est dans ce cas. Il en est de même des îles des Bananes (Poulo Pisang) entre la Nouvelle-Guinée et les Moluques. Dans l'archipel des Marshall, il y a également plusieurs îles habitables, mais totalement vides dans le groupe des Ratak et dans celui des Ralik.

Le sandwich chargé

Tourmenté par une faim subite, un chômeur de Stuttgart passait devant une cabine téléphonique vitrée comme on en trouve dans les principales artères des villes allemandes, quand il vit, posé sur l'indicateur des téléphones, un petit paquet qui l'intrigua. Il l'ouvrit et eut la joie d'y découvrir deux sandwiches au jambon. En un clin d'œil, un sort fut fait au premier. Comme il s'attaquait au second, il sentit tout à coup une résistance: entre le pain et le jambon, il y avait un billet de cinquante marks enveloppé dans un morceau de papier où étaient tracés ces mots: « Comment as-tu trouvé le sandwich? »

C'était pour le pauvre homme une aubaine inespérée qui lui permit, entre autres choses, de payer le loyer de son logement, chose qu'il négligeait depuis quelque temps. Mais il n'a pu taire son bonheur et la police, qui en eut vent, s'est livrée à une petite enquête: le paquet avait été oublié dans la cabine par une dame qui le destinait à un parent, enfermé depuis quelque temps dans la prison de la ville...

Lucienne ARNAUDET
(Du JOURNAL DE LA FEMME)

Le Yogourt de Delisle

Le Yogourt de Delisle se recommande à toute personne qui souffre d'irritation intestinale.

Pris avec du miel, il devient un tonique de premier ordre. C'est le grand réparateur des pertes de l'organisme, recommandé aux affaiblis, aux convalescents.

Pris en petite quantité, il aide la digestion de tous les aliments.

Pour en assurer la fraîcheur, chaque pot de Yogourt de Delisle porte la date à laquelle il doit être consommé. La livraison n'en est faite qu'en petits pots de grès.

Pour livraison à domicile, veuillez appeler **Delisle**, 916 est, avenue Duluth, AMherst 0434.



L'acier au manganèse, marque « Sorel », d'un alliage spécial, pour malchoires de concasseurs, revêtement intérieur de malaxeurs d'asphalte, semelles de chenilles pour excavateurs et tracteurs, outillages miniers, etc., est reconnu de qualité supérieure; il est employé par la majorité des entrepreneurs de pavage. En général, l'industrie minière du Québec fait aussi grand usage de ce matériau.

Aucun Canadien ne doit oublier qu'en achetant des marchandises ou des produits fabriqués par nos manufacturiers il accomplit un devoir social et collabore à l'expansion de nos propres industries. C'est là du patriotisme bien compris.

Le Favori au Canada depuis plus de 100 ans

GIN KUYPER

de 40

\$2.65

\$1.90

Le FLACON "plat" commode de 10 ONCES.

85¢

Cette Réelle Saveur de Hollande

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1693

Et la femme...

Le gardien

PAUVRE petit Victor! Pas encore douze ans et déjà si vieux qu'il se souvient à peine du temps où il jouait comme les autres gamins.

Qu'ils sont lointains les jours où il était heureux, les pieds dans la boue et la tête pleine de soleil. Le soir sa maman le débarbouillait, le grondait en l'embrassant, et quand elle le berçait dans sa petite couchette, il s'endormait tout enveloppé de tendresse.

Elle mourut... et il fut seul, des mois, dans la maison pendant que le père allait au travail.

Puis il amena chez lui une étrangère qu'il fallut appeler maman; elle parlait fort et tapait dur mais elle ne le maltraitait pas, et en revenant de l'école il s'amusa beaucoup avec les petits camarades.

Un jour, à son réveil, on lui montra un petit frère, une merveille! Il se désolait de l'entendre pleurer et il se mit à l'aimer de tout son cœur affamé d'affection.

Au bout d'une quinzaine, il faisait à peine jour quand la mère le réveilla rudement. — Allons! lève-toi et dépêche! Je vais travailler et c'est toi qui auras soin du bébé. Tu resteras à côté de lui; s'il pleure tu le berceras et tu lui donneras cette bouteille à neuf heures. S'il lui arrive quelque chose tu auras affaire à moi!

— Tout effaré, Victor promit de faire son possible et il commença une faction qui devait durer des années.

Tous les matins la mère s'en va et Victor s'installe près du ber. Pas d'école, pas de jeux dans la rue: il est toujours au poste: bonne d'enfant et gardien de la maison.

Bien souvent il s'endort en berçant le poupon: il est si petit et les jours sont si longs! Mais jamais il n'essaye de se dérober à son devoir.

Peu à peu il s'est transformé d'heureux gamin en serviteur et en père nourricier du petit Charlot. Il lui fit faire ses premiers pas, il lui fit manger sa première soupe. O cette soupe! C'était un des cauchemars de Victor! Non seulement il devait la faire pour le petit frère mais pour eux tous. Quand le père et la mère revenaient du travail le midi, vite, il mettait le potage fumant et les pommes de terre sur la table avec le gros pain où les parents se taillaient d'énormes tranches. Quand la soupe était manquée ou les pa-

tates brûlées, — à huit ans! — les parents grondaient et le bousculaient.

La vie cependant n'aurait pas été trop dure si le train-train de chaque jour avait pu durer. Le petit frère, tant bien que mal, se mit à trotter et il disait quelques mots, quand arriva un second bébé qui emplit la maison de ses cris et, sans se plaindre, Victor reprit sa garde. Plus expérimenté, il eut moins de difficultés que la première fois mais beaucoup plus d'ouvrage.

Il passait ses journées dans la salle enfumée berçant la petite et amusant Charlot dont l'esprit entreprenant le faisait trembler. Comme il était malheureux quand les mioches étaient malades, tourmentés par la dentition, et qu'il ne savait comment les apaiser!

Durant la belle saison il sortait, la petite dans ses bras et Charlot accroché à sa culotte.

Après Marie ce fut une autre fille, et maintenant quand Victor sort, il ressemble à une grappe humaine, la petite dernière suspendue à son cou et, de chaque côté, Charlot et Marie attachés à lui par habitude et besoin de protection.

L'enfant blond et frêle de huit ans a grandi, il est mince, tout blanc et écrasé par cette trop lourde tâche.

Il n'a pas eu d'enfance, il n'aura pas de jeunesse. La semaine dernière il a pris froid, on a fait venir le médecin trop tard: il va mourir.

Quand M. le curé le lui a dit:

— J'espère que les anges ont quelqu'un pour avoir soin d'eux! Moi, je ne le pourrais pas!... je suis trop fatigué! je veux dormir... dormir... et voir maman.

Hélène ROLLIN

RECETTES

Côtelettes de mouton au céleri

Pour six convives, éplucher trois pommes de céleri-rave, lavez-les et coupez-les en morceaux et faites-les cuire à l'eau bouillante salée. Quand le légume est cuit, égouttez-le et passez-le au presse-purée ou au tamis assez fin. Mettez un morceau de beurre dans une casserole, quand il est fondu ajoutez le céleri passé, un peu d'extrait de viande concentré, assaisonnez et laissez mijoter. Sur le gril à gaz, chauffé d'avance, faites griller cinq minutes de chaque côté de belles côtelettes premières que vous salez et poivrez quand elles sont cuites. Étendez sur un plat rond bien chaud la purée de céleri, déposez dessus les côtelettes grillées, saupoudrez chaque côtelette d'une pincée de persil haché, mettez aussi une noisette de beurre et garnissez chaque manche d'une petite papillote. Servez brûlant avec des assiettes chaudes.

Soufflé au chocolat

Mettez dans une terrine 3½ onces de farine et 3½ onces de sucre; délayez avec une chopine de lait; passez le liquide dans une casserole; ajoutez un grain de sel et un morceau de beurre; tournez sur feu, pour obtenir une bouillie un peu consistante; cuisez 6 à 7 minutes sans cesser de tourner.

Faites ramollir 2 tablettes de chocolat; broyez-le, mêlez-lui la bouillie, et passez au tamis; ajoutez 5 jaunes d'œuf, puis 5 blancs fouettés; versez-le dans une casserole à soufflé; lissez le dessus et cuisez 30 minutes à four doux ou au four de campagne.

Souffrez-vous d'insomnie?

PRENEZ

SLEEPPEX
ET DORMEZ BIEN!

Le sommeil est indispensable à la santé physique et mentale. SleeppeX calmera vos nerfs et vous apportera un repos réparateur. SLEEPPEX, en vente dans toutes les pharmacies, ne contient pas de narcotiques. Sur réception d'un timbre de 5 sous vous recevrez un généreux échantillon. Pour commandes de gros, appelez LA 2269, ou voyez: SLEEPPEX REG'D Immeuble Castle Montréal



Ce chandail a un cachet de distinction qui plaira à toute femme soucieuse d'être bien mise.

Gracieuseté de Belding-Corticelli

La mode

De toutes les influences avec lesquelles on a tenté de façonner la mode, une seule, peut-on dire, demeure et triomphe, c'est celle du sport à la ville. Si nous regardons avec attention la silhouette nouvelle, nous sommes frappés par sa sobriété, son allure masculine. Lignes nettes, épaules hautes et larges telles qu'on les voit sur les bas-reliefs assyriens et qu'on ne peut obtenir que par une pratique longue et régulière des sports en plein air. De fait, jamais autant qu'à notre époque la femme n'a poussé plus loin le souci de l'harmonie de ses lignes. Heureusement, sur ce fond qu'on pourrait croire rigide, des détails viennent poser la douceur de leur féminité et en corriger la sécheresse apparente. Ainsi sommes-nous amenés à chercher la variété et la nouveauté dans la forme des manches, dans celle des encolures ou des ceintures. Beaucoup de nouveauté dans les tissus nous vient en aide et, par-dessus tout, les chapeaux apportent leur thème nouveau dans cet immense ensemble qui annonce la saison nouvelle et au milieu duquel il nous faut chercher notre voie.

Les robes d'hiver ne sont pas forcément tristes et sombres, encore que le noir domine dans la plupart des collections; on en voit dans de très jolis coloris Bordeaux et plus soutenus encore: mûre écarlate, vert bronze égayé d'or, bleu assez intense rehaussé d'astrakan noir — avec les beaux lainages filés à la main la vogue du velours ne fait, dirait-on, que commencer.

Pour les costumes pratiques, chaque maison de couture possède au moins un modèle à brandebourgs dont l'aspect militaire n'est pas déplaisant. Voilà deux saisons déjà qu'on tentait, sans beaucoup de succès, de réhabiliter ce genre de garniture. Son temps est venu avec celui des bordures de fourrure sur des vestes de cosaque et des hausse-cols brodés. L'effet en est très joli par le contraste avec la jupe qui est toujours de ton opposé. Ainsi un petit costume dont la jupe est en velours côtelé marron est complété par une courte jaquette en flanelle blanche garnie desdits brandebourgs ou bien encore de broderie et d'astrakan marron. Les cols de ces petits vêtements appelés à beaucoup de succès s'ornent de petits clous d'or ou d'acier ainsi que leurs poches.

Toujours dans le genre simple, nous voyons que les tissus sont dans des tonalités souvent mélangées: clair et beige, beige et brun, brun et rouille pour donner des effets de chinés, de quadrillés ou d'écossois. On emploie aussi la bure rousse ou brune dans la forme monacale qui lui a toujours convenu et dont la simplicité voulue n'exclut pas la coquetterie. Un gros bijou à l'encolure maintient une petite draperie, voire un capuchon, et la taille est marquée par une cordelière tressée d'or et de brun, d'argent et de noir.

La ligne collante est toujours préférée à tous les effets de drapés et d'ampleur qu'on tente à chaque nouvelle saison. Presque toutes les ja-

quettes sont croisées et ont une ceinture.

Les manches ont toujours beaucoup d'importance, bouffantes et serrées par un poignet tantôt très long, tantôt court, drapées, enroulées, formant des ailes, bref l'ampleur semblant sortir du dessous du bras laissant toutefois l'entournure dégagée afin de ne pas alourdir le buste.

GRISELINE

(De LA FEMME CHEZ ELLE)

Nous, les mères...

Savoir priver l'enfant

« Je l'ai mal élevé. C'est pour son malheur que je l'ai trop aimé! Faites que cela ne retombe pas sur sa tête! » Ainsi criait, il y a quelque temps, dans le prétoire d'un Palais de Justice, la mère d'un ignoble assassin, et ceux qui l'entendaient croyaient sentir passer le souffle d'une tragédie antique, surtout quand la malheureuse et coupable mère ajouta ce cri excessif: « Pardonne-moi de t'avoir mis au monde », livrant ainsi, une dernière fois, le secret de l'éducation insensée qu'elle avait donnée à un fils unique et adulté: même à cette minute suprême, c'était encore elle « la coupable » à ses propres yeux, et, ne pouvant supporter qu'on grondât, qu'on punît cette progéniture idolâtrée, elle revendiquait la responsabilité de la faute, elle demandait pardon à son fils, si elle l'eût osé, elle eût réclamé pour elle le châtiement.

Et l'on ne pouvait s'empêcher de penser à la chanson de la mère, dans « La Glu », de Richepin. Vous vous rappelez? La gourmandine que le fils grandit aime, lui a réclamé le cœur de sa mère, et il a assassiné sa mère pour lui arracher le cœur, et tandis qu'en courant il va porter l'effroyable trophée à la fille, il tombe, et il entend le cœur maternel lui demander: « T'es-tu fait mal, mon enfant! »

Tel est l'amour d'une mère, prêt à tout pardonner...

Mais, justement parce qu'il est immense, il devrait vouloir intensément « le mieux » pour ses enfants, et non pas tant « le mieux » matériel que « le mieux » spirituel; ce n'est pas savoir aimer que mal élever! L'autre jour, dans un train, je voyais une mère et un enfant (un bel enfant rose et solide, une mère jaune

et fatiguée) debout dans le couloir. Un monsieur s'est levé et a offert sa place assise dans le compartiment à la dame. Elle est restée dans le couloir, sur ses jambes enflées, et a poussé vers le coussin l'enfant (qui regrettait d'ailleurs sa station derrière la grande vitre).

Et je pensais à ces temps où pas un fils, pas une fille n'eût osé s'asseoir à la table de famille tant que la mère était encore debout, je pensais à ces « Mémoires d'une Occitanienne » (la jeune châtelaine avec qui Chateaubriand, vieilli, correspondit et dont il fut amoureux) qui racontait qu'enfant, jamais elle et ses frères, ses sœurs, ses cousins et ses cousines n'avaient goûté à un beau fruit, tous les magnifiques spécimens du jardin étant réservés aux parents, et non au menu fretin assis aux bas-bouts de la table.

Cet égoïsme et cette gourmandise adultes nous semblaient révoltants de nos jours, et c'est cependant avec ces contraintes et ces respects qu'on formait le mieux les âmes. Souvent alors que mon premier geste était de refuser les bonbons dont mes enfants voulaient se priver à mon profit, souvent je me suis forcée à accepter, alors que ces bonbons m'eussent fait tant de bien dans « leurs » petites bouches! Mais je me disais: « Il est bon qu'ils ne soient pas égoïstes! Il est juste qu'ils pensent à leur mère. »

O cher bonbon poisseux, et qui parfois se ressouvenait d'avoir été déjà sucé par une petite langue, avec quel amour je t'ai mangé, toi qui témoignais chez mon enfant de la victoire si précieuse de l'âme sur l'animal!

Henriette CHARASSON

(Du DIMANCHE DE LA FEMME)

CHEZ WOODHOUSE

CONFECTION POUR DAMES — UNE AUBAINE

\$5 vous est alloué pour votre vieux manteau si vous achetez l'un ou l'autre de ces manteaux de qualité à prix réduit.

MANTEAUX GARNIS DE FOURRURE

\$29.50

Moins \$5
POUR VOTRE
VIEUX MANTEAU

\$24.50

\$5 par mois
Sans intérêt

\$35

Moins \$5
POUR VOTRE
VIEUX MANTEAU

\$30

\$5 par mois
Sans intérêt

Voici une excellente occasion d'économiser: vous pouvez en vous achetant un nouveau manteau d'automne obtenir \$5 pour votre vieux manteau. Vous n'avez pas de dépôt à faire... Venez choisir un de nos manteaux à prix réduits et nous acceptons votre vieux manteau à titre de premier acompte. Chacun des manteaux offerts porte un ample et élégant collet de belle fourrure. Les modèles sont les plus attrayants de la saison.

Les fourrures:
Blaireau canadien
Putois
Loup de l'Ouest
Genet
Martre d'Alaska
Martre grise

Les tissus:
Tissus rugueux
Diagonaux
Suèdes
et plusieurs
autres fins
lainages

Les nuances:
Noir
Brun
Bleu marine
Vert
Rouge vin

PROFITEZ DE
NOTRE OFFRE
GENEREUSE

Un premier
acompte de 10 p.c.
assure la livraison
des marchandises
aux clients
acceptés par notre
service du crédit.
Solde payable
en 6 versements
mensuels égaux.
Sans intérêt.

WOODHOUSE & CO., Limited
105 RUE SAINT-CATHERINE
OUEST, MONTREAL

Londres Birmingham Liverpool Manchester Leeds Nottingham Hull Newcastle-on-Tyne
Southampton Middlesborough Sunderland Bristol Cardiff Edimbourg Glasgow Belfast Dublin



Fourrures de QUALITÉ

MANTEAU
SUR COMMANDE
COUPE PARFAITE
REMODELAGE
REPARATIONS

Travail d'experts
Prix avantageux.

MERCIER & DION
2117 EST, MONT-ROYAL

FR. 2711 — Montréal
Armand MERCIER-E.-E. DION

The Student Christian Movement of Canada

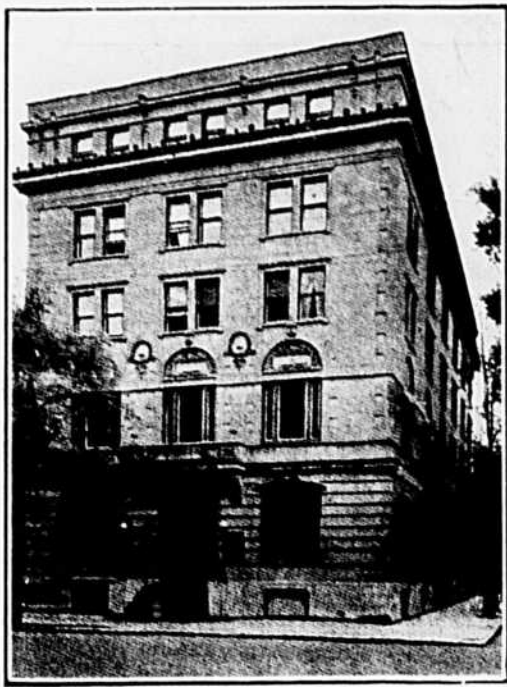
Au Canada

CETTE association ne date que de 1920. C'est, comme la Y.W.C.A., un rameau détaché de la Y.M.C.A. Elle avait pris auparavant le nom de *Student Y.M.C.A.* En se séparant de l'association-mère et en adoptant un nouveau nom, elle n'entendait pas se désolidariser tout à fait de la Y.M.C.A., avec laquelle elle reste en contact, elle voulait surtout mieux atteindre son but : l'aide à l'étudiant pauvre, éloigné de son milieu. Mais comme les étudiants ont une réputation justifiée d'indépendance, un tel organisme devait pouvoir les grouper sans porter ombrage ou attenter en quoi que ce soit à leurs privilèges. A vrai dire, ce sont les étudiants eux-mêmes qui, par leurs comités, dirigent la plupart des initiatives de la S.C.M.

L'immeuble spacieux qui l'abrite, Strathcona Hall, porte le nom du philanthrope canadien qui l'a fait construire. Au nombre des bienfaiteurs de l'Association on peut citer aussi la famille Birks, les grands joailliers-bijoutiers. Inauguré en 1905, l'immeuble se trouve rue Sherbrooke, face à l'entrée monumentale (Roddick Gates) de l'Université McGill. On n'y pratique aucun sport intérieur ou extérieur ni même de jeux de société. A l'Université McGill il y a une section athlétique qui loge à la Maison universitaire (McGill Union), à quelques portes de Strathcona Hall.

La S.C.M. accueille donc tous les étudiants, quels que soient leur sexe, leur nationalité ou leur religion. Les étudiants ont à leur disposition de nombreuses salles pour réunions, conférences, diners-causeries, etc. Un restaurant, *The Pit* (le trou), est dirigé par les étudiants eux-mêmes ; le service y est assuré et les repas servis par des camarades peu fortunés, qui gagnent ainsi leur alimentation. Ce restaurant est ouvert tout le jour et sert de lieu de rendez-vous à la basoche de McGill. De plus, une soixantaine d'étudiants demeurent à Strathcona Hall même. La S.C.M. est utile surtout pour l'étudiant étranger qui vient à Montréal. Elle cherche à lui rendre facile, dès son arrivée, l'adaptation à sa nouvelle vie. On le dirigera par exemple vers une pension respectable et paisible. Bref, on fera l'impossible pour lui éviter le *cafard*.

Il est difficile d'analyser en détail les initiatives variées de la S.C.M., toutes orientées en vue du bien-être



Strathcona Hall

moral et spirituel des étudiants. Les universités anglo-canadiennes, qui comptent plus de 30.000 étudiants, se préoccupent bien de la formation intellectuelle et physique de leurs élèves, mais dans 90 pour 100 de ces institutions on n'a cure de leur formation spirituelle. Quand ces jeunes gens arrivent à l'université, ils se trouvent, souvent pour la première fois dans un milieu quelque peu rationnaliste. La foi vagissante dont ils se sont contentés jusque là risque alors de sombrer dans un agnosticisme absolu. D'après les dirigeants de la S.C.M. c'est à peu près là la situation normale des étudiants canadiens et yankees, dont l'immense majorité sont de formation protestante. Par ses 60 succursales dans les neuf provinces canadiennes, la S.C.M. s'efforce donc d'aider les étudiants à ne pas négliger les choses de la religion.

La S.C.M. est une société protestante dont la raison d'être et le but sont analogues à ceux de l'association *Pax Romana* pour les catholiques. Cette société prend des noms différents selon les pays et groupe un ensemble de 500.000 étudiants. Ces diverses associations nationales se sont fédérées et ont jeté les bases d'une Fédération internationale des étudiants chrétiens. En Europe comme ailleurs, la Fédération (The World's Student Christian Movement) entretient les meilleures relations et la plus franche collaboration avec *Pax Romana*. Sa fondation remonte à 1895 et l'honneur en revient à six jeunes gens réunis au château de Vadstena, en Suède. Les fondateurs comprenaient un Britannique, un Allemand, un Norvégien, un Suédois et deux Américains. Actuellement, la Fédération a pénétré dans

45 pays et comporte 24 associations nationales et 5 associations correspondantes. Son objectif est le suivant : « 1) Servir de médium d'échange pour les idées et les travaux entre les associations nationales ; 2) fortifier les associations faibles ; 3) aider les étudiants à l'étranger ; 4) apaiser les tensions internationales ; 5) susciter la compréhension entre les diverses Eglises ; 6) améliorer les conditions d'existence des étudiants. » En effet, la Fédération a aidé en particulier les exilés russes dispersés en Europe au nombre de 150.000. Les pays balkaniques, si affligés par la guerre, ont été l'objet de l'attention de la Fédération, entre autres la Bulgarie et la Roumanie. Rien n'indique mieux la portée de l'œuvre que le montant dépensé par la Fédération en Europe de 1920 à 1925 : deux millions de dollars.

Aux Etats-Unis

C'est de nos voisins que nous vinrent, comme bien d'autres choses du reste, cette idée d'une association consacrée exclusivement à l'étudiant et pourvoyant à tous ses besoins : intellectuels, moraux et physiques. Comme il se devait, les Américains ont fait les choses princièrément faisant construire et entretenant de véritables palaces modernes pour étudiants. En 1928, selon un rapport officiel, le nombre des étudiants atteignait presque le million, soit exactement 919.391 dont 356.137 femmes et jeunes filles. Cette masse d'étudiants se répartissait comme suit : universités et lycées publics : 347.537 ; institutions privées : 571.874. Pour être juste envers les autres pays, disons que ce nombre fantastique serait grandement réduit si, selon l'habitude européenne, on rayait de ce nombre les étudiants de l'enseignement secondaire. En dépit de la crise, on nous assure qu'en 1935 le million a été dépassé.

L'association américaine (The American Movement) se ramifie en trois groupes principaux : *the Student Y.W.C.A.*, *the Student Y.M.C.A.* et *the Student Volunteer Movement*, qui forment le Conseil national des associations chrétiennes, représentant officiel de la Fédération internationale. Le Canada et les Etats-Unis ont de plus formé un Conseil nord-américain (*The Council of North American Student Movement*). Au-dessous du Conseil national américain, de nombreuses associations se groupent par régions. Quant aux noirs, *the Student Y.W.C.A.* et 200 pour la *Student Y.M.C.A.* De son côté, la S.V.M., y compris la section canadienne, comprend 5 secrétariats permanents. A tout instant, sur le continent nord-américain ou ailleurs, on se réunit pour discuter, échanger des points de vue ayant trait au sort de l'étudiant. L'élément féminin prend aussi une part très active à ces réunions. Comme en font foi ces quelques notes, le gros du travail aux Etats-Unis auprès des étudiants est assumé par la *Student Y.M.C.A.* et l'association-sœur, la *Student Y.W.C.A.* Mais la tendance actuelle est de fusionner ces deux organismes avec la *Student Volunteer Movement* afin de former une seule et grande association nationale, identique à l'association nationale canadienne.

Ajoutez à tout cela une nuée d'employés dirigés par un état-major de spécialistes. Notons en effet 80 secrétaires résidents pour la *Student Y.W.C.A.* et 200 pour la *Student Y.M.C.A.* De son côté, la S.V.M., y compris la section canadienne, comprend 5 secrétariats permanents. A tout instant, sur le continent nord-américain ou ailleurs, on se réunit pour discuter, échanger des points de vue ayant trait au sort de l'étudiant. L'élément féminin prend aussi une part très active à ces réunions. Comme en font foi ces quelques notes, le gros du travail aux Etats-Unis auprès des étudiants est assumé par la *Student Y.M.C.A.* et l'association-sœur, la *Student Y.W.C.A.* Mais la tendance actuelle est de fusionner ces deux organismes avec la *Student Volunteer Movement* afin de former une seule et grande association nationale, identique à l'association nationale canadienne.

Jean-Robert BONNIER

Le tabac, il y a deux siècles et demi

Ce n'est pas la première fois que les grands argentiers de France et d'ailleurs se trouvent embarrassés. Ainsi, à la suite de la funeste guerre de 1672 contre la Hollande, le trésor français était aussi vide que possible, le pays gémissait sous l'impôt et Colbert ne savait comment se procurer des ressources.

Le ministre de Louis XIV eut une idée de génie.

Depuis Christophe Colomb et Nicot de Villemain, le tabac était encore considéré en France comme un luxe équivoque et prohibé..., du moins pour les fumeurs, puisque la prise était de bon ton et même fort en honneur à la Cour. Colbert songea donc à remplir les caisses de l'Etat, tout en donnant satisfaction aux innombrables et secrets amateurs de la plante exotique. Et c'est ainsi que le 27 septembre 1674, fut institué le premier monopole sur le tabac, consacrant du même coup pour chacun le droit de fumer.

Le bon peuple est ainsi fait : son émancipation dans ce domaine fut si foudroyante que, par deux fois, depuis lors, en 1810 et 1816, il fallut réglementer ledit monopole tel qu'il est parvenu jusqu'à nous.

Vaincre la peur

par Michel Detroyat,
le virtuose de l'acrobatie aérienne

ON DEMANDE souvent aux aviateurs ou aux coureurs automobiles s'ils ont peur. C'est peut-être un paradoxe de dire que le terme nous effraie un peu.

Peur ! Cela représente quel- qu'un qui recule devant un danger ou qui est impressionné. Or, dans notre métier, nous ne savons pas ce que c'est que reculer. Sans faire de jeu de mot, j'ajouterais qu'il n'y a pas de marche - arrière dans un avion.

Mais dire que nous n'avons pas l'impression de ce qu'est la peur, ce serait exagéré : aussi suis-je intimement persuadé que lorsque les Santos-Dumont, les Blériot et autres pionniers de l'aviation, ont fait leurs débuts et leurs premiers vols, ils avaient très bien conscience des risques, pourtant incalculables, au devant desquels ils allaient.

Je n'ai malheureusement pas fait la guerre, mais mon père et des officiers qui sont revenus de cette grande épopée m'ont confirmé — ce dont je suis convaincu — que *tous les hommes ont peur*. Ce qu'il faut, c'est vaincre la peur : on y a d'autant plus de mérite que l'impression du danger est forte et que, par conséquent, il faut plus d'efforts pour remporter cette victoire sur soi-même.

En ce qui nous concerne dans le métier, ou plutôt, dans le sacerdoce de pilotes professionnels, nous pouvons diviser en trois catégories les différents risques que nous encourons. Le pilote de ligne a pour principal adversaire les conditions atmosphériques qui, surtout en hiver, sont toujours épouvantables : les tempêtes, les ouragans et cette fameuse brume qui vous rend aveugle et vous force à naviguer en « pilotage sans visibilité » c'est-à-dire aux instruments. Les progrès de ces dernières années ont réussi, cependant, à limiter les risques de cet ordre. Mais les ouragans ont toujours renversé des arbres et des poteaux télégraphiques, soulevé les toits des maisons ; — ils continuent à faire tomber des avions. Nous en avons eu l'exemple en France avec l'*Emeraude* et, du côté de Bagdad, avec le fameux *Douglas*, qui était pourtant considéré comme le meilleur avion commercial du monde.

Le pilote de ligne, quand il doit affronter ces conditions atmosphériques difficiles, a donc toujours conscience des dangers qui le menacent : c'est justement cela qui marque la différence avec la deuxième catégorie des pilotes professionnels : je veux parler des pilotes d'essais.

A ces derniers, le progrès qui marche à pas de géants, loin d'apporter une sécurité recherchée, leur fait découvrir chaque jour des problèmes qui n'existaient pas la veille. Nous avons fait, avec les avions de chasse, un bond de 250 km à l'heure, passant de 240 km, vitesse maximum, à 440-450 km à l'heure pour les programmes de l'année 1935. Les multiples de combat ont également passé, en une année, de 220 km à 380 km à l'heure. C'est vous dire que l'écart de vitesse est rendu encore plus difficile puisque la vitesse d'atterrissage doit toujours rester dans les environs de 50 à 100 km à l'heure, au maximum.

Malgré les calculs de nos ingénieurs, malgré les essais au tunnel, malgré les renseignements que nous obtenons de toutes les aéronautiques étrangères et qui sont centralisés au ministère de l'Air pour documenter les ingénieurs sur les difficultés qui ont déjà été découvertes au cours de la mise au point des prototypes étrangers, malgré tout cela, nous sommes encore à une époque où les essais au banc aérien n'ont pas de rapports exacts avec les dessins de nos bureaux d'études. Chaque jour des problèmes nouveaux se posent, problèmes que nous autres, pilotes d'essais, devons analyser et auxquels il faut apporter une solution : sur le papier, un avion doit voler, mais peut-on sans danger obtenir des vitesses considérables, risquer les instabilités, les vibrations ; c'est là que le pilote d'essais fait volontairement face au danger, sans s'en rendre compte à l'avance, puisqu'en principe il ne vole que par beau temps,



Enfin la troisième catégorie de pilotes professionnels est celle des *compétitions sportives*, et de l'acrobatie aérienne : elle présente des dangers extrêmement réduits.

En effet, les appareils qui sont entre les mains de ces professionnels ont déjà passé par le Service Technique et par conséquent, ne sont plus des prototypes.

On ne fait de l'acrobatie près du sol qu'après avoir essayé pendant des heures et des heures le même mouvement à une altitude suffisante pour se jeter en parachute si un accident quelconque arrivait.

Quand on a passé, comme moi, « à travers les gouttes » et qu'on a vu, hélas ! beaucoup de ses camarades intimes disparaître un jour brutalement, on devient malheureux — ou heureusement — un excellent philosophe : « Ce qui est écrit est écrit ! »

Jimmy Weddel, qui resta longtemps « l'homme le plus rapide du monde », et Hélène Boucher, notre regrettable aviatrice, ne se sont-ils pas tués l'un et l'autre, un jour, à l'entraînement, sur des appareils légers, alors que la mort n'avait pas voulu d'eux quand ils se risquaient à atteindre des vitesses fabuleuses sur de nouveaux et impressionnants bolides ?

Michel DETROYAT

Tous droits réservés par L'ESPACE.
Reproduction, même partielle, interdite.

Solidarité

Dans une église de mission, en Afrique.

Demain, grande fête : vingt petits néophytes feront la première communion. Aujourd'hui, les voilà, recueillis, attendant leur tour pour la confession.

Et Peter s'approchant de Michel : « Michel, je cherche beaucoup dans mon cœur, et pourtant je ne trouve rien à confesser. Prête-moi deux péchés... Vite ça presse... c'est tout de suite mon tour. »

— Mais moi non plus je ne trouve rien.

— Comment faire ? Qu'est-ce que « mon Père » va dire ?

— Mais c'est simple ! Moi, je vais lui dire : Mon Père, je m'accuse de n'avoir fait aucun péché, c'est ma faute, c'est ma faute, c'est ma très grande faute...

— C'est une idée ! Je dirai comme toi !

Le tour de Peter est arrivé. Plein d'assurance il entre au confessionnal.

ÇA VAUT UNE
BIERE
Dow
OLD STOCK
À LA VÔTRE!

FONDÉE
IL Y A
145 ANS

Ligne Française Champlain

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

DÉPART

4

JANV.

A. LABELLE 106, PHILLIPS PLACE, MONTRÉAL, CAN., MARQUETTE 2361

Allez en Europe par Le Havre. Prix adaptés aux conditions actuelles. Service impeccable. Cuisine française. Confort sans égal.

INFORMATIONS GRATUITES
AUPRÈS DES AGENCES D'
TOURISME OU DE

Autres départs :
Ile-de-France, 11 janv.
Lafayette, 18 janv.
Champlain, 25 janv.

LES BIOGRAPHIES CANADIENNES-FRANÇAISES

publiées par RAPHAËL OUMET

Il est nécessaire que tous les Canadiens-Français en vue aient leur biographie et leur photographie dans l'œuvre que publie depuis 15 ans M. Raphaël Oumet.

Cet ouvrage, exclusivement consacré aux nôtres, est le seul du genre au pays. Plus de 5000 biographies et photographies de citoyens marquants, sont contenues dans les douze volumes parus jusqu'ici.

Les « Biographies Canadiennes-Françaises » ont depuis longtemps acquis une importance nationale.

La treizième édition est en préparation pour l'année 1936.

Quelques suppléments appréciables

Des Cigarettes
GRADS

Meilleurs tabacs — Grosseur maximum
Fabrication plus minutieuse
Qualité uniforme et douce

CONSERVEZ
LES « CARTES-PRIMES »

52 cartes, en série ou non, sont acceptées

L.-O. GROTHE LIMITEE, maison canadienne et indépendante

La SCÈNE et L'ÉCRAN.

LES films DU JOUR

Princesse Tam-Tam

Edmond T. Gréville, qui a réalisé il y a quelque temps le superbe *Marchand d'amour*, film dont la technique audacieuse sert un sujet neuf et puissant, nous offre aujourd'hui *Princesse Tam-Tam*. De toute évidence, le sujet n'a plu que médiocrement à Gréville, qui l'a traité consciencieusement, mais sans d'utiles efforts pour en masquer le caractère superficiel.

Un romancier, Max de Méricourt, est incapable de travailler plus longtemps aux côtés de sa femme, qui joint à un snobisme aigu le plus sale caractère. Accompagné de son secrétaire, il va se réfugier en Tunisie. Là, il rencontre une indigène qu'il amène chez lui, qu'il tente d'initier aux coutumes européennes et feint d'aimer, tout cela dans le seul but de provoquer chez l'indigène des réactions qui serviront à son roman.

Méricourt apprend que sa femme, vexée de son départ, s'affiche dans tout Paris avec un maharadjah. Vite, il faut terminer le roman et retourner à Paris.

A ce moment, le récit quitte le domaine de la réalité, et c'est aux péripéties du roman de Méricourt que nous allons assister : le romancier, héros de son propre roman, réussit à civiliser convenablement sa bédouine, l'amène à Paris sous le titre emprunté de *Princesse Aouissa* et fait croire à une liaison correspondant au flirt de Madame Méricourt et du maharadjah. Comme le romancier l'avait prévu, sa femme enrage et, au cours d'une fête de nuit offerte par le maharadjah, provoque un incident qui devra couvrir de honte Aouissa. Contrairement aux prévisions de Madame Méricourt, Aouissa n'est nullement ridicule et le spectacle qu'elle donne aux invités lui vaut un véritable triomphe. Pendant qu'on l'acclame, le romancier et sa femme se réconcilient. Aouissa n'a plus qu'à retourner dans son pays.

Le roman est terminé et nous revenons à la réalité au moment où nous l'avions quittée : Méricourt vient de terminer son roman et rentre en France non sans laisser à son héroïne son opulente villa où elle vivra heureuse et aura beaucoup d'enfants d'un mari de sa race.

Toute cette histoire peut se résumer ainsi : une fête de nuit encadrée d'une intrigue qui lui sert de prétexte.

Cette fête, où Joséphine Baker danse et chante de la façon que l'on sait, est une merveille d'invention et de technique. Nous retrouvons là toutes les caractéristiques de la manière de Gréville. Sur une piste en spirale qui grimpe autour d'un arbre

gérant se déroule le spectacle le plus féérique qui se puisse imaginer. Ce n'est ni la nouveauté des danses ni l'originalité des costumes qui captive. Toute la féerie réside dans la manière dont les scènes sont agencées, dans des superpositions d'images, des truquages photographiques qui transportent les danseuses dans un monde étincelant et qui donnent au décor une ampleur démesurée.

Surtout, il ne faut pas voir ces scènes avec les yeux d'un réaliste. La plupart sont proprement invraisemblables, par exemple celle où un magicien tient une sphère dans ses mains : la sphère s'enfle et atteint une capacité telle que vingt danseuses, grandeur naturelle, en sortent à la file. Seul Gréville pouvait imaginer et réaliser un tel spectacle dans tout ce qu'il comporte de magie et d'acrobatie, de rythme frénétique, d'ornements stylisés aux formes incongrues et décoratives, de poésie visuelle qui ravit même si la raison s'y perd.

Joséphine Baker (Aouissa), qui apparaît dans ces tableaux telle qu'on l'imagine ordinairement, en danseuse et en chanteuse, fait preuve, dans les autres parties du film, d'un beau talent très personnel de comédienne. Albert Préjean, en romancier, lui donne la réplique avec son entrain et son naturel ordinaires. Robert Arnoux est amusant en secrétaire gauche et dévoué. Jean Galland replace au premier plan le personnage secondaire du maharadjah. Germaine Aussey est élégante, jolie malgré son mauvais maquillage et ne joue pas mal.

La Bandera

La Bandera est un beau film qui ne comporte guère qu'un défaut : la lenteur du rythme à certains moments n'est peut-être pas suffisamment motivée par l'intérêt des quelques scènes qui entraînent un peu.

Le sujet est la simplicité même : un homme a tué. Il fuit à Barcelone, se fait voler ses papiers. La légion étrangère espagnole est tout indiquée pour lui servir de refuge. Là, un homme s'attache aux pas de l'assassin qui a pris nom Gileth. C'est un policier à la solde de la famille de la victime. Une lutte sourde s'engage entre les deux hommes, qui ne se réconcilient que devant la mort, au moment où, tous leurs compagnons tués, ils sont seuls tous les deux à défendre un fortin. Gileth se fait tuer à son tour. Le policier, seul survivant, reçoit la bandera et, à l'appel de chaque nom, répond : « Mort à l'ennemi. »

Cette simplicité n'est pas sans grandeur et, dans son travail d'adaptation de la nouvelle de Pierre Mac Orlan, Julien Duvivier s'est attaché à mettre en lumière cet héroïsme sans artifice qui est le caractère essentiel de l'œuvre. Un légionnaire reçoit une balle dans le ventre : « J'en fous, je n'ai plus soif ». Il y a plusieurs traits de ce genre qui en disent plus long que toutes les tirades.

La technique est sans faiblesses : d'intelligents « enchaînements » établissent le rapport entre les diverses scènes. Chaque tableau est brossé de main de maître, directement, sans d'utiles prolongements.

L'interprétation dépasse tout ce qu'on en pouvait attendre. Jean Gabin vit son rôle avec un intensité, un réalisme rarement atteint. Jean Renoir est un superbe officier et le policier de Vigan est aussi cauteleux et antipathique que le permet la stricte vraisemblance. Sous le maquillage qui la fait bédouine, Annabella donne à son personnage un certain relief et, faute de réaliser une composition inoubliable, joue très agréablement et dit juste.

Louis PELLAND

Au Cercle National Français

Sous la direction personnelle de M. Jan-Squire, le C.N.F. vient d'entreprendre une nouvelle série littéraire et musicale des Lundis d'Art libre, pour la saison 35-36, à des prix très populaires afin que chacun puisse y assister. Une première séance a déjà été consacrée, lundi dernier, le 2 du courant, à l'Espagne pittoresque et artistique (avec intermèdes chorégraphiques). Le reste de la saison sera successivement consacré à Colette et son œuvre (sur demande) ; Terres africaines françaises ; Un grand écrivain français du Dauphiné : Bayle-Stendhal ; Les génies de la névrose : Baudelaire, Poe et Huysmans. Cette année, l'adhésion simple à un dollar donne droit à 25% de rabais sur le prix ordinaire des places.

D'autres manifestations seront annoncées ultérieurement.



Joséphine Baker et Albert Préjean, vedettes du film de Gréville, *Princesse Tam-Tam* que le ciné Saint-Denis met à l'affiche aujourd'hui.

Variétés continentales

Variétés — le mot est exact en ce qui concerne la composition du programme et s'applique aussi à sa qualité.

La critique s'est montrée enthousiaste ; le public également. C'est qu'on a bien voulu ne voir que le beau côté. De l'autre côté, il y a Helen Gray et les *Rocky Twins*. Ces danseurs possèdent leur métier ; ils sont souples, gracieux, mais manquent totalement de goût.

De sa voix aigrelette, M. Georges-André Martin chante des chansons roses et raconte des histoires. Il n'est vraiment drôle que durant la seconde partie du spectacle. Ses danses digitales sont d'une ingéniosité et d'une drôlerie indescriptibles. Il est à prévoir que M. Martin trouvera des imitateurs.

Avec Pills et Tabet nous arrivons au clou du spectacle. Par la voix du disque nous connaissons déjà quelques-unes des qualités des célèbres duettistes : l'équilibre, le fond de leurs duos et le bon goût qui préside au choix de leur

répertoire composé des chansons les plus fines, les plus spirituelles. Pour les apprécier vraiment, il faut les voir. Il faut voir l'expression qu'ils mettent dans leur chant, la mimique, les gestes, l'attitude qui illustrent le texte et ajoutent à sa saveur.

Il en est de même pour Lucienne Boyer, qui joue plus encore — et mieux — qu'elle ne chante. Inutile, n'est-ce pas, de rappeler sa théorie, qui consiste à voir dans une chanson un drame, chaque couplet constituant un acte. Bornons-nous à dire — à répéter après les autres — combien Lucienne Boyer sait mettre d'âme dans son chant, comme elle sait donner un sens profond à des phrases qui souvent n'ont en elles-mêmes qu'une vague signification.

Bref, ces soirs où Lucienne Boyer et Pills et Tabet nous ont enchantés ne laissent qu'un regret, celui de les voir se terminer si tôt. Que ces charmants artistes reviennent : le même chaleureux accueil leur est réservé.

Louis PELLAND

Mutiny on the Bounty

Les comparaisons sont odieuses, dit-on. Elles peuvent aussi être instructives, en tout cas intéressantes. Or, on tourne actuellement en France un film intitulé *Les mutinés de l'Elsecneur*. C'est ce qui nous a incité à aller voir *Mutiny on the Bounty*. Nous ne savons encore — et pour cause ! — s'il y a entre ces deux films une analogie autre que le titre, mais comme nous verrons probablement *Les mutinés de l'Elsecneur* ici, en attendant, nous pouvons toujours dire ce que nous pensons de *Mutiny on the Bounty*.

Le *Bounty*, c'est un navire qui part de Portsmouth en 1897 pour aller chercher à Tahiti des plants d'arbres à pain destinés à être transportés aux Antilles. Le capitaine du navire, un nommé Blye, est un homme cruel, presque sadique, qui inflige à ses hommes, pour des peines légères des supplices dont ils meurent souvent. Les sous-officiers Christians et Byam sont plus humains. Aussi, révolté par les injustices de Blye, Christians s'empare du navire, grâce à la complicité de presque tout l'équipage. Ceux qui restent fidèles à Blye sont abandonnés avec lui dans une chaloupe qu'ils parviennent cependant à faire toucher terre. Byam, qui veut rester loyal au roi, n'a cependant pu se joindre aux autres. Christians et les siens abordent à Tahiti et y vivent jusqu'au jour où, à l'approche d'un navire britannique, il fuira vers une autre île. Byam et deux ou trois autres restent à Tahiti.

Le navire britannique les ramène en Angleterre, où ils subissent leur procès. Byam, lâchement accusé par Blye, est condamné à mort. Mais un appel en sa faveur contre l'inhumanité de Blye, source de révoltes, lui vaut la vie sauve. On a compris que, pour la grandeur même de l'armée britannique, il faut une discipline non pas subie avec terreur, mais acceptée avec orgueil. Blye est toujours reconnu pour

un vaillant capitaine, mais sa cruauté lui a fait perdre l'estime de ses contemporains.

Ce film, tourné par des Yankees sur un sujet appartenant à l'histoire de l'Angleterre, contient quelques passages un peu déclamatoires qui ont dû plaire à nos bons compatriotes anglais. Mais c'est là un détail tout à fait secondaire.

La vie rude des marins du XVIII^e siècle donnait lieu à des scènes d'une vigueur et d'un pittoresque inusités. Dans ce genre, on a su faire quelque chose de vivant, de tumultueux, de passionnant même. On ne revoit pas sans plaisir, ces mâts, ces cordages tantôt se balançant dans un ciel radieux, tantôt secoués par une mer démontée. Mais les choses se gâtent dès qu'on arrive à Tahiti, où l'on est envahi par le naturalisme. On a fait des scènes languissantes à force de les vouloir lumineuses. Voyez comme ce Gable (Christians) est sensuel ! A l'encontre de son ami Byam (Franchot Tone), il embrasse sa Tahitienne sur la bouche. Et puis, le chef de l'île parle vraiment trop bien l'anglais. Quant au midshipman, lui, il apprend le tahitien trop vite, ou alors il a un véritable talent de linguiste. Décidément, il vaut mieux voir ces hommes-là sur leur bateau, et le film donnerait une meilleure impression de grandeur s'il se terminait par le naufrage ou est détruit le navire sur lequel Blye poursuit (toujours !) le mutinés Christians. Notre conscience serait plus heureuse aussi, de voir périr ce bourreau.

Jean-Claude MARTIN

Nota bene

M. René Chicoine, dont nous reproduisons la semaine dernière un dessin de Lucienne Boyer, nous fait remarquer qu'on a omis par mégarde la légende qui l'accompagnait — *Parlez-moi d'autre chose !* — et qui, nous dit-il, expliquait la pose qu'il avait donnée à son sujet. — N. de la R.

Les Concerts Symphoniques de Montréal

L'orchestre des Concerts Symphoniques de Montréal a donné vendredi soir dernier un concert convenable. Par ce terme, nous entendons rester aussi loin de la louange excessive que du blâme injustifié. C'était suffisant. Cela veut dire que c'eût pu être mieux, comme programme en particulier, et que c'eût pu être pire, surtout comme exécution.

Et d'abord, cette *Première symphonie* de Scriabine. Elle ne déçoit ni n'enchant. Sans grande originalité, si ce n'est quelques détails de rythme ou de sonorité, surtout dans les deuxième et quatrième mouvements, elle est d'un lyrisme assez factice qui, cependant, touche parfois à la grandeur. L'orchestre l'a rendue avec un beau souci de perfection.

Dans le *Concerto pour violoncelle*, de Schumann, qui venait ensuite, l'orchestre joue le rôle effacé d'accompagnateur pur et simple. Le violoncelliste, M. Lucien Plamondon, était de ce fait en vedette. L'eût-il moins été que sa manière — extérieure, si je puis dire — de jouer aurait suffi pour attirer l'attention, ainsi détournée du jeu même de l'artiste, qui est sûrement plus qu'un virtuose.

L'orchestre des Concerts Symphoniques ne craint pas la musique moderne, puisqu'il y consacrait presque exclusivement la deuxième partie du concert ; mais il s'y trouve certainement moins à l'aise. Il a cependant rendu justice à l'œuvre de M. Gagnier. A vrai dire, *Pan aux pieds de chèvre* n'a pas provoqué un enthousiasme excessif ; mais son modernisme seul était de nature à déconcerter plus qu'à ravir ceux à qui les étrangetés sonores et rythmiques ne plaisent pas particulièrement. Or ces gens sont le plus grand nombre. Le public devait cependant faire bisser la *Malaguena* de Ravel. Mais il faut

ajouter que si l'œuvre de M. Gagnier est d'une suffisante originalité, celle de Ravel, très courte, renferme une intensité de vie qui se déploie en un rythme d'un charme irrésistible.

La *Pastorale d'été*, de Honegger, qu'on a présentée entre les deux pièces précédentes, se rapproche de *Pan aux pieds de chèvre* par son atmosphère, due à la prépondérance de certains instruments, par exemple la flûte et le hautbois, ainsi qu'à l'utilisation de certains procédés tels que sourdines, arpegges, etc. Pour le reste, c'est différent. Le rythme n'est plus le même. Cette pièce a été, après la *Malaguena*, la mieux exécutée du second groupe.

Venait enfin le *Prélude des Maîtres-chanteurs*. A notre humble avis, c'est une faute que d'avoir inscrit ce morceau à la fin du programme : trop connu, il était superflu ; joué au commencement, il aurait heureusement servi à créer une atmosphère convenable. Ainsi, le *Concerto pour violoncelle*, faisant partie du second groupe, aurait contribué à lui donner plus de consistance. Le programme eût été mieux équilibré. Mais il aurait encore mieux valu remplacer le *Prélude* par une autre pièce propre à donner plus de caractère à l'ensemble.

L'orchestre des Concerts Symphoniques nous a déjà donné de meilleures preuves de ses capacités, espérons que bientôt il saura soulever

INTERIM

France Film
La célèbre Joséphine Baker
dans
PRINCESSE TAM-TAM
Un film dont la splendeur dépasse celle de *ZOU ZOU*
en programme double avec
le comédien Larquay
et Lyne Clevers
dans
LA MARIÉE DU RÉGIMENT SAINT-DENIS

« Votre téléphone a la valeur que vous lui donnez. »

LE téléphone, c'est la voix de tous vos amis. Si grande que soit la distance qui vous sépare d'eux, il vous met à portée de leur voix. Sa valeur ne s'estime pas plus en dollars que la valeur de leur amitié.

Un hôtel où le service est de premier ordre, où la table est excellente, situé au cœur de la ville :

L'HÔTEL VICTORIA
QUÉBEC

France Film
La grande production musicale
JUANITA
avec
ALFRED RODE
et son orchestre tzigane
en programme double avec
Le chanteur PIZELLA
MONA GOYA et SIM VIVA
LES ÉPOUX CÉLIBATAIRES
CINÉMA DE PARIS

COURS AUX PROSPECTEURS
à
l'Ecole Polytechnique
LEÇONS THEORIQUES
à 8 heures du soir lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine.
LEÇONS PRATIQUES
à 2 heures les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine.
Le cours se terminera le 8 janvier
Pour tout renseignement s'adresser au professeur A. Mailhot, directeur de l'Ecole Polytechnique, 1430, rue Saint-Denis, Montréal.
Le directeur au Service des Mines, A. O. DUFRESNE

Lettres de l'étranger

Lettre de Rome

Comment l'Italie se défend contre les sanctions

L'ITALIE attend dans le calme le plus absolu les mesures de sanctions prises par la Société des Nations à la demande du gouvernement anglais.

Le peuple italien, auquel le Duce n'a jamais caché la gravité de la situation et les sacrifices qu'il devra supporter pour réagir contre la lutte économique et financière, se prépare avec une discipline et un courage exemplaires à affronter la situation qui en résultera et va se porter vigoureusement à l'offensive. Il a donc accueilli sans la moindre objection les mesures annoncées le 29 octobre, du Palais de Venise, pour la limitation de la consommation. Il a appris avec joie que la bataille du blé, voulue par Mussolini contrairement à l'avis des techniciens et des experts, bataille définitivement victorieuse cette année-ci, a permis au gouvernement de ne pas rationner les farines et le pain. Et cela non seulement pour son propre intérêt matériel, mais surtout parce qu'il est fier que cette victoire le délivre d'un état d'esclavage vis-à-vis de l'étranger et l'affranchisse en quelque sorte. Les 77 millions de quintaux de blé récoltés en 1935 et les provisions amassées couvrent totalement les besoins nationaux : aucune restriction n'est donc nécessaire. Mais on ne peut pas en dire autant pour ce qui concerne le bétail, car l'Italie en importe chaque année 200.000 têtes représentant environ 250 millions de livres, ce qui marque déjà une forte diminution, si l'on considère qu'il y a quelques années cette somme s'élevait à un milliard. Il est donc évident que dans le domaine agricole le Gouvernement fasciste a remporté un succès remarquable, même s'il doit aujourd'hui prendre des mesures spéciales en vue de limiter l'importation de la viande de l'étranger, mesures qui frappent notamment la Yougoslavie. Il a été en effet décidé, sur la proposition de la Fédération des associations syndicales compétentes, que pendant une période de six mois, à partir du 5 novembre, les boucheries devront rester fermées tous les mardis et que le mercredi elles ne pourront pas vendre les viandes de bovins, d'ovins et de porcins. Le dimanche elles resteront ouvertes pour quelques heures. Les restaurants et les wagons-restaurants de chemin de fer ne pourront pas servir plus d'un plat de viande ou de poisson par diner. Cette mesure est aussi entrée en vigueur le 4 novembre, comme toutes les autres d'ailleurs. Il faut noter ici que cette date a une signification toute particulière, car le 4 est tombé le 17^e anniversaire de la Victoire italienne. Dans les réunions du Palais de Venise du 29 octobre, d'où sortirent ces mesures pour la résistance, les organisations syndicales de l'industrie et des coopératives de la pêche ont assuré au Duce qu'elles intensifieront la production jusqu'à la porter à 40 mille tonnes, de même que la Fédération des chasseurs a assuré de son côté que ses adhérents apporteront aux nécessités alimentaires une remarquable contribution, pour laquelle on a suspendu pour six mois l'interdiction de la chasse sur les terres domaniales et, dans une certaine limite, dans les terres privées.

D'autres mesures ont été prises concernant les administrations de l'Etat, qui réduisent les dépenses au strict minimum : tapisseries, mobiliers, frais de chancellerie, de téléphones, de télégraphes. Chaque dépense devra être autorisée préalablement par l'Econamat de l'Etat. Pour réduire également les dépenses de chauffage et de consommation de l'énergie électrique, les bureaux publics devront observer l'horaire continu de 9 h. à 16 h. 30.

On fait observer que les mesures prises le 4 novembre correspondent aux exigences réelles de l'économie italienne et que leur opportunité n'est pas seulement de nature économique mais aussi hygiénique. Si à la place de la viande on consomme du poisson, des légumes, des fruits, cela répondra à une alimentation plus rationnelle, et donc, la rarefaction de la consommation de la viande sera un bien pour la santé et pour la résistance économique, car les produits que l'étranger n'achètera pas en Italie, notamment ceux de la terre, seront consommés par les Italiens eux-mêmes.

Dans les circonstances particulières où l'Italie se trouve par rapport à l'application des sanctions, il est à noter que le régime corporatif a révélé toute son efficacité dans sa fonction d'instrument économique pour les intérêts politiques de la nation, pour lesquels il a été créé. Les intérêts parti-

culiers des individus, des groupes, des catégories, ont spontanément fait place aux intérêts supérieurs de la nation, car ce sont précisément les mêmes catégories, les mêmes producteurs, intéressés directement dans ces secteurs du commerce et de la production, qui ont fait les suggestions actuelles en démontrant leur préparation technique, leur compréhension du moment historique et un esprit de solidarité nationale très élevé.

D'autre part, ces sanctions ne viennent-elles pas renforcer la politique fasciste, qui a constamment tendu à l'abolition des importations avec l'intense propagande en faveur des produits nationaux et lui donner une nouvelle vigueur ? Voilà presque dix ans que cette campagne du produit national a commencé, et ces derniers temps, après avoir remporté de grands succès sur « l'estéromanie » (manie de l'étranger) comme on dit ici, elle s'était un peu relâchée. On sait que la crise économique a servi en Italie pour prouver la force du régime et pour accentuer la marche de la révolution dans l'application du système corporatif. Les sanctions actuelles auront encore ce mérite de prouver la résistance du régime, visé par le monde entier, d'en accentuer la marche anticapitaliste, et de provoquer l'ascension vers l'indépendance totale. Comme la crise économique, les sanctions, bien qu'elles n'aient pas été cherchées, par le gouvernement fasciste, seront la cause de l'ultérieur développement de la révolution d'octobre.

La réaction contre les pays sanctionnés ne s'organise pas moins minutieusement que la résistance. La femme italienne occupe pour cela une place prééminente.

Dans un article paru dernièrement dans le *GIORNALE D'ITALIA*, M. Virginio Gayda, a adressé aux femmes italiennes un véritable appel. La femme a une charge vitale : discipliner et réduire les dépenses ; elle doit prendre l'initiative de la simplicité, de la vie sobre et austère ; elle a dans ses mains le pouvoir de réagir aux sanctions économiques en refusant inexorablement les produits des pays sanctionnés, tandis qu'elle devra aussi résister à la tentation de se servir de tout ce qui vient de l'étranger : poudre, parfum, étoffes, fards, liqueurs, tabacs ; elle devra être fière des produits nationaux, mais surtout se passer du superflu. Mais si elle est obligée de se servir des produits étrangers, elle devra choisir ceux des pays qui n'auront pas pris de sanctions envers l'Italie.

La réaction se manifestera pendant longtemps et sera sévère. Les mères et les veuves de la grande guerre ont déjà formé des comités qui iront, de famille en famille, organiser et surveiller la résistance et la discipline ; d'où il ressort que de cette dure épreuve le peuple italien sortira victorieux et le fascisme renforcé.

S. E. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, vient de passer deux semaines à Rome. Tous les journaux italiens ont salué l'arrivée de l'éminent prélat et l'*OSSERVATORE ROMANO*, organe du Saint-Siège, s'est occupé tout particulièrement de son séjour ici. Le cardinal Villeneuve a été reçu deux fois par le Pape, puis il a eu des entretiens avec le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat, et les hautes personnalités de la secrétairerie d'Etat. Vendredi il s'est rendu au palais Taverna, siège de l'ambassade de France près le Saint-Siège, où il a été accueilli par notre éminent représentant, M. Charles Roux. Enfin, avant de quitter Rome, le cardinal a célébré, hier dimanche, la messe à la basilique de Sainte-Marie-des-Anges, son titre cardinalice, et le soir il a donné en présence d'une foule immense de fidèles la bénédiction du Très Saint Sacrement. Ensuite il a reçu les hommages des personnalités de l'*Action catholique* de la paroisse.

Nous nous sommes rendu au collège canadien, situé à la via delle Quattro Fontane, où le cardinal est descendu avec les personnages de sa suite : Mgr Laflamme, archiprêtre de la cathédrale de Québec, M. l'abbé Beaulieu, secrétaire particulier, et M. Bégin, suivant du cardinal ; et nous avons eu l'honneur de nous entretenir quelques instants avec Mgr Laflamme, son distingué et actif collaborateur, qui a bien voulu nous réserver l'accueil le plus aimable et le plus empressé en notre



— Oh ! Duce ! Duce, magnifique, merveilleux... Mais peut-on savoir ce que... ?
— Si, si... le négus sous la chemise noire.

(De MARIANNE)

Lettre de Paris

Majesté romaine et tendresse flamande

SUR la scène un carré de privi-légiés autour d'une table verte ; pour fond de décor, de longues tentures grises. En deça de la rampe, dans le rouge des fauteuils, une foule attend.

Tout à coup un bref silence, puis un honnête bruit d'applaudissements de bon accueil. C'est que parmi ces Français qui sont venus entendre Carlo Delcroix, si beau-coup lui sont acquis d'avance, beaucoup d'autres ont peur que l'assentiment ne les entraîne trop loin, beaucoup d'autres enfin viennent seulement se renseigner.

L'orateur est de belle taille. C'est un grand blessé de guerre italien, aveugle, amputé des deux bras. Mais si ses yeux sont éteints, on sent bien qu'il est tout entier de feu, et magnifiquement immobile et dressé, il s'élève, comme les flammes. Son faux bras, qui essaie le salut romain, ne dépasse malheureusement pas l'horizontale. Mais son front très haut est digne de porter la majesté de Rome.

Il parle, tantôt très doucement,

qualité de correspondant de la RENAISSANCE à Rome.

Vous pouvez écrire, nous a dit Mgr Laflamme, que le cardinal Villeneuve conserve et conservera un souvenir inoubliable de son séjour en France, où partout il a été l'objet d'un accueil si touchant, si sincère, de la part de toutes les populations, des plus humbles comme des plus hauts personnages officiels du gouvernement de la République. Ce voyage a eu un immense retentissement dans le monde entier, et cela grâce en grande partie à la presse française, en particulier à l'*ECHO DE PARIS*, qui a délégué son éminent collaborateur M. Charles Pichon à suivre partout le cardinal.

Nous avons voulu poser une autre question à Mgr Laflamme. Le cardinal a-t-il été satisfait de son audience au Vatican ?

L'archevêque de Québec a vu le Pape à deux reprises. Au cours de ces deux longs entretiens, il a mis Sa Sainteté au courant de l'activité des organisations de son diocèse et il a tenu à exprimer encore une fois à Pie XI les sentiments d'affection filiale des catholiques canadiens au Siège apostolique. Le cardinal a parlé longuement de son voyage au Pape, qui était très au courant du succès de sa mission en France. Le cardinal a pu constater de visu l'excellent état de santé du Souverain Pontife malgré son âge avancé. Le Pape a particulièrement recommandé au cardinal de prier et de faire prier partout dans son diocèse pour implorer la protection de la Divine Providence dans cette période agitée que traverse en ce moment le monde. Pie XI, au terme de son audience, a donné une bénédiction particulière au cardinal, d'abord pour lui, ensuite pour tous les fidèles de son diocèse, pour ses œuvres, enfin pour le Canada tout entier.

Comme on le voit d'après les déclarations de Mgr Laflamme, la mission du cardinal en France et en Italie a dépassé tout ce que l'on pouvait attendre, et nul doute que tous ceux qui ont eu le bonheur d'approcher l'éminent prince de l'Eglise, qui n'apparaît nullement fatigué de ses randonnées, en conserveront un souvenir ineffaçable.

Charles CARRY

intelligence assurée et précise, tantôt plus fort, parce que le cœur ne fonctionne pas comme l'esprit et que, chez les hommes bien nés, la certitude impose l'action. Il agit, avec ce qui lui reste : un cœur intact, une voix souple, chantante, sonore. Ah ! chez nous aussi, il existe encore des hommes d'action, mais rien ne les aide, tout les contrecarre et les neutralise ! Il parle, et les Français qui l'écoutent se sentent redevenir Gallo-Romains. Encore une fois, la civilisatrice séduit ces Gaulois généreux. Encore une fois, ces Occidentaux blancs choisissent Rome, préférant à la matière et à l'intérêt, le mérite de l'Esprit. Ils se reconnaissent, les Romains qu'à leur insu ils n'avaient jamais cessé d'être.

Fut-ce le plaisir que nous causa ce retour vers le passé de la race ? Il nous semble revivre aussi une autre heure de notre Histoire. Rome, en donnant à l'Occident la foi chrétienne, après lui avoir enseigné la logique, a mis en même temps toutes les âmes occidentales en communication avec la première capitale du monde : Jérusalem, le Saint Sépulture. Devenu romain, il fallait que l'Occident se croisât. Il nous a semblé que, d'accord enfin dans un tonnerre de vivats, tous ceux qui venaient d'entendre manifestaient qu'ils étaient prêts pour une Croisade. Encore un peu de patience, ô Rome, et tes fils te reviendront du Nord, tes filles te reviendront de l'Occident.

Quelques jours plus tard, sous les voûtes de l'Académie française, Jacques Bainville constatait à son tour ce tressaillement qui annonce le réveil prochain de la France : « Pour les renaissances, il est encore de la foi. »

L'Italie nous a prêté cet été quelques-unes des plus belles œuvres de ses plus grands peintres. C'est maintenant la peinture flamande qui triomphe à l'Orangerie, avec Meurling, Van der Weyden, Quentin-Messys et autres. Comment ne redirions-nous pas ici l'admiration que nous portons tout particulièrement au chef-d'œuvre prêté par le Musée de Bruges. *La femme du peintre*, par Van Eyck. Peut-être préférons-nous certains visages féminins de Van der Meer de Delft. Mais, sans avoir connu le modèle, comme on devine que ce portrait est d'une ressemblance parfaite. Une porte s'est ouverte et Madame Van Eyck elle-même est devant nous. Quelle distinction sur la partie gauche du visage, quelle familiarité maligne sur la partie droite. Les lèvres, pincées d'habitude, — oh ! ce devait être une maîtresse-femme ! — esquissent un sourire, sans doute parce que le mari-artiste vient de laisser tomber son pinceau. Madame, tout Paris pour vous a les yeux de Van Eyck ! Et comme il devait être bon de vous connaître, puisque, s'il faut l'avouer, nous avons un instant oublié près de vous, puisqu'un instant vous nous avez consolés du malheur des temps.

Philippe BERTAULT

Lettre de Londres

Les difficultés de l'Angleterre en Egypte

LES RÉCENTES émeutes qui ont eu lieu au Caire et dans d'autres villes de l'Egypte attirent l'attention mondiale sur un des problèmes les plus difficiles de la Méditerranée orientale et de la politique impériale de l'Angleterre. Et ce problème intéresse non seulement l'Angleterre, mais aussi les autres puissances méditerranéennes, tant du point de vue politique que du point de vue économique. Enfin, en raison même de l'existence des « capitulations », l'Egypte touche à toutes les puissances qui, de près ou de loin, ont des relations avec elle.

Disons tout de suite qu'il ne faut pas voir dans ces émeutes un effet, même lointain, de l'intervention d'agitateurs étrangers. Du côté égyptien comme du côté anglais, on s'est empressé de déclarer que la propagande italienne, que le Foreign Office avait dénoncée il y a quelques semaines, n'est pour rien dans ces événements. Et en effet, il est facile de comprendre que, si la classe dirigeante en Egypte vise à assurer l'indépendance de son pays, elle se rend bien compte qu'elle n'atteindrait guère son but en livrant le pays à l'intrigue étrangère et à la guerre civile, et que le seul résultat serait de substituer un maître à un autre. D'autre part, quels que soient les différends entre l'Angleterre et l'Egypte, celle-ci a manifesté dès le début ses sympathies pour l'Abyssinie, peuple africain comme le sien propre.

Il n'en est pas moins vrai qu'arrivant à un moment des plus pénibles du conflit entre l'Italie et la S.D.N., les émeutes d'Egypte méritent d'être enregistrées et placées dans leur vraie perspective. En réalité, elles couvrent un double problème : le plus urgent, l'agitation pour le régime constitutionnel ; le plus éloigné, la situation particulière de l'Egypte dans l'application des sanctions internationales contre l'Italie.

Depuis le traité de 1922, qui réserve à l'Angleterre des prérogatives spéciales dans le domaine de la défense impériale, des capitulations, de la protection des étrangers et de la stabilité financière du pays, l'Egypte a eu une double constitution, celle de 1923 et celle de 1930. Mais ni l'une ni l'autre n'ont résolu le problème constitutionnel en Egypte ; et devant les difficultés accumulées, le haut-commissaire britannique a dû conseiller à l'Egypte de suspendre ces constitutions jusqu'à de meilleurs jours. Un gouvernement de fonctionnaires a été ainsi formé avec l'appui de la résidence britannique, ce qui a rejeté officiellement dans l'opposition tant le Wafd (ou parti nationaliste) que les libéraux. Mais la sage administration de Nessim Pacha, le premier-ministre, et le danger des événements qui gravitent autour du conflit italo-abyssin ont contribué à contenir l'agitation nationaliste et même à assurer au gouvernement l'appui tacite de l'opposition. Ceci est tellement vrai que, même après les récentes émeutes, l'opposition n'est pas au fond mécontente que Nessim Pacha reste encore au pouvoir et qu'il ait exprimé sa détermination d'y rester.

Cependant, une double circonstance a fait revivre le ressentiment de l'opposition contre l'Angleterre. D'abord, l'envoi de forces navales et militaires dans les ports et le territoire égyptiens, de la part de l'Angleterre ; et ensuite certaines déclarations malencontreuses de sir Samuel Hoare au récent banquet du lord-maire de Londres, par rapport à la situation en Egypte. Ce dernier a cru bon de déclarer, tout en insistant sur la solidarité des intérêts des deux pays, que l'Angleterre désapprouvait les deux constitutions de 1923 et de 1930. Mais quoique tout le monde sût cela en Egypte, la mention publique de cette situation a obligé l'opposition à donner signe de vie et à exiger, à son corps défendant, la démission de Nessim Pacha, que personne ne souhaitait à ce moment. Avec les moyens habituels de la propagande wafdiste, il fallait donc s'attendre à des troubles. Mais cette agitation ne sera probablement pas poussée plus loin, comme semble l'indiquer l'absence de Nahas Pacha, chef du Wafd, de la réunion religieuse de vendredi, qui, dans le passé, prêtait les meilleures circonstances pour fomenter de nouveaux troubles et relever les courages des défilants.

Quant à l'occupation des points

stratégiques de l'Egypte par les forces anglaises, les protestations officielles de l'opinion, qui sont en ce moment la seule manière d'affirmer la souveraineté égyptienne, n'ont rien enlevé des droits de l'Angleterre à garantir la protection de l'Egypte en même temps que celle de ses intérêts impériaux, droits qui lui sont spécifiquement reconnus par le traité de 1922. On peut même dire sans crainte de se tromper qu'au fond, et malgré ses protestations, l'opinion égyptienne, qui sympathise avec l'Abyssinie, n'était pas mécontente de voir les forces anglaises en Egypte au moment où ses frontières de Lybie étaient menacées et où le canal de Suez était si librement utilisé par l'Italie pour le transport de ses troupes. Les réactions, violentes ou non, de la presse égyptienne dans ces circonstances n'engagent donc pas l'esprit d'une politique de collaboration entre les deux pays.

Plus difficile semble être la question des sanctions, où l'Egypte se trouve entraînée, malgré elle jusqu'à un certain point. Tout en n'étant pas membre de la S.D.N. et ne se trouvant pas obligée de participer aux sanctions, l'Egypte est pourtant directement intéressée à l'évolution de la guerre en Abyssinie et se trouve portée à collaborer avec l'Angleterre sur le champ économique. Or, les adversaires de cette collaboration active prévoient, pour le pays, des conséquences regrettables. En effet, disent-ils, l'Egypte exporte plus vers l'Italie qu'elle n'importe de marchandises. Les importations se traduisent par deux millions de livres égyptiennes pour des achats de tissus de coton, de soie et de laine, de métaux, de papier, de marbres, de produits pharmaceutiques, de machines électriques, d'automobiles, de pâtes alimentaires. Tandis que les exportations égyptiennes vers l'Italie dépassent ce chiffre : le coton brut à lui seul compte pour 2,192,000 livres par an, puis viennent les oignons pour 140,000 livres, les phosphates pour 41,000 livres, le riz pour 32,000 livres, les œufs pour 31,000 livres, les minerais pour 14,000 livres, et ainsi de suite. Si l'Egypte se montre trop empressée à appliquer des sanctions contre l'Italie, celle-ci pourrait bien se détourner de l'Egypte, qui serait ainsi perdante. A cette question se rattache aussi celle des capitulations. Car si, dans la question des sanctions, l'Italie discrimine contre l'Angleterre, cela créerait un précédent qui invaliderait la force de ces traités internationaux.

Il faut croire cependant que l'Angleterre a aussi pensé tant aux difficultés économiques qu'à l'aspect international de la collaboration qu'elle demande à l'Egypte dans l'action de la S.D.N. à l'égard de l'Italie et que, d'accord avec le gouvernement égyptien, elle a envisagé les meilleurs moyens pour ne point léser les intérêts égyptiens dans cette affaire. Liés par le sort et par une géographie inéluctable à faire ménage ensemble, l'Angleterre et l'Egypte, malgré des brouilles et des ressentiments passagers, ne manquent pas de se prêter mutuellement appui dans toutes les crises qui mettent en danger leurs intérêts communs.

Thomas GREENWOOD

Vie des Etats

Les humains doivent vieillir, puis mourir. Les Etats aussi, de même les civilisations, peuvent également vieillir, et mourir. Athènes est morte, pour être remplacée, non par Rome, mais par Alexandrie, puis Byzance. L'empire romain est mort, bien qu'en laissant de tels rejets que tout l'univers vraiment civilisé d'Occident vit encore de lui... Mais les Etats ne sont pas comme les hommes. Les hommes ont beau faire, ils doivent vieillir et mourir. Les Etats ne meurent que par leur faute, quand ils ne savent pas se soigner. Vingt-cinq ans avant notre ère l'empire romain d'Occident a bien failli laisser la place à un empire grec d'Orient. Il a suffi d'un petit homme prudent, maladif et malin, nommé Octave-Auguste, pour que cet événement fût retardé de quatre bons siècles.

Pierre MILLE

(Du Temps)

La Vie Économique

A TRAVERS L'ACTUALITÉ

par J.-M. NADEAU

Pour la baisse des prix

Nous ne saurions trop recommander à tous nos hommes politiques, aux hommes d'affaires, aux sociologues et aux réformateurs de tout acabit, la lecture et l'étude de l'enquête économique poursuivie depuis plus d'un an aux États-Unis par la Brookings Institution. Les résultats de cette enquête sont concluants. Résumés en peu de mots, ils équivalent à ceci que l'économie américaine ne souffre pas de la surproduction, du machinisme ni des autres maux nés dans l'imagination de sociologues et d'économistes amateurs. Les auteurs de l'enquête prouvent par a+b que les trois quarts de la population américaine ont à peine le nécessaire; il en est de même, soyons-en sûrs, au Canada.

Le résultat de cette enquête est une condamnation implicite de la politique économique en honneur aux États-Unis depuis les débuts de la crise. Comme chacun sait, la politique de Roosevelt et celle de M. Bennett furent, dès le début, dominées par la mystique des hauts prix et des hauts salaires. Il fallait coûte que coûte maintenir le niveau des prix des belles années. Du salaire réel et de son pouvoir d'achat, personne ne s'est soucié. La seule façon d'augmenter le salaire réel est une réduction des prix. Une baisse du prix des biens de consommation est l'équivalent d'une hausse du salaire réel. Bien mieux qu'une augmentation du salaire nominal, cette action sur les prix dans le sens de la baisse agit à la façon d'un stimulant sur les échanges. A une augmentation de la production correspond aussitôt une hausse dans l'indice du marché du travail.

Cette action sur les prix n'a aucun résultat si elle n'est accompagnée de dégrèvements. Le fisc doit le premier renoncer à prélever plus que sa part du revenu national. Des impôts trop élevés gonflent outre mesure les prix de revient et paralysent la baisse né-

cessaire des prix. Cette idée d'admettre une baisse des prix et des dégrèvements fait déjà son chemin dans tous les pays à l'heure actuelle. C'est en Angleterre et en France que la déflation a le plus de faveur. Le tour des États-Unis viendra. Et aussi, espérons-le, celui du Canada.

La politique à l'Hôtel de Ville

Comme il fallait s'y attendre, le résultat indicé des élections provinciales a ses répercussions à l'Hôtel de Ville. M. Houde, qui s'est fait le défenseur des méthodes financières orthodoxes, n'a plus l'heur de plaire aux adversaires du régime de M. Taschereau. En effet, on ne voit pas de relation entre les idées financières que M. Houde défend et le programme de revendication des libéraux-nationaux alliés aux conservateurs. Une seule politique doit être suivie à l'Hôtel de Ville et c'est celle du bon sens en fait de finances municipales. En a-t-on contre M. Houde parce qu'il est convaincu que l'impôt foncier ne doit plus être majoré? Les nouveaux élus à la Chambre provinciale et leurs amis reprochent-ils à M. Houde de songer enfin au contribuable?

Les électeurs et contribuables de l'île de Montréal ne comprendront rien à ce changement dans les sentiments de l'Opposition tant que les «révoltés» ne diront pas pourquoi ils en ont contre M. Houde et son orthodoxie financière. Ceux qui veulent ramener le fleau de la politique à l'Hôtel de Ville devraient bien donner franchement le secret de leurs recettes financières. Ont-ils trouvé autre chose que des économies et une répartition équitable des impôts municipaux? Tout ce qu'il y a au fond de la lutte qui commence à l'Hôtel de Ville, c'est le désir évident de quelques députés-conseillers municipaux de

frapper M. Taschereau en ayant la tête de M. Houde. Voilà de la bien sale politique! Que les conseillers municipaux qui sont en même temps députés oublient donc en entrant à l'Hôtel de Ville leur qualité de représentants du «peuple» à Québec pour ne songer qu'à Montréal et aux moyens de tirer notre ville des nombreux embarras financiers dans lesquels elle se débat. Nous n'avons pas toujours, ici, soutenu les idées de M. Houde, mais, quand il le faut, nous n'hésitons pas à lui donner raison.

«La S.D.N. instrument de régression économique»

C'est là le titre d'un brillant article de M. Pierre Gaxotte, publié dans le numéro du 16 novembre de JE SUIS PARTOUT. La S.D.N., qui a déjà contribué pour beaucoup, par sa législation sociale, à restreindre les échanges mondiaux, continue dans le même sens en imposant des sanctions économiques et financières. Le plus curieux c'est que l'Angleterre, qui a toujours vécu du commerce international, est à la tête des pays qui veulent à tout prix le restreindre et le détourner de ses courants normaux. Il est entendu que tout cela est destiné à «donner la paix au monde». C'est à voir! Si la guerre n'éclate pas, une défiance générale la remplacera et contribuera pour beaucoup à prolonger le régime universel des économies fermées. Comme l'écrit M. Gaxotte, «le système de la sécurité collective, par l'application des sanctions économiques, fait naître forcément l'économie fermée et entraîne le recul du commerce mondial». On ne saurait mieux dire. Sachant de quoi il retourne à Genève, il y a lieu de se demander pourquoi le délégué canadien, le Dr Riddell, pousse le principe des sanctions jusqu'à l'absurde⁽¹⁾. Notre pays, qui perd déjà plusieurs millions en appliquant les sanctions, veut-il absolument s'aliéner l'amitié de l'Italie? Nous devons croire qu'en cette affaire le Canada fait le jeu de la politique anglaise. La diplomatie britannique excelle à faire marcher les «dominions» au mieux de ses intérêts. Les faits et gestes du Dr Riddell démontrent, si la chose était nécessaire, que notre politique étrangère est celle de Downing Street. Et dire qu'il se trouve de nombreux Canadiens pour croire au mythe de notre indépendance!

Jean-Marie NADEAU

¹ Cet article était écrit lorsque le cabinet King désavoua M. Riddell.

Le 300e anniversaire du Père Marquette

Bien que l'événement ne doive se produire que dans deux ans, une campagne est déjà commencée pour que soit célébré dignement, en 1937, le 300^e anniversaire de Jacques Marquette, dans sa ville natale: Laon.

Laon est très fière de son fils, ce prêtre jésuite qui explora la vallée supérieure du Mississippi, donna son nom à un chemin de fer et dont la statue est au Panthéon des grands hommes de Washington.

L'abbé Ernest Dimnet, qui écrit d'excellents livres en anglais pour les Américains, s'intéresse activement au projet de célébration de cet anniversaire.

Les autorités civiles et religieuses participeront à ces fêtes et l'on tentera d'obtenir le concours de «Marquette University de Milwaukee» ainsi que de la compagnie du Père Marquette Railroad et de la ville de Marquette, Mich. Il n'a pas encore été publié de détails sur les cérémonies.

Pendant des siècles Laon a été la résidence et le berceau de famille des Marquette. Trois Marquette accompagnèrent Lafayette en Amérique, mais le plus grand homme qui ait porté ce patronyme ne passa que son enfance à Laon. Dès la fin de ses études, la destinée le conduisit au Nouveau Monde où sa renommée devint si grande qu'aujourd'hui son nom est porté par une rivière, deux comtés, cinq villes ou localités éparpillées sur cinq états américains.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

par AUGUR

Tendance à la hausse

On constate que les principaux indices économiques du Canada se maintiennent convenablement et que certains d'entre eux ont même atteint de nouveaux sommets (production de l'acier, exportations de papier et de nickel, production d'énergie électrique). Seule l'industrie du bâtiment reste encore au-dessous de la normale. Les cours du blé n'enregistrent qu'une très légère amélioration. Dans son ensemble, la situation s'éclaircit d'une façon appréciable et tout porte à croire que ce mouvement de hausse va se généraliser.

L'état actuel des affaires aux États-Unis est évidemment pour quelque chose dans la tenue du marché canadien, mais il ne faudrait pas exagérer l'influence économique américaine sur la situation du pays. Les indices américains montrent un redressement caractéristique et les niveaux atteints ces derniers temps sont très satisfaisants. Ils sont au-dessus de tous les chiffres enregistrés depuis le début de la crise et n'ont été dépassés que durant quelques semaines, pendant l'été de 1933. Mais cette dernière époque ne saurait sérieusement servir de base de comparaison, étant donné que les maxima de 1933 étaient anormaux et qu'ils étaient dus à l'atmosphère d'inflation de l'époque. Tout au contraire de ce qui s'est passé il y a deux ans et demi, le mouvement actuel se produit dans le calme, avec régularité, et montre des signes de permanence qui manquaient au petit boom de 1933. Aussi le sentiment est-il plus optimiste et s'attend-on à voir la hausse continuer. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'un mouvement désordonné, ni d'une vague purement spéculative. On entrevoit une amélioration progressive, qui, à tout prendre, est infiniment préférable à une avance brusque et exagérée.

Irrégularité à New-York

Si d'une part il ne faut pas s'attendre à une explosion d'activité de mauvais aloi, il ne faut pas non plus attacher trop d'importance à l'irrégularité récente que l'on a pu observer sur le marché de New-York. Dans un certain ordre d'idées, cette irrégularité est même bienfaisante.

On ne peut concevoir de hausse saine, sans des rajustements de cours, des mouvements de recul et des liquidations modérées. C'est justement ce qui se passe présentement. Un mouvement de hausse sans arrêt signifierait dans l'état actuel des choses une spéculation pure et simple, sans lendemain. Ce serait un peu la répétition du boom de 1929. Il y a lieu de croire que la leçon du passé n'a pas été entièrement perdue. On peut d'ailleurs déterminer d'une façon assez précise les éléments de la reprise actuelle. Sans tous être permanents, ils sont en général assez sérieux pour justifier un certain optimisme.

On constate tout d'abord que les lois de l'interdépendance économique ont parfaitement fonctionné, encore qu'à un rythme un peu ralenti. Tous les projets de *New Deal*, de monnaie et d'économie dirigées, de codes, etc., ont plus ou moins fait faillite. L'effort a été très louable, mais n'a pas donné les résultats escomptés, pour la bonne raison que cela était impossible. Néanmoins, la tentative de redressement économique des États-Unis a contribué à la création d'un état psychologique favorable et mis le marché en «état de réceptivité». Aussitôt que les éléments normaux de reprise sont apparus, il y a eu hausse, mais il serait inexact de parler de restauration dans le sens habituel du mot.

Cette reprise est due en très grande partie à la fuite des capitaux européens vers l'Amérique. Le mouvement s'est traduit par des achats de valeurs qui ont fait monter les cours et par des disponibilités monétaires et financières considérables. La venue de ces capitaux en grande partie étrangers a puissamment contribué au relèvement des affaires. La situation économique de l'Europe, elle-même fonction de la situation politique, a donc eu sa répercussion aux États-Unis. Le mouvement de l'or a été renversé et l'on tient pour acquis que la monnaie américaine est maintenant plus forte que jamais. Une des plus grandes faiblesses de

politiques et de l'incertitude que réserve l'avenir. Il est bon d'être prudent si l'on a l'intention de spéculer sur ce titre. En ce qui concerne *Shawinigan*, l'amélioration de la situation financière de la compagnie est suffisante pour contrebalancer les considérations politiques qui normalement devraient alourdir les cours de l'action.

AUGUR



La paix armée

D'un journal de Stockholm

La difficile équation

Il n'est pas d'équation plus difficile à résoudre pour la démocratie que l'élection d'un Parlement. C'est que le peuple n'a pas seulement à choisir des idées, mais les hommes qui les incorporent. Déjà, avec la multiplicité croissante des questions qui lui sont soumises par un Etat de plus en plus tentaculaire, il est souvent malaisé au citoyen d'exprimer son opinion en toute conscience en écrivant un *oui* ou un *non* sur un bulletin de vote. Du moins l'oblige-t-on à répondre à une question précise.

P.G.

(Du JOURNAL DE GENÈVE)

A LIRE

En page 12, l'article de M. Henri Binet sur la Conférence internationale du Travail.

Venez vous récréer

dans le jardin d'hiver

DU CANADA

Billets à prix réduit pour VANCOUVER, VICTORIA et SEATTLE

Cette année, passez vos vacances d'hiver dans ce grand jardin qu'est la côte canadienne du Pacifique. Sous un climat enchanteur jouez au tennis et au golf, faites de l'auto, visitez des coins admirables.

Billets de première classe, à prix réduit, du 1^{er} déc. au 15 fév. avec retour jusqu'au 30 avril 1936. Privilège d'arrêt. Prix spéciaux aux hôtels.

ATTRACTION SPÉCIALE: Tournoi de Golf à Victoria du 17 au 22 fév. 1936.

Renseignements auprès des agents du

PACIFIQUE CANADIEN • CANADIEN NATIONAL



Le 300e anniversaire du Père Marquette

Bien que l'événement ne doive se produire que dans deux ans, une campagne est déjà commencée pour que soit célébré dignement, en 1937, le 300^e anniversaire de Jacques Marquette, dans sa ville natale: Laon.

Laon est très fière de son fils, ce prêtre jésuite qui explora la vallée supérieure du Mississippi, donna son nom à un chemin de fer et dont la statue est au Panthéon des grands hommes de Washington.

L'abbé Ernest Dimnet, qui écrit d'excellents livres en anglais pour les Américains, s'intéresse activement au projet de célébration de cet anniversaire.

Les autorités civiles et religieuses participeront à ces fêtes et l'on tentera d'obtenir le concours de «Marquette University de Milwaukee» ainsi que de la compagnie du Père Marquette Railroad et de la ville de Marquette, Mich. Il n'a pas encore été publié de détails sur les cérémonies.

Pendant des siècles Laon a été la résidence et le berceau de famille des Marquette. Trois Marquette accompagnèrent Lafayette en Amérique, mais le plus grand homme qui ait porté ce patronyme ne passa que son enfance à Laon. Dès la fin de ses études, la destinée le conduisit au Nouveau Monde où sa renommée devint si grande qu'aujourd'hui son nom est porté par une rivière, deux comtés, cinq villes ou localités éparpillées sur cinq états américains.

TRUST GENERAL DU CANADA

Conseil d'administration

L'hon. J. M. WILSON, président
L'hon. D. O. L'ESPÉRANCE, vice-président
BEAUDRY LEMAN, vice-président

L. J. Adjutor Amyot
Joseph Beaubien
L. E. Beaulieu, C.R.
A. N. Drolet
Sir J. Geo. Garneau
Ernest Guimont, C.R.
Mendoza Langlois
Ch. Laurendeau, C.R.

L'hon. J. Nicol, C.R.
L'hon. J. E. Perrault, C.R.
L'hon. Donat Raymond
Leo G. Ryan
L'hon. Geo. A. Simard
C.-E. Taschereau, N.P.
Arthur Terroux

RENÉ MORIN, directeur-général

Biens administrés, plus de \$42,000,000.00

112, ouest, rue St-Jacques MONTRÉAL

71, rue St-Pierre QUÉBEC

Densezy

L'être humain ne possède que deux moyens d'assurer sa subsistance et celle de ses dépendants: LE TRAVAIL ET LE CAPITAL qui n'est, au fond, qu'une économie de travail. Or, le capital devient surtout indispensable au moment où le travail cesse. Qu'arrive-t-il alors à ceux que la déchéance physique ou la vieillesse surprend sans ressources? Une irréparable détresse les attend. POURTANT, IL EST SI PEU COUTEUX DE RESERVER DANS LA JEUNESSE OU L'ÂGE MUR, LA PART QUI DOIT ECHOIR AU VIEILLARD OU A L'ÊTRE DÉCREPI QUE NOUS SERONS PEUT-ÊTRE, UN JOUR, L'IMPREVOYANCE HUMAINE SEME INVARIABLEMENT LA MISÈRE ET LA DESOLATION.

THE DOMINION LIFE ASSURANCE COMPANY

PAUL BABY GÉRANT

EMILE DAoust, A.J. PINARD, GÉRANTS ADJOINTS

GARNEAU & OSTIGUY

AGENTS DE CHANGE

IMMEUBLE ALDRED, PLACE D'ARMES.

Montreal Stock Exchange

Canadian Commodity Exchange Inc.

APERÇUS SCIENTIFIQUES

La transfusion du sang

SI LE SPECTACLE d'un être humain qui perd son sang est un des plus pénibles qui soient, en revanche celui du miracle de la transfusion sanguine est bien fait pour impressionner encore davantage. Non pas qu'il s'agisse d'une chose extraordinaire échappant au contrôle de la raison et défiant les lois de la nature, tant s'en faut au contraire : la transfusion ne consiste ni plus ni moins qu'en un phénomène banal d'addition d'un sang nouveau, mais on ne peut manquer d'être frappé de la constance et de la merveilleuse rapidité de ses résultats quand on songe que cette méthode opère de véritables résurrections dans des cas où précisément la mort est une question d'heures, voire de minutes. C'est la médication héroïque par excellence et son efficacité est d'autant plus remarquable qu'elle est la plus souvent pratiquée dans les plus mauvaises conditions, sur des sujets chez lesquels se surajoute un choc traumatique ou opératoire qui réduit considérablement les chances de survie.

Les premières transfusions de sang, telles qu'elles sont faites de nos jours, ne datent que du début de la Grande Guerre. Les anciens donnaient le sang à boire. En outre d'être fort répugnante, cette pratique présentait surtout l'inconvénient de faire perdre au sang ainsi ingéré toutes ses propriétés ; après digestion, il n'en restait qu'une albumine riche en fer et rien de plus. C'est alors que l'on conçut l'idée, au siècle dernier, de faire passer le sang d'un individu sain à un autre malade, soit directement par l'abouchement de deux vaisseaux, soit indirectement par l'intermédiaire d'un tube reliant une artère, ou une veine, à une autre veine. Longtemps cependant on s'est heurté à des difficultés et à des erreurs de technique qui rendaient l'opération non seulement compliquée mais dangereuse. La pierre d'achoppement consistait surtout dans ce fait que le sang tend à se coaguler aussitôt qu'il est sorti des vaisseaux ; il se forme un caillot qui obstrue la lumière de l'aiguille et s'oppose au libre écoulement du sang. De plus, on courait le risque de voir ce caillot se détacher, gagner le cou-

rant circulatoire et finalement oblitérer une petite artère située dans un organe important tel que le poulmon et le cerveau ; c'était l'embolie, un accident toujours grave et souvent même mortel. L'impasse fut enfin franchie le jour — en avril 1914 — où l'on découvrit que certains médicaments, les arsénicaux et surtout le citrate de soude, empêchaient le sang, une fois sorti de la veine, de se coaguler. C'est donc dire que cette découverte, précieuse entre toutes, arriva juste à temps pour sauver un nombre incalculable de vies humaines.

La technique de la transfusion fut dès lors modifiée du tout au tout. Par ponction d'une des veines du pli du coude, on recueille dans un récipient aux parois paraffinées (pour empêcher le sang d'y adhérer) du sang que l'on mélange, tout en l'agitant constamment, avec une solution de citrate de soude, puis l'injection se fait dans la veine du receveur, lentement, en élevant tout simplement le récipient à la hauteur qui convient. L'addition de citrate de soude n'altère en rien la composition du sang ; il est même possible de le conserver, en ampoules aseptiques et dans de la glace, pendant plusieurs semaines. Il existe des pompes automatiques, véritables cours artificiels, qui simplifient considérablement la technique de la transfusion parce qu'elles assurent un débit parfait en même temps qu'elles réduisent les manœuvres opératoires aux seules ponctions veineuses.

Une précaution indispensable avant toute transfusion consiste à s'assurer si le sang du donneur, qui, bien entendu, doit être exempt de tuberculose, de syphilis ou de malaria, convient également au receveur. Les deux sangs doivent être compatibles et ne donner aucune réaction lorsqu'ils sont mis en contact l'un avec l'autre, ce dont on peut se rendre compte par un test fort simple, l'épreuve de Jeanbrau, qui permet de savoir si les globules rouges du sang ne sont pas agglutinés par le sérum du receveur, et inversement. Si le mélange des deux sangs reste homogène et ne s'accompagne pas d'un précipité, c'est un indice très sûr de leur compatibilité, et l'intervention peut alors s'effectuer sans le moindre danger. Et c'est ainsi qu'il existe une classe d'élite, celle des « donneurs universels », dont le sang peut être donné (une façon de parler) à tout le monde ; véritables petits industriels triés sur le volet, qui vont offrir leur sang avec la même désinvolture que s'il s'agissait d'un échantillon de leur pipi.

Les indications de la transfusion du sang s'accroissent sans cesse, car on tend de plus en plus à substituer la transfusion aux injections de sérum artificiel dans les veines ou sous la peau. Le sérum artificiel, en augmentant la masse du sang et en relevant la pression artérielle, est certes une excellente médication tonifiante, mais il lui manque un élément essentiel, les globules rouges de l'hémoglobine, c'est-à-dire cette partie solide du sang et sa matière colorante qui

ont pour fonction de transporter le précieux oxygène à l'intérieur de la cellule même. Il va sans dire que les grandes hémorragies, survenant chez un blessé, un opéré ou une femme en couches, constituent l'occasion principale et la plus impérieuse de la transfusion, et c'est aussi dans ces cas que l'on obtient les plus beaux et les plus rapides résultats. Toutes les variétés d'anémies profondes, les infections débilitantes (fièvre puerpérale, grippe, pneumonie, tuberculose, etc.), les grandes intoxications telles que l'urémie, l'éclampsie, l'acidose des diabétiques, l'empoisonnement par l'oxyde de carbone, trouvent dans la transfusion sanguine un merveilleux agent thérapeutique, celui auquel on a recours lorsque tout semble irrémédiablement perdu. Enfin, la transfusion a ouvert une voie nouvelle dans la prévention et le traitement de certaines maladies (rougeole, scarlatine, coqueluche, paralysie infantile, maladie du sommeil) dont on ne connaît pas le microbe et que par conséquent on ne peut traiter par un sérum spécifique ; le sang de convalescents, parce qu'il est particulièrement riche en antitoxines, possède des propriétés curatives remarquables, et le jour n'est sans doute pas loin où il occupera une place de premier plan dans le traitement des maladies infectieuses.

Dans les grands centres populeux, il n'est malheureusement pas toujours possible, faute de donneurs humains, de pratiquer des transfusions sanguines d'urgence. Le sang des animaux ne convient pas parce qu'il entraîne une destruction rapide des globules rouges. Restait une solution hardie : l'injection de sang de cadavre. On sait que dans un être humain qui vient de mourir subitement, les cellules et les tissus continuent de vivre encore quelques heures après que la vie d'ensemble a disparu ; le sang, qui se coagule dans les vaisseaux aussitôt après une mort violente, redevient de lui-même liquide et ne se coagule plus. Prélevé dans les six heures qui suivent le décès, le sang de cadavre non seulement garde toute sa vitalité mais il peut être conservé intact et vierge de microbes pendant une période d'au moins trente jours. On conçoit sans peine toute l'importance d'une conception aussi originale de sauver des vies humaines. Certes, elle tient du grand-guignol et paraît attenter au respect dû à la mort, alors qu'elle est en réalité une mesure hautement humanitaire dont il faut bannir toute idée de profanation ; les autopsies pratiquées pour des fins scientifiques sont loin d'inspirer le même dégoût et cependant leur intérêt immédiat est beaucoup moins évident.

On discute depuis longtemps pour savoir si un médecin a le droit d'abréger l'existence d'un malade qu'il sait être perdu sans retour, et voilà maintenant que, dans un ordre d'idées absolument différent, il est question de se servir des morts au profit des vivants. C'est au professeur Judine, de Moscou, que revient le mérite d'avoir le premier osé pratiquer la transfusion de sang de cadavre, après que des expérimentations sur des animaux l'eussent convaincu de l'efficacité et de l'innocuité de la méthode. « Certes », écrivait-il récemment, « j'ai pris du sang à des morts qui n'avaient plus rien à perdre. Mais si j'ai utilisé ainsi plusieurs centaines de morts, j'ai

A la recherche de trésors engloutis

Une expédition de sauvetage, partie de Glasgow, se trouve maintenant à Kinsale Head sur la côte irlandaise, dans l'espoir de pouvoir photographier l'épave du *Lusitania* et d'y opérer des sauvetages.

Pendant vingt années ce cercueil d'acier rouillé est resté couché au fond de l'Atlantique ; les animalcules infatigables de l'océan se sont accrochés à ses lignes délicates, des bandes de poissons ont exploré ses chambres luxueuses et vides. Au milieu de cet amas de rouille et de débris, de nombreuses barres d'or qu'on estime à un million de livres sterling attendent que les premiers rayons de lumière viennent se réfléchir sur leurs surfaces rougeoyantes.

Mais l'expédition apporte cette lumière. Le silence de cette sépulture sera troublé par l'arrivée du premier et volontaire visiteur. Des réflecteurs vont jeter le jour sur les dernières tragédies de la vie du *Lusitania* et dans ses chambres, les glaces obscurcies de bernacles refléteront les mouvements des fantastiques hommes de métal et des explosions découvriront leurs secrets.

Il y a six ans, l'homme ne pouvait descendre à plus de quatre-vingt-dix mètres de profondeur et il n'en remontait que lentement et avec peine. Le travail exécuté était peu de chose. Aujourd'hui des vêtements de plongeur en métal lui permettent d'atteindre des profondeurs de 300, 450 et même 900 mètres ; il peut se mouvoir rapidement et travailler sans interruption aussi longtemps qu'il le veut. La remontée s'accomplit sans difficulté.

On compte sept mille navires naufragés qui valent la peine d'être fouillés, depuis le *San Pedro*, sur la côte du Venezuela, et qui contient dans ses coffres pour treize millions de livres sterling d'or et d'argent, jusqu'aux cargos chargés de cuivre et que la mer du Nord a engloutis. On peut en sauver plus des trois quarts.

Il va sans dire que dans l'imagination des hommes ces trésors ont grossi à l'intérêt composé ; néanmoins ils sont importants : nous connaissons les gallions espagnols qui portaient vingt-sept millions de livres sterling et qui sombrèrent dans la baie de Vigo ; cette autre flotte qui s'abîma dans les flots au large des Bahamas. Les sables de la baie de la Table recouvrent vingt millions de livres sterling avec la flotte russe. Mentionnons encore les cinq millions de livres sterling que contient le *Titanic* et le million d'or du *Lusitania*.

L'invention d'un industriel londonien a amené ces millions à portée de la main. C'est un appareil à plongeur qui rivalise avec ce que les Allemands et les Italiens ont fait de

sauf, avec leur sang, la vie à près d'un millier de malades ou blessés mourants, dont beaucoup étaient, sans cela, sûrement condamnés. Sauver la vie d'un homme, n'est-ce pas là la plus belle ambition d'un médecin ?

Docteur G. A. SEGUIN

plus récent et qui valait mieux que les vêtements de caoutchouc d'il y a dix ans.

Après la guerre les Allemands, au désespoir d'être ruinés, se demandèrent s'il était possible de récupérer leurs sous-marins, et inventèrent un vêtement de plongeur en métal. C'était un cylindre d'acier très lourd, dans lequel s'avancait le plongeur. Il y avait en outre quatre cylindres plus petits pour les jambes et les bras et des griffes métalliques faisant l'office des doigts.

Jusqu'à un certain point, le résultat fut satisfaisant. Puisque l'enveloppe de métal résistait à la mer, il n'était pas besoin d'avoir à l'intérieur une pression dépassant celle de l'atmosphère. Le plongeur pourrait descendre et remonter aussi vite qu'il lui plairait, avec un plafond de 150 mètres. Mais l'appareil était si massif, que les collègues de l'homme devaient le tirer, comme un pantin, le long du lit de l'océan ; et quelquefois sous la pression les jointures métalliques des bras se coinçaient.

C'est ainsi qu'on exécuta diverses entreprises, et même le sauvetage de l'Égypte. Pendant longtemps, les Italiens parurent avoir le monopole du sauvetage, un peu comme les Allemands ont gardé la maîtrise, techniquement, de la construction des dirigeables. Mais la concurrence arrive.

Les connaissances en métallurgie et les travaux auxquels un Londonien a consacré sa vie sont arrivés à créer un appareil que les Anglais viennent d'utiliser pour fouiller le *Lusitania*. A peu près comme pour les autres enveloppes métalliques, en apparence du moins, celle dont je parle est faite d'« électrons », et si léger, que le plongeur peut marcher, s'asseoir, se lever et même sauter sur le lit de la mer. Il est garni de griffes métalliques, assez sensibles pour dénouer des cordages ou dévisser des boulons. Un appareil à oxygène remplace cette cause de mort, le tuyau d'air. On y a agencé des caisses de ballast que l'on peut chasser pour permettre la remontée.

Des jointures bien huilées et presque sans frottement laissent mouvoir les jambes et les bras sous le poids colossal de près de huit cent mètres d'eau.

Une fois sur le lit de la mer, le plongeur va se diriger aisément vers l'épave et alors, s'il le faut, se défaire des cordes de levage et de téléphone afin d'entrer dans le navire et en faire l'exploration à la lueur du réflecteur fixé sur sa tête.

A l'aide d'une lampe spéciale qui brûle dans l'eau, il déchiquetera les

plaques d'acier, fera sauter les débris de l'épave et dégagera la chambre forte. Il fixera des crampons pour lever les lourdes barres d'or et retournera rapidement à la surface sans danger.

Ce qu'il y a de plus difficile dans les entreprises de sauvetage, c'est de découvrir l'épave.

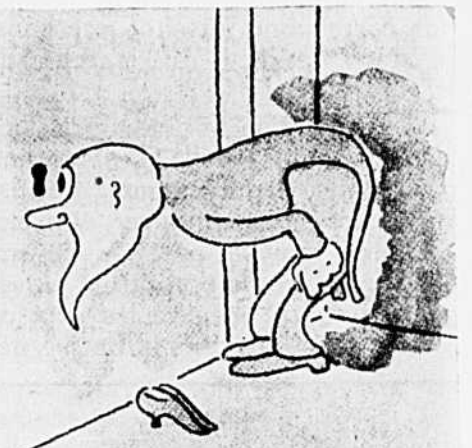
Les compagnies qui s'occupent de ce travail commencent autrefois par une opération de dragage. Cela prenait des mois et des années. Aujourd'hui on procède par le « son » au moyen de résonneurs électriques. Ces appareils envoient le son jusqu'au fond, et en calculant le temps qu'il lui faut pour revenir on arrive à connaître la profondeur. Ce n'est plus qu'une affaire de quelques semaines. Les ingénieurs ont tellement perfectionné cette méthode qu'ils trouvent un bénéfice à faire le sauvetage du cuivre et même du charbon.

Le vieux navire *Laurentic* fut coulé au large de Lough Swilly par une mine, en 1917. Il y avait à bord un chargement de cinq millions de livres sterling d'or. L'Amirauté mit sept ans à récupérer ce trésor avec les appareils dont on disposait alors. Mais la dépense totale ne se montait qu'à 2 1/2 pour 100 de la valeur de ce trésor. J'ai demandé à un ingénieur ce que l'avenir apporterait et voici sa réponse :

« C'est incontestablement un appareil comme le Bathysphere qui pourra descendre jusqu'à une profondeur de deux kilomètres et plus et ramper sur le fond avec un chemin en chenille. A la condition que nous puissions mettre la machinerie à l'abri de l'eau et perfectionner un système de transmission qui fonctionnera sous une pression incroyablement élevée. Ensuite un traineau à chenille transportant un plongeur tout le long du fond et de la même manière et lui permettant de rechercher les épaves sans recevoir aucune aide de la surface. »

A. P. Luscombe WHYTE

(Tous droits réservés par l'ALI. Reproduction même partielle interdite.)



L'inventeur de la télévision
Dessin et légende de Soro
dans MARIANNE

TELEPHONE:
Filtoutene 0240
HEURES DE BUREAU :
de 9 h. du matin à 9 h. du soir
Dr J.-A. Dussault, L.D.S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Absent tous les mardis et jeudis
après-midi
1222A, RUE VITATION
MONTREAL

Tél. BELair 1474
Jean-Marie Nadeau
AVOCAT
266 ouest, rue St-Jacques

La Conférence internationale du Travail

Sous le titre « Une faillite de la S.D.N. », la RENAISSANCE du 5 octobre publiait un article de la plume de M. Jean-Marie Nadeau dénonçant l'Organisation internationale du Travail non seulement comme un organisme de la S.D.N. qui n'aurait pas répondu aux espoirs de ses fondateurs, mais comme une institution qui n'est rien d'autre que nuisible. Sans vouloir engager une polémique, peut-être sera-t-il permis à un confrère du Barreau de relever dans les accusations portées contre l'une des institutions de Genève certaines erreurs qui auraient bien pu fausser le jugement du lecteur.

D'abord, ce n'est pas toute la vérité que de laisser entendre comme on l'a fait que le seul but de l'Organisation est l'uniformisation de la législation ouvrière dans tous les pays du monde. Les fins pour lesquelles l'Organisation internationale du Travail a été créée permettent d'écarter une réussite même dans les cas où les traités internationaux conclus sous les auspices de la Conférence internationale du Travail n'ont fait que hâter une amélioration de la condition des travailleurs de certains pays. Exiger d'une organisation internationale qu'elle conduise dans l'espace de 15 ans à l'uniformisation complète de la législation

sociale dans tous les Etats-membres — en l'espèce 61 pays — serait demander l'impossible. Aussi la constitution de l'Organisation internationale du Travail contient-elle le dispositif suivant : « En formant une recommandation ou un projet de convention (1) d'une application générale, la Conférence devra avoir égard aux pays dans lesquels le climat, le développement incomplet de l'organisation industrielle ou d'autres circonstances particulières rendent les conditions de l'industrie essentiellement différentes et elle aura à suggérer telles modifications qu'elle considérerait comme pouvant être nécessaires pour répondre aux conditions propres à ces pays ». C'est ainsi que des pays aussi différents que le Canada et l'Inde, par exemple, pourront souscrire à un même traité international du Travail. En effet, il est possible de réduire à son minimum toute concurrence dangereuse par une amélioration maximum des conditions de travail dans les divers pays.

Il suffit de consulter le tableau des ratifications des conventions internationales du travail pour se convaincre qu'il n'y a pas que la France, la Grande-Bretagne et ses dominions qui ont adhéré aux décisions de la Conférence internationale du Travail. Pour ne parler que des conventions du travail qui, par contraste avec les recommandations adoptées par la Conférence du Travail, imposent aux Etats-membres des obligations strictement juridiques, il y a lieu de constater que déjà en octobre 1935, 49 pays avaient enregistré 661 ratifications des 44 conventions adoptées par la Conférence internationale du Travail. Il s'ensuit qu'un grand nombre de pays ont ratifié plusieurs conventions. Ainsi, la France et la Grande-Bretagne ont enregistré chacune les ratifications de 19 conventions, l'Irlande 21, l'Inde 13, l'Australie 10, le Canada 7, et l'Union sud-africaine 6. Mais plusieurs pays en ont ratifié davantage, en tout cas plus que le Canada. Voici quelques chiffres indiquant le nombre de conventions du travail par lesquelles d'autres pays sont liés : Belgique 23, Bulgarie 29, Colombie 24, Cuba 20, Espagne 33, Estonie 19, Finlande, Grèce et Tchécoslovaquie 13 chacune, Hongrie et Pays-Bas 16, Italie et Yougoslavie 21, Lettonie, Pologne, Roumanie et Suède 17 et le Japon 12.

Il en résulte également que les mêmes conventions se trouvent à lier un grand nombre de pays différents. Citons quelques exemples : les conventions de 1919 prohibant l'emploi, pendant la nuit, des femmes et des enfants dans les établissements industriels publics et privés, ont été ratifiées par 30 Etats ; celle qui fixe

l'âge minimum d'admission des enfants aux travaux industriels a reçu 24 adhésions. Les conventions de 1925 sur les accidents du travail, les maladies professionnelles et celle qui concerne l'égalité de traitement des travailleurs étrangers et nationaux en matière d'accidents du travail, ont été ratifiées respectivement par 16, 28 et 34 Etats. Si nous examinons les conventions du travail adoptées par la Conférence au cours des autres années, nous constatons que le nombre des pays qui se sont liés par les mêmes conventions du travail n'est pas moins considérable.

Aucune ratification des conventions adoptées à la dernière session de la Conférence du Travail n'a encore été enregistrée. Ce seul fait peut expliquer le manque de ratifications de la part de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis qui ne sont membres de l'Organisation que depuis l'an dernier. D'autre part, si, pour des raisons d'ordre politique, l'Allemagne a cru devoir se retirer de l'Organisation internationale du Travail, il n'en reste pas moins vrai qu'au moment où, en octobre 1933, elle donnait le préavis de retrait prévu par le Pacte, elle avait déjà adhéré à 17 conventions internationales du Travail. Le Japon, d'autre part, en se retirant de la Société des Nations, a marqué son désir de continuer sa participation à l'Organisation internationale du Travail. Si, malgré cela, certains pays, notamment le Canada, ont raison de se plaindre du dumping de marchandises d'origine japonaise, la faute n'en est sûrement pas imputable à l'Organisation

du Travail, mais plutôt au fait qu'il n'existe pas encore de convention internationale à ce sujet. On peut se demander si la meilleure méthode de lutter contre le dumping de toute sorte ne serait pas précisément de conclure des accords internationaux plutôt que de laisser chaque pays rétorquer par des représailles économiques unilatérales ! Voici un point qui mérite bien l'attention des Canadiens dont le représentant à Genève vient d'être élu président du Conseil d'administration du Bureau international du Travail.

Affirmer que par suite des traités internationaux conclus sous les auspices de la Conférence internationale du Travail « la Société des Nations a saboté, à son insu peut-être, l'équilibre des marchés mondiaux, restreint les échanges dans leurs extrêmes limites, accentué à l'intérieur de chaque pays les dangereuses luttes de classes » comporte des accusations dont il faudrait au moins essayer de faire la preuve avant qu'elles ne méritent une réfutation. Vouloir blâmer l'Organisation du Travail pour la perte des marchés extérieurs du Canada, c'est attacher vraiment trop d'importance aux quelques ratifications que le Canada a communiquées à Genève. D'ailleurs, s'il était vrai que l'adhésion par un pays aux conventions internationales du travail avait pour effet de réduire ses marchés extérieurs, il faudrait ne pas oublier que les deux tiers des Etats-membres de l'Organisation sont liés par un plus grand nombre de conventions du travail que ne l'est le Canada, et si tous ces pays

avaient, de ce fait, perdu leurs marchés extérieurs, il en aurait résulté nécessairement un accroissement des marchés extérieurs du Canada.

En ce qui concerne les sources de la législation du travail, il y a lieu d'observer que si « quelques pays ont su revenir à des notions plus humaines d'économie sociale », il n'est pas exclu que ce soit à cause du fait qu'à Genève ils ont pu profiter des expériences faites par les autres pays. C'est, en somme à Genève qu'il est possible de se procurer sur toutes ces questions les meilleurs renseignements non seulement par la consultation des textes législatifs, mais aussi par la collaboration directe au cours des discussions orales et des contacts personnels avec les délégués et les experts des différents pays. Espérons que les pays qui ont trouvé la solution à leurs problèmes sociaux ne manqueraient pas de continuer à faire part de leurs connaissances à ceux qui cherchent encore. Les pays qui ont tout à donner et rien à apprendre seraient fort égoïstes s'ils refusaient leur coopération parce qu'ils n'y verraient pas de profits immédiats. D'ailleurs l'isolement d'un peuple devient chaque jour une chose de plus en plus impraticable, sinon impossible.

Henri BINET

Genève, le 16 novembre 1935.

1 Pour la terminologie employée, voir l'article intitulé « L'Organisation internationale du Travail » par Henri Binet dans la REVUE TRIMESTRIELLE CANADIENNE, juin 1931, p. 181.